La Commission Canadienne Du Blé RAPPORT ANNUEL 1989/90

LA NOUVELLE COMMISSION

Assis (de gauche à droite): Lorne F. Hehn (Commissaire en chef), Forrest M. Hetland (Adjoint au Commissaire en chef)

Debout (de gauche à droite): Richard H. Klassen (Commissaire), Gordon P. Machej (Commissaire), William H. Smith (Commissaire)

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLE

RAPPORT ANNUEL 1989-1990

91-04746/

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLE

Siège social
423, rue Main, Winnipeg, Manitoba
Téléphone: (204) 983-0239
Télex: 0757801
Fac-similé: (204) 983-3481
Code postal: R3B 1B3

Montréal, QC
312 Board of Trade Building
300, rue du St-Sacrement
Téléphone: (514) 849-6261
Télex: 0525281
Fac-similé: (514) 849-6316
Code postal: H2Y 1X4

Vancouver, C.B.
650 Marine Building
355, rue Burrard
Téléphone: (604) 666-2992
Télex: 04508862
Fac-similé: (604) 666-0293
Code postal: V6C 2G8

Tokyo, Japon
3e étage, Kowa nº 3 Building
1145 Akasaka 1-Chome
Minato-ku
Téléphone: (813) 583-4291
Télex: 7226338
Fac-similé: 011 813 3 587-1593

Version anglaise disponible sur demande.

MEMBRES DE LA COMMISSION

L.F. Hehn ..... Commissaire en chef
F.M. Hetland ..... Adjoint au commissaire en chef
W.H. Smith ..... Commissaire
R.H. Klassen ..... Commissaire
G.P. Machej ..... Commissaire

La direction

David Olfert ..... Directeur exécutif – Finance et Trésorier
R.A. Hamilton ..... Directeur exécutif – Mise en marché
B.T. Oleson ..... Directeur exécutif – Planification et Communication
L.C. Evans ..... Secrétaire générale

Les bureaux au Canada

Winnipeg, Manitoba ..... Siège social
Vancouver, Colombie britannique ..... G.N. Hedalen, directeur
Montréal, Québec ..... F.H. Reid, directeur

Le bureau à l'étranger

Tokyo, Japon ..... T. Ono, directeur

A l'Honorable Charles Mayer
Ministre d'Etat
Grains et Oléagineux
Ottawa, Canada

Winnipeg, Manitoba
le 31 mars 1991

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter, selon les prescriptions de la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, le rapport annuel de ladite Commission pour la campagne céréalière qui s'est terminée le 31 juillet 1990.

TABLE DES MATIERES

Chapitre premier	Le marché international des céréales	4
Chapitre II	La vente des céréales canadiennes	15
Chapitre III	Les ressources du Canada en céréales et leur mouvement	20
Chapitre IV	Les autres activités	29
Chapitre V	Le comité consultatif	33
Chapitre VI	Les résultats financiers	35
Le rapport des vérificateurs		62
Les statistiques		63

CHAPITRE PREMIER
LE MARCHE INTERNATIONAL DES GRAINS

INTRODUCTION

La production globale de blé et de céréales secondaires a rebondi en 1989 par rapport aux niveaux extrêmement bas de 1988 grâce à l'augmentation importante de la récolte de céréales au Canada et aux Etats-Unis. En 1989-1990, le volume des échanges mondiaux en blé était légèrement inférieur aux chiffres de la campagne précédente, tandis que les échanges en céréales secondaires atteignaient un niveau que le monde n'avait pas vu depuis 1980-1981. En effet, pour la première fois en huit ans, ils dépassaient la quantité de blé vendue. Malgré une production élevée, l'augmentation des utilisations entraînait une certaine contraction des stocks mondiaux de report. Les stocks de report de céréales secondaires accusaient une baisse alors que les stocks de blé enregistraient une faible hausse. Néanmoins, malgré le retrécissement des ressources mondiales que certains jugeaient au minimum minimorum par rapport à la demande, les prix des grains accusaient une nouvelle baisse en 1989-1990.

Au début de la campagne, les marchés subissaient encore l'influence de la sécheresse de 1988, et les prix maintenaient une certaine fermeté. Toutefois, vers la mi-saison, les prix mondiaux des grains commencèrent à se tasser alors que les marchands de grains anticipaient des récoltes importantes dans les principaux pays exportateurs et importateurs en 1990. L'anticipation que la concurrence allait demeurer très vigoureuse entre les pays exportateurs, et étouffer toute remontée des prix, a contribué au terrible recul enregistré au cours des derniers mois de la campagne 1989-1990.

Le marché a également subi l'influence des quantités de plus en plus grandes de grain vendues à des prix subventionnés. L'utilisation sans mesure de subventions à l'exportation par la Communauté européenne et les Etats-Unis a entraîné un tassement supplémentaire des prix. Les subventions à l'exportation, qui se tenaient à des niveaux relativement bas pendant la presque totalité de 1989 et les premiers mois de 1990, ont augmenté dans de fortes proportions alors que la concurrence s'intensifiait et que les prix internationaux du grain se tassaient.

LE BLE

La production

La production mondiale de blé a atteint un record de 542,6 millions de tonnes en 1989, une augmentation de 7,5 p. cent par rapport au total de 504,8 millions de tonnes de l'année précédente. Le temps s'est montré très favorable dans les principales régions productrices, soit au Canada, en Europe de l'Ouest, en Chine et en URSS.

La production des grands pays exportateurs a progressé partout dans le monde en 1989, sauf en Australie. La plus

TABLEAU 1
PRODUCTION MONDIALE DE BLE

	1989[1]	1988
	(en millions de tonnes)	
EUROPE:	126,1	122,1
CE-12	**78,6**	**74,6**
Autres	**47,5**	**47,5**
URSS	92,3	84,4
AMERIQUE DU NORD ET AMERIQUE CENTRALE	83,8	68,6
Etats-Unis	**55,4**	**49,3**
Canada	**24,6**	**16,0**
Autres	**3,8**	**3,3**
AMERIQUE DU SUD	19,3	16,9
Argentine	**10,8**	**8,4**
Brésil	**5,6**	**5,8**
Autres	**2,9**	**2,7**
ASIE	166,2	151,7
Chine	**91,0**	**85,4**
Inde	**54,0**	**46,2**
Autres	**21,2**	**20,1**
MOYEN-ORIENT	28,2	33,7
Iran	**7,0**	**6,5**
Arabie Saoudite	**3,2**	**3,2**
Turquie	**16,2**	**20,5**
Autres	**1,8**	**3,5**
AFRIQUE	12,4	13,2
Algérie	**0,9**	**0,6**
Egypte, Rép. arabe d'	**3,2**	**2,8**
Maroc	**3,9**	**4,0**
Afrique du Sud	**2,0**	**3,5**
Autres	**2,4**	**2,3**
OCEANIE	14,3	14,3
Australie	**14,1**	**14,1**
Autres	**0,2**	**0,2**
TOTAL MONDIAL[2]	542,6	504,8

[1] Chiffres provisoires.
[2] Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas toujours justes.
Source: Pour le Canada – Statistique Canada.
Pour tous les autres pays – CIB, *Market Report*, décembre 1990.

forte augmentation vient, toutefois, du Canada. La production canadienne de blé de 1989 a rebondi et atteint 24,6 millions de tonnes, une hausse de 54 p. cent par rapport à la maigre récolte de 1988 décimée par la sécheresse. Bien que les emblavures n'y aient augmenté que de 5 p. cent par rapport à 1988, la récolte de blé de printemps s'y est élevée à 23,3 millions de tonnes, et celle de blé d'hiver à 1,34 million de tonnes. Aux Etats-Unis, la production de 1989 a remonté pour se chiffrer à 55,4 millions de tonnes contre 49,3 millions de tonnes en 1988, malgré un temps défavorable qui a retardé la végétation. L'augmentation de production que les Etats-Unis ont enregistrée est surtout venue de la progression des emblavures, une chance, car le gel hivernal, et la sécheresse qui a sévi dans le zone de production des blés de force d'hiver du Kansas et de l'Oklahoma, ont causé des dégats qu'elle a compensés. La production de la CE a également augmenté en 1989 alors que des superficies normalement emblavées en oléagineux étaient semées en blé et que le beau temps favorisait les rendements. La récolte totale de blé de la CE a ainsi atteint 78,6 millions de tonnes, la deuxième plus grosse par ordre d'importance.

La Chine a vu sa production passer à 91 millions de tonnes en 1989, une augmentation de 6,6 p. cent. Le plus gros producteur de blé au monde, l'URSS, a également bénéficié du beau temps et sa production a atteint 92,3 millions de tonnes, soit bien au-dessus de la moyenne des années quatre-vingts.

Par contre, certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont engrangé des récoltes inférieures à la normale. Parmi les pays les plus touchés, La Turquie a vu sa production baisser de 21 p. cent si bien que ce pays est passé d'exportateur net à importateur net en 1989-1990. La Syrie, l'Iraq, la Tunisie et l'Algérie ont également rentré des récoltes inférieures à la normale.

TABLEAU 2
EXPORTATIONS DE BLE ET DE FARINE DE BLE
DES PRINCIPAUX EXPORTATEURS

	1989-90 [1]	1988-89
	(en millions of tonnes)	
Argentine	5,2	3,4
Australie	10,9	10,8
Canada	17,4	12,4
Etats-Unis	33,5	39,2
CE-12	18,9	19,4
Autres	7,8	11,3
TOTAL MONDIAL	93,7	96,5

[1] Chiffres provisoires.
Source: Pour le Canada – Statistique Canada et Commission canadienne des grains, (campagne d'août à juillet).
Pour tous les autres pays – CIB, *Market Report*, décembre 1990, (campagne de juillet à juin).

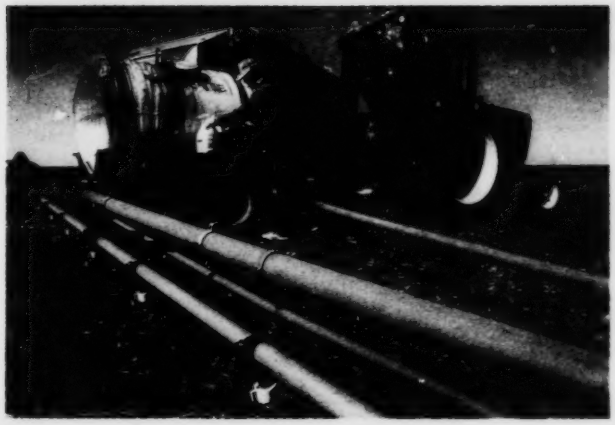

Le commerce

Le commerce mondial du blé et de la farine de blé n'a porté que sur 93,7 millions de tonnes en 1989-1990 contre 96,5 millions de tonnes la campagne précédente. La chute a semblé d'autant plus importante que le dernier record, établi en 1987-1988, se tenait à 105,7 millions de tonnes. Les exportations de blé du Canada, à 17,4 millions de tonnes, ont remonté de 40 p. cent par rapport aux chiffres de 1988-1989, une campagne où la sécheresse avait détruit une partie de la récolte. Bien que les exportations du Canada aient pris du retard pendant la première moitié de la campagne, elles se sont redressées au cours de la seconde moitié et, à la fin de la campagne, elles dépassaient les chiffres de 1988-1989 de trois millions de tonnes. L'Argentine a également vu le volume de ses ventes augmenter. Par contre, les Etats-Unis ont été le seul pays parmi les cinq grands exportateurs où les ventes ont accusé une chute assez importante. Le manque de stocks au pays même et l'ardeur de la concurrence en seraient les principales raisons. Les exportations américaines sont tombées à 33,5 millions de tonnes en 1989-1990, une baisse de 15 p. cent, si bien que des Etats-Unis ont vu leur part du marché mondial glisser de 40,6 p. cent en 1988-1989 à 35,7 p. cent. Les exportations de la CE, évaluées à 18,9 millions de tonnes, atteignaient presque le record de 1988-1989.

La campagne 1989-1990 a vu le commerce mondial se déplacer légèrement selon les régions. Par exemple, les importations de blé des pays de l'Extrême-Orient, surtout de la Chine, de l'Inde et du Bangladesh, ont accusé une chute importante. Les exportations à destination de la Chine sont tombées du record de 15,9 millions de tonnes voilà un an, à 13,3 millions de tonnes en 1989-1990 en raison de l'augmentation de sa propre récolte. Toutefois, cette baisse au titre des importations a été largement compensée par une augmentation de la demande des pays asiatiques du Proche-Orient. Les importations de l'Iran ont atteint 5,2 millions de tonnes et ce pays est devenu le quatrième plus grand pays importateur du monde. La Turquie a émergé parmi les gros importateurs nets. Les importations de l'Union soviétique ont légèrement baissé. Elles n'étaient plus que de 14,5 millions de tonnes en 1989-1990. Les pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe de l'Est ont également importé un peu moins de blé que la campagne précédente.

Les stocks de report

A la fin de la campagne 1989-1990, les stocks mondiaux de blé ont légèrement augmenté, de 105,9 millions de tonnes voilà un an, à 106,4 millions de tonnes. Malgré une production record en 1989, l'accumulation de stocks n'a pas été possible car l'utilisation progressait elle-aussi. Les stocks mondiaux de blé sont demeurés à 22,1 p. cent de l'utilisation, exactement le même chiffre qu'à la fin de la dernière campagne et le ratio le plus bas depuis 1974-1975.

Les stocks de report des principaux pays exportateurs ne sont plus que de 39 millions de tonnes, soit une baisse de 1,4 million de tonnes. Encore un fois, les stocks ont accusé la plus forte chute aux Etats-Unis où l'utilisation accrue, aussi bien en consommation humaine qu'en alimentation animale, a entraîné une baisse des stocks de report de 4,5 millions de tonnes et fait tomber ceux-ci à leur niveau le plus bas en quinze ans dans ce pays. Par contre, la Communauté européenne et le Canada ont enregistré une légère augmentation de stocks, tandis qu'en Argentine et en Australie, ils demeuraient inchangés par rapport à la dernière campagne.

Les stocks de report de blé des autres régions du monde n'ont pratiquement pas changé ou ils ont enregistré de modestes augmentations. L'Inde est la seule exception puisque les stocks de report y ont atteint neuf millions de tonnes, soit une augmentation de 29 p. cent.

Les prix

Au début de la campagne, les prix étaient fermes car, d'une part, la sécheresse avait réduit les stocks et, d'autre part, les négociants ne s'attendaient pas à une bonne récolte aux Etats-Unis. Les prix fob du blé de force rouge d'hiver cotaient, hors subventions, entre 164 et 170 $ US/tonne au Golfe, soit des prix un peu plus élevés que ce qui se faisait au début de la campagne 1988-1989. Pendant ce temps, l'Union soviétique causait par son absence du

TABLEAU 3
STOCKS DE REPORT MONDIAUX DE BLE

	1990 [1]	1989
	(en millions of tonnes)	
EUROPE (dont l'URSS)	34,9	31,9
CE-12 [2]	14,9	13,2
Autres	20,0	18,7
AMERIQUE DU NORD ET AMERIQUE CENTRALE	21,7	24,6
Etats-Unis	14,6	19,1
Canada	6,4	5,0
Autres	0,7	0,5
AMERIQUE DU SUD	4,1	4,6
Brésil	3,2	3,3
Argentine	0,5	0,5
Autres	0,4	0,8
ASIE	35,2	34,0
Chine	20,0	21,3
Inde	9,0	7,0
Autres	6,2	5,7
MOYEN-ORIENT	5,4	5,4
Turquie	1,4	1,5
Autres	4,0	3,9
AFRIQUE	2,5	2,8
Algérie	0,1	0,1
Egypte, Rép, arabe d'	1,0	1,0
Maroc	0,1	0,6
Afrique du Sud	0,4	0,2
Autres	0,9	0,9
OCEANIE	2,6	2,6
Australie	2,6	2,6
Autres	–	–
TOTAL MONDIAL	106,4	105,9

[1] Chiffres provisoires.
[2] dont l'ancienne RDA en 1990.
Source: Conseil International du Blé.

marché américain du blé un faiblissement de la demande, ce qui a entraîné un glissement constant des prix au cours de la première moitié de la campagne. Les prix cotés sont demeurés stables jusqu'en décembre. Puis, les prix ont accusé un fléchissement important alors que les négociants anticipaient à la fois une bonne récolte aux Etats-Unis en 1990 et un glissement des exportations, surtout à destination de l'URSS et de la Chine. Les stocks de l'ancienne récolte de blé ont également pesé sur le marché. Les prix se sont tassés régulièrement pour se stabiliser aux environs de 128 $ US/tonne pour le blé de force rouge d'hiver fob au Golfe en juillet 1990 et à 116 $ US/tonne en octobre.

Au cours de la campagne 1989-1990, le marché du blé a présenté certaines anomalies de prix. Par exemple, aux Etats-Unis, la prime aux protéines entre le DNS, le blé de printemps du nord vitreux, et le HRW, le blé de force rouge d'hiver, a beaucoup diminué car il y avait d'importants approvisionnements en grain d'une qualité supérieure à la moyenne dans ce pays. A d'autres moments, un scénario inhabituel s'est développé au niveau des prix, puisque le blé DNS à haute teneur en protéines se vendait à un prix inférieur à celui du HRW.

Les revenus provenant du marché n'ont pas, vu l'usage énergique de subventions à l'exportation de la Communauté européenne et des Etats-Unis, atteint les chiffres attendus. Ainsi, jusqu'à 33 p. cent de la totalité du blé américain exporté en 1989 (de juin à mai; farine de blé non comprise) l'ont été en vertu du Programme d'Expansion des Exportations, le PEE, y compris de fortes quantités vers la Chine, l'URSS et l'Égypte. Les subventions au titre du PEE allaient de 2,20 à 34,13 $ US/tonne, soit une moyenne de 14,39 $ US/tonne en 1989-1990. Les subventions à l'exportation de la CE sont passées de 43 à 47 $ US/tonne en juillet 1989 à une fourchette de 110 à 115 $ US/tonne en juin 1990 alors que les prix internationaux se contractaient.

LE BLE DUR

La production

La production mondiale de blé dur a grimpé de 17 p. cent en 1989. Elle s'est chiffrée à 24,7 millions de tonnes. Malheureusement, la sécheresse qui a sévi au Moyen-Orient et dans les pays riverains de la Méditerranée a partiellement compensé les fortes augmentations enregistrées en Amérique du Nord. La production de blé dur du Canada a atteint 4,1 millions de tonnes contre deux millions de tonnes en 1988. Aux Etats-Unis, la production a plus que doublé, de 1,2 million de tonnes en 1988 à 2,5 millions de tonnes.

La récolte italienne de blé dur a été fortement réduite par la sécheresse qui a touché les pays méditerranéens, si bien que la CE n'en a engrangé que 6 millions de tonnes contre 6,7 millions en 1988. Le mauvais temps a également entraîné des pertes en Turquie et en Syrie. L'Algérie et la Tunisie ont rentré des récoltes inférieures à la normale pour la deuxième année consécutive.

Le commerce

La demande de blé dur a conservé une certaine vigueur en 1989-1990, bien qu'elle n'ait été soutenue que par de modestes primes par rapport aux autres blés. Le volume

TABLEAU 4
PRODUCTION MONDIALE DE BLE DUR

	1989[1]	1988
	(en milliers de tonnes)	
EUROPE DE L'OUEST	6 083	6 774
Autriche	40	40
CE-12	6 023	6 714
France	1 346	1 167
Grèce	1 130	1 160
Italie	3 066	3 924
Portugal	48	32
Espagne	343	341
AMERIQUE DU NORD	6 758	3 349
Canada	4 098	1 979
Etats-Unis	2 510	1 220
AMERIQUE DU SUD	135	152
Argentine	65	82
MOYEN-ORIENT	6 400	5 870
Syrie	600	1 350
Turquie	5 550	4 000
AFRIQUE DU NORD	2 810	2 468
Algérie	570	415
Maroc	1 767	1 766
Tunisie	333	167
AUTRES	2 500	2 500
TOTAL MONDIAL	24 686	21 113

[1] Chiffres provisoires.
Source: Conseil International du Blé.

TABLEAU 5
EXPORTATIONS DE BLE DUR
DES PRINCIPAUX EXPORTATEURS

	1989-90[1,2]	1988-89
	(en milliers de tonnes)	
Canada	2 838	2 003
CE-12[3]	800	1 588
Etats-Unis	1 509	510
Autres	103	470
TOTAL MONDIAL	5 250	4 571

[1] Chiffres provisoires.
[2] Campagne de juillet à juin sauf au Canada, août à juillet.
[3] Non compris le commerce intracommunautaire
Source: Pour le Canada – Statistique Canada, «Commerce des céréales du Canada», et Commission canadienne des grains, «Exportations de céréales canadiennes».
Pour tous les autres pays – CIB, *Market Report*, décembre 1990.

des échanges mondiaux a atteint 5,3 millions de tonnes, une augmentation qui venait d'une forte reprise des importations, surtout de l'Algérie et de l'URSS. L'Algérie, le plus gros acheteur mondial de blé dur, en a importé 1,8 million de tonnes en 1989-1990. Les importations de l'URSS, à 1,1 million de tonnes, étaient très importantes et la Commission y voyait le résultat de la baisse des rendements dans les principales zones de production de ce pays en raison de la sécheresse.

Le Canada a conservé sa place de premier exportateur de blé dur, représentant à lui seul plus de la moitié du commerce mondial. Les exportations du Canada ont atteint un record de 2,8 millions de tonnes en 1989-1990. Les exportations américaines de blé dur ont remonté à 1,5 million de tonnes, tandis que celles de la CE accusaient, vu le manque de grain, une chute de presque 50 p. cent.

Les stocks de report

La fermeté de la demande de blé dur a conduit à une chute des stocks de report des trois plus grands pays exportateurs, le Canada, les Etats-Unis et la CE. Ils n'étaient plus que de 3,85 millions de tonnes à la fin de 1989-1990.

Les stocks de report du Canada n'ont, malgré la forte production de 1989, enregistré qu'une modeste augmentation vu les records à l'exportation et les efforts considérables de la Commission à la vente. Les stocks de blé

TABLEAU 6
STOCKS DE REPORT DE BLE DUR
DES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS

	1989-90 [1]	1988-89
	(en milliers de tonnes)	
Canada (août/juillet)	1 257	826
CE-12 (juillet/juin)	1 200	1 500
Etats-Unis (juin/mai)	1 400	1 600
TOTAL MONDIAL	3 857	3 926

[1] Chiffres provisoires.
Source: Canada - Statistique Canada
CE-12 et Etats-Unis – CIB, *Market Report*, décembre 1990.

dur canadien se tenaient à 1,25 million de tonnes à la fin de la campagne 1989-1990. Par contre, les Américains réussissaient, par l'augmentation de leurs exportations, à faire baisser leurs stocks de blé dur de 12,5 p. cent, pour finir la campagne à 1,4 million de tonnes. Les stocks de report de la CE accusaient, eux aussi, une baisse par rapport à 1988-1989.

Les prix

Les prix du blé dur se sont effrités tout au long du printemps et de l'été de 1989 alors que les perspectives d'une récolte abondante en 1990 devenaient une certitude. L'importance des approvisionnements au Canada et aux Etats-Unis, les principaux exportateurs de blé dur, a exercé une pression à la baisse sur les prix si bien que le blé dur s'est vendu au rabais en 1989-1990, ou moyennant une prime très modeste, par rapport aux blés meuniers. Les cotations à l'exportation se tenaient au début de la campagne aux environs de 155 $ US/tonne, fob Saint-Laurent, soit presque 20 $/tonne de moins qu'au début du printemps. Puis, suite aux tendances baissières après le milieu de la campagne, les prix du blé dur ont baissé à 120 $/tonne, fob Saint-Laurent, vers la fin de la campagne. L'augmention des subventions à l'exportation qui a fait suite à la récolte abondante de 1990, a entraîné une baisse supplémentaire des prix.

Le blé dur s'est vendu à rabais par rapport au blé de printemps du nord vitreux pendant une grande partie de la première moitié de la campagne. Puis, à compter de mars 1990, une prime a de nouveau été demandée par rapport au blé de printemps, la demande à l'exportation commençant à se raffermir.

LES CEREALES SECONDAIRES

La production

La production mondiale de céréales secondaires de 1989 est évaluée à 805,2 millions de tonnes, soit une récolte nettement supérieure à celle de 1988 où la sécheresse avait fait tomber le total à 725 millions de tonnes. Le total de 1989 a dépassé les chiffres de la campagne précédente de 11,1 p. cent et surpassé la production de 1986.

La plus forte partie de l'augmentation de production est venue des Etats-Unis où la récolte de maïs a atteint 191,2 millions de tonnes. La production des autres céréales secondaires américaines a également progressé; le sorgho, de 14,6 millions de tonnes en 1988 à 15,7 millions de tonnes et l'orge, de 6,3 à 8,8 millions de tonnes. La

TABLEAU 7
PRODUCTION MONDIALE DE CEREALES SECONDAIRES

	1989[1]	1988
	(en millions de tonnes)	
EUROPE DE L'OUEST	95,2	100,1
CE-12	82,8	89,1
Danemark	5,6	6,0
France	25,2	26,9
Rép. féd. allemande	15,0	15,1
Italie	8,5	8,4
Espagne	13,6	16,8
Royaume-Uni	8,7	9,4
Autres CE-12	6,2	6,5
Suède	3,8	3,5
Autres	8,6	7,7
EUROPE DE L'EST	69,8	62,5
Rép. dém. allemande	7,4	6,2
Hongrie	8,6	7,9
Pologne	18,5	16,9
Roumanie	14,4	13,3
Yugoslavie	10,4	8,7
Autres	10,5	9,5
URSS	105,1	97,7
AM. DU NORD ET AM. CENTRALE	262,5	186,7
Canada	23,5	19,7
Mexique	14,1	13,8
Etats-Unis	221,4	149,7
Autres	3,5	3,5
AMERIQUE DU SUD	37,9	42,3
Argentine	8,3	6,7
Brésil	21,9	27,3
Autres	7,7	8,3
ASIE	164,5	165,2
Chine	95,2	94,9
Inde	32,1	26,4
Indonésie	4,8	5,2
Thaïlande	4,5	4,4
Turquie	6,9	10,1
Autres	21,0	24,2
AFRIQUE	62,6	63,0
Egypte. Rép. arabe d'	5,3	5,0
Nigéria	8,1	8,5
Afrique du Sud	9,9	13,0
Tanzanie	4,1	3,3
Autres	35,2	33,2
OCEANIE	7,6	7,5
Australie	7,1	6,9
Autres	0,5	0,6
TOTAL MONDIAL	805,2	725,0

[1] Chiffres provisoires.
Source: Pour le Canada – Statistique Canada.
Pour tous les autres pays – CIB, *Market Report*, décembre 1990.

production de céréales secondaires du Canada a grimpé de 19 p. cent par rapport à 1988 pour se chiffrer à 23,5 millions de tonnes. En Argentine, la production a augmenté de presque 24 p. cent par rapport à la récolte dévastée par la sécheresse de 1988. La production de céréales secondaires de l'Australie n'a monté que de 200 000 tonnes par rapport aux 6,9 millions de tonnes de 1988 et cette augmentation venait entièrement de l'orge. Par contre, la CE a souffert une baisse de 6,3 millions de tonnes, de 89,1 millions de tonnes en 1988 à 82,8 millions de tonnes, suite à une réduction des emblavements dans les pays membres et à un temps sec qui a fait chuter les rendements en France et en Espagne, les deux principaux producteurs de céréales secondaires de la CE.

Le commerce

Le commerce mondial des céréales secondaires a atteint 101,7 millions de tonnes en 1989-1990, le niveau le plus élevé depuis 1980-1981, l'année du record de 108,3 millions de tonnes. Les échanges en céréales secondaires ont dépassé les ventes de blé pour la première fois depuis huit ans.

Les exportations de maïs américain qui ont augmenté de 8,6 millions de tonnes par rapport à la campagne précédente pour atteindre 60,1 millions de tonnes, ont été le moteur de la croissance du commerce des céréales secondaires. Le Canada et l'Afrique du Sud ont également vu leurs exportations augmenter, tandis que les mauvaises conditions de croissance faisaient baisser les exportations de la CE.

Les achats massifs de l'URSS, à plus de 23 millions de tonnes, ont joué un rôle très important quant à la croissance du commerce mondial des céréales secon-

TABLEAU 8
EXPORTATIONS DE CEREALES SECONDAIRES
DES PRINCIPAUX EXPORTATEURS

	1989-90 [1]	1988-89
	(en millions de tonnes)	
Argentine	4,0	4,7
Australie	2,7	2,1
Canada	5,1	3,5
Chine	3,3	4,8
CE-12	9,8	11,4
Afrique du Sud	3,5	1,1
Thaïlande	1,3	1,7
Etats-Unis	66,8	62,7
Autres	5,2	5,7
TOTAL MONDIAL	101,7	97,7

[1] Chiffres provisoires.
Source: Pour le Canada – la Commission canadienne des grains et Statistique Canada.
Pour tous les autres pays – CIB, *Market Report*, décembre 1990.

daires. L'Extrême-Orient a également augmenté le volume de ses achats, surtout le Japon, la Corée et le T'aïwan, où la production d'aliments du bétail poursuit sa progression. La mauvaise récolte de céréales secondaires, et la situation très tendue au niveau de la demande, ont conduit le Mexique à des achats hors de l'ordinaire. Il faut noter aussi un léger gain au poste des importations de la Turquie et de l'Iraq.

Les stocks de report

Bien que la production mondiale de céréales secondaires ait atteint 805,2 millions de tonnes en 1989-1990, la demande mondiale a dépassé la production pour la troisième année consécutive. Les stocks mondiaux de report ont donc accusé un nouveau recul. En fin de campagne, ils n'étaient plus que de 121 millions de tonnes, une chute de 25,1 millions de tonnes et le niveau le plus bas depuis 1983-1984. Vu l'augmentation des utilisations, le ratio stocks/utilisations n'est plus que de 14,7 p. cent contre 18,4 p. la campagne précédente.

Les prix

Au début de la campagne 1989-1990, les prix des céréales secondaires ont subi le poids de la récolte américaine de maïs 1989. Après la baisse des prix qui suit la moisson, les cotations du maïs jaune américain n° 3, le grade de base, ont fluctuées à l'intérieur d'une fourchette très étroite comprise entre 104 et 110 $ US/tonne, et cela jusqu'en décembre. Puis, les prix à l'exportation se sont raffermis au Golfe pour atteindre un pic de 125 $ US/tonne en mai suite à la forte demande venant de l'URSS et du Mexique. Malgré tout, les prix des céréales secondaires ont repris leur glissement vers la fin de la campagne, si bien que le maïs jaune américain n° 3 n'était offert qu'à 100 $ US/tonne en septembre en raison des perspectives d'une autre bonne récolte en 1990. Les prix du blé fourrager, très bas, ont ajouté une pression supplémentaire sur les prix des autres céréales fourragères. Les prix de base de la plupart des céréales fourragères ont, en fin de campagne, accusé des baisses allant de 5 à 15 p. cent par rapport à la fin de 1988-1989, bien que les stocks soient à des niveaux historiquement bas.

L'ORGE

La production

En 1989, la production mondiale d'orge se tenait toujours bien au-dessous des 182,6 millions de tonnes récoltées en 1987. En fait, à 169,6 millions de tonnes, elle n'a pas changé par rapport à 1988, les diminutions de production en Europe de l'Ouest et dans le Moyen-Orient ayant compensé les augmentations en Amérique du Nord et en Union soviétique.

La production américaine d'orge s'est chiffrée à 8,8 millions de tonnes en 1989. Au Canada, la production a, vu l'accroissement des superficies et les meilleurs rendements, atteint 11,7 millions de tonnes, soit une augmentation de 18 p. cent. L'URSS a également engrangé une plus forte recolte grâce à de meilleurs rendements. Par contre,

TABLEAU 9
PRODUCTION MONDIALE D'ORGE

	1989 [1]	1988
	(en millions de tonnes)	
Australie	4,1	3,3
Canada	11,7	10,2
Chine	5,7	6,3
Europe de l'Est [2]	18,2	16,6
CE-12	46,5	50,6
Etats-Unis	8,8	6,3
URSS	48,5	44,5
Autres	26,1	31,8
TOTAL MONDIAL	169,6	169,6

[1] Chiffres provisoires.
[2] Sauf la Yougoslavie.
Source: Pour le Canada – Statistique Canada.
Pour tous les autres pays – CIB, *Market Report*, décembre 1990.

dans la CE, un temps chaud et sec, et une diminution des superficies, ont conduit à une diminution de production. La CE qui s'était classée en tête du peloton des grands producteurs d'orge en 1988 suite à une récolte de 50,6 millions de tonnes, n'en a produit que 46,5 millions de tonnes en 1989, perdant ainsi sa première place au profit de l'URSS. Les gains réalisés par l'Australie au titre de l'orge venaient d'une légère augmentation des emblavements et de rendements records.

TABLEAU 10
EXPORTATIONS D'ORGE
DES PRINCIPAUX EXPORTATEURS

	1989-90 [1]	1988-89
	(en millions de tonnes)	
Australie	2,1	1,5
Canada	4,2	2,6
CE-12	7,8	9,6
Etats-Unis	2,1	1,6
Autres	1,4	0,8
TOTAL MONDIAL	17,6	16,1

[1] Chiffres provisoires.
Source: Pour le Canada – la Commission canadienne des grains et Statistique Canada.
Pour tous les autres pays – CIB, *Market Report*, décembre 1990.

Le commerce

Le commerce mondial de l'orge s'est élevé à 17,6 millions de tonnes en 1989-1990, soit un peu plus que la campagne précédente alors que les échanges avaient porté sur 16,1 millions de tonnes. La CE a, malgré sa faible récolte, conservé une place dominante sur le marché de l'orge, ses exportations ayant atteint un total de 7,8 millions de tonnes. Le Canada et les Etats-Unis ont profité de la mauvaise récolte de la CE pour accroître leurs exportations d'orge. Les exportations d'orge du Canada se sont chiffrées à 4,2 millions de tonnes, soit 62 p. cent de plus que la campagne précédente, si bien que le Canada a pris la seconde place parmi les exportateurs mondiaux d'orge.

Une forte proportion de l'accroissement du commerce de l'orge provient d'achats records, 4,3 millions de tonnes, de la part de l'Union soviétique. La diminution des importations de l'Arabie Saoudite, 3,8 millions de tonnes en 1989-1990 au lieu de 4,4 millions de tonnes en 1988-1989, a été largement compensée par de plus fortes importations de la part de l'Iran, de l'Iraq et de la Turquie.

La forte demande d'orge fourragère a fait baisser les stocks de report d'environ 4,7 millions de tonnes, à 24,9 millions de tonnes, à la fin de 1989-1990.

Les prix

Les prix de l'orge ont accusé une chute importante en Europe et aux Etats-Unis tout au long de l'été de 1989 en raison, principalement, de la faiblesse de la demande à l'exportation et de l'anticipation d'une bonne récolte en Amérique du Nord. Les prix de l'orge anglaise à l'exportation, en fob et sans tenir compte des subventions à l'exportation, se tenaient en moyenne à 136 $ US/tonne en avril 1989 mais, ils ont baissé à 114 $ US/ tonne au cours de l'automne pour livraison sur novembre 1989. Les prix de l'orge américaine ont suivi le même scénario et, l'orge américaine n° 2, fob des ports du nord-ouest du Pacifique qui se tenait en moyenne à 133 $ US/tonne en avril 1989 a glissé régulièrement aux environs de 112 $ US/tonne en octobre. Mais, la baisse de production de la CE, liée à une reprise de la demande, a fait remonter les prix en novembre. La tendance haussière s'est poursuivie jusqu'en janvier alors que les prix atteignaient 130 à 135 $ US/tonne. Les prix se sont tassés légèrement pendant le printemps, puis ils ont chuté au cours de l'été en raison des prix extrêmement bas du blé. Les prix de l'orge anglaise n'était plus, quand arriva le mois d'août, qu'à 100 $ US/tonne.

Au cours de la campagne 1989-1990, les subventions au titre du PEE étaient en moyenne de 13 $ US/tonne sur l'orge américaine, contre 11 $ US/tonne en 1988-1989. Les subventions à l'exportation sur l'orge européenne se tenaient dans une fourchette de 60 à 115 $ US/tonne, soit une moyenne de 95 $ US/tonne en 1989-1990, contre 87 $ US/tonne en 1988-1989.

LE RIZ

La terre fournit plus de 90 p. cent des aliments nécessaires pour nourrir le genre humain. Les céréales représentent environ les trois quarts de ce chiffre mondial. Le blé est la principale céréale entrant dans la consommation humaine, mais le riz y a également une place très importante. L'utilisation moyenne de riz se chiffre à plus de 300 millions de tonnes par an. La plus grande partie de ce riz est produite et consommée dans les pays de l'Extrême-Orient si bien que le volume des transactions est très faible.

Au cours des 20 dernières années, la consommation de riz par habitant a accusé une certaine diminution dans ces pays, alors que la consommation de blé y enregistrait une augmentation.

L'amélioration du standard de vie, et l'urbanisation, ont probablement donné naissance à ces changements. L'urbanisation accroît en effet la demande de produits préparés, en général de denrées à base de blé. L'augmentation du revenu conduit, elle-aussi, à une plus grosse consommation de blé, tant et si bien que l'avenir du blé se présente plutôt bien sur ces marchés

CHAPITRE II
LA VENTE DES CEREALES CANADIENNES

LE BLE ET LES PRODUITS DU BLE

Les exportations de blé et de produits du blé ont grimpé à 17,4 millions de tonnes en 1989-1990, soit environ cinq millions de tonnes de plus que la campagne précédente, alors que la sécheresse entraînait une forte chute des ventes.

La nette amélioration des disponibilités à l'exportation a permis à la Commission d'élargir sa clientèle. Au total, le Commission a vendu du blé, dont du blé dur, à 67 pays alors qu'au cours de la dernière campagne, elle n'avait pu servir que 56 pays clients.

Le tableau 11 donne la liste des principaux marchés du blé ainsi que les chiffres comparatifs des deux dernières campagnes. La Chine conserve sa place de premier client, les exportations à destination de ce pays dépassant 4,5 millions de tonnes. L'Iran est revenu sur la scène en tant que gros marché pour le blé canadien.

TABLEAU 11
LES PRINCIPAUX MARCHES DU BLE (DONT LE BLE DUR) ET DE LA FARINE DE BLE

	1989-90 [1]	1988-89	1987-88
	(en milliers de tonnes)		
Chine	4 581	2 830	7 664
URSS	3 497	2 666	4 500
Japon	1 465	1 355	1 484
Iran	1 445	26	1 113
Iraq	783	783	884
Algérie	609	337	764
Cuba	434	605	953
Etats-Unis	372	278	397
Philippines	360	117	32
Indonésie	336	246	189
Italie	357	410	439
Bangladesh	336	291	220
Royaume-Uni	272	410	413
Brésil	220	14	448
Venezuela	181	323	532
Autres	2 161	1 713	3 481
TOTAL	17 410	12 404	23 514

[1] Chiffres provisoires.
Source: 1989-1990 – la Commission canadienne des grains.
Campagnes précédentes – Statistique Canada.

LE BLE DUR

Les exportations de blé dur canadien, à un total de 2,8 millions de tonnes, représentaient plus de 60 p. cent des échanges mondiaux en 1989-1990. L'Union soviétique à qui la Commission a vendu plus de un million de tonnes de blé dur demeure notre principal client. Les exportations à destination de l'Algérie, de la Libye, du Japon et des Etats-Unis ont également augmenté.

TABLEAU 12
LES PRINCIPAUX MARCHES DU BLE DUR

	1989-90 [1]	1988-89	1987-88
	(en milliers de tonnes)		
URSS	1 095	715	992
Algérie	605	326	611
Etats-Unis	218	186	203
Libye	170	78	96
Italie	155	214	231
Japon	141	118	94
Belgique/Luxembourg	66	52	78
Rép. dém. allemande	61	60	53
Iraq	60	–	–
Venezuela	53	116	175
Autres	258	141	157
TOTAL	2 838	2 003	2 754

[1] Chiffres provisoires.
Source: 1989-1990 – la Commission canadienne des grains.
Campagnes précédentes – Statistique Canada.

L'ORGE ET LES PRODUITS DE L'ORGE

Les exportations d'orge et de produits de l'orge ont atteint 4,5 millions de tonnes en 1989-1990, ce qui a été possible en raison de la forte récolte de 1989. Les stocks de report ont malgré tout diminué de 2,8 millions de tonnes à la fin de la campagne 1988-1989 à 2,1 millions de tonnes à la fin de 1989-1990.

L'Arabie Saoudite est encore le plus important client du Canada en orge et l'Union soviétique a repris une place parmi les gros acheteurs. Le tableau 13 fait ressortir que des pays comme le Japon, l'Iraq, la République démocratique allemande et l'Iran ont également augmenté le volume de leurs achats.

Les exportations d'orge de brasserie ont accusé une chute de 349 000 tonnes en 1988-1989 à 240 000 tonnes en 1989-1990 surtout en raison de la faiblesse des stocks d'orge de brasserie de bonne qualité. Voici les débouchés de l'orge de brasserie par quantité et destination: la Colombie, 20 000 tonnes; les Etats-Unis, 213 000 tonnes et le Pérou, 7 000 tonnes.

TABLEAU 13
LES PRINCIPAUX MARCHES DE L'ORGE

	1989-90 [1]	1988-89	1987-88
	(en milliers de tonnes)		
Arabie Saoudite	1 358	1 091	1 678
Japon	843	698	900
URSS	914	–	208
Iraq	282	115	111
Rép. dém. allemande	276	176	260
Iran	217	63	123
Etats-Unis	213	213	278
Emirats arabes unis	50	–	–
Chine	26	123	278
Turquie	23	–	–
Autres	28	138	538
Total grain en vrac	4 230	2 617	4 374
Malt (équivalent grain)	273	261	220
TOTAL GENERAL	4 503	2 878	4 594

1 Chiffres provisoires.
Source: 1989-1990 – la Commission canadienne des grains.
Campagnes précédentes – Statistique Canada.

LES PRIX DU BLE SUR LE MARCHE INTERIEUR

Au cours de la campagne 1989-1990, la Commission du blé a poursuivi sa politique de fixation des prix aux minoteries canadiennes en fonction des fluctuations du marché nord-américain. Les nouveaux prix étaient fixés tous les deux ou trois mois pour tenir compte des changements de prix des blés américains de qualité équivalente.

En juin 1990, la Commission est passée à une fixation hebdomadaire des prix. Les prix sont maintenant fixés tous les vendredis et ils s'appliquent aux achats des minoteries de la semaine suivante.

Les prix hebdomadaires sont fixés sur la base des prix à terme du blé roux de printemps vitreux à la bourse de Minnéapolis et du blé tendre blanc de printemps à la bourse de Chicago. Les prix du blé dur sont établis par rapport aux cours en vigueur sur le marché américain du blé dur semoulier.

La Commission établit la base, écart de prix entre le prix pour un mois de livraison désigné et le prix au comptant d'une même marchandise, par rapport au mois «actif» le plus proche, sauf pour le blé dur, et elle la fixe pour une durée déterminée. Par exemple, la base du blé roux de printemps n° 1 de l'Ouest, le CWRS, 13,5 p. cent, a été annoncée le 18 mai 1990. Cette base est relative au mois de juillet, le mois «actif» le plus proche, à Minnéapolis et la Commission l'a utilisée pour fixer le prix hebdomadaire du vendredi jusqu'au 20 juillet 1990, après quoi la base est relative au mois de septembre, le mois «actif» suivant. La Commission du blé a fait remarquer qu'elle annoncera la base deux semaines avant de l'inclure dans les calculs.

La base du blé roux de printemps n° 1 de l'Ouest, 13,5 p. cent, comprend la prime de marché du blé de printemps du Nord vitreux, le DNS, 14 p. cent, à Duluth, par rapport au prix à terme de Minnéapolis ainsi qu'une prime de qualité pour le n° 1 CWRS, 13,5 p. cent, à Thunder Bay par rapport au DNS 14 p. cent à Duluth, deux ports comparables.

Comme la base est établie pour une durée assez longue, la Commission utilise, pour la calculer, le taux de change à terme qui sera en vigueur le jour où elle sera annoncée. La première base que la Commission a fixée était de 32,40 $ CAN par tonne.

Le gouvernement fédéral n'a versé aucune contribution au compte de mise en commun du blé 1989-1990 au titre de l'élimination de la politique de double-prix. Le gouvernement fédéral a annoncé que les compensations versées aux producteurs à ce titre après 1988-1989, seraient incorporées dans d'autres programmes.

LES PRIX DE L'ORGE DE BRASSERIE SUR LE MARCHE INTERIEUR

La Commission du blé a poursuivi sa politique de fixation des prix de l'orge de brasserie sur le marché intérieur tout en tenant compte de l'offre et de la demande et des conditions du marché.

La sécheresse de 1988 et le temps sec et chaud de l'été 1989 ont soulevé des inquiétudes quant aux disponibilités en orge de brasserie de bonne qualité. Une forte proportion de la récolte 1989 d'orge de brasserie avait une teneur en protéines trop élevée au goût des malteries.

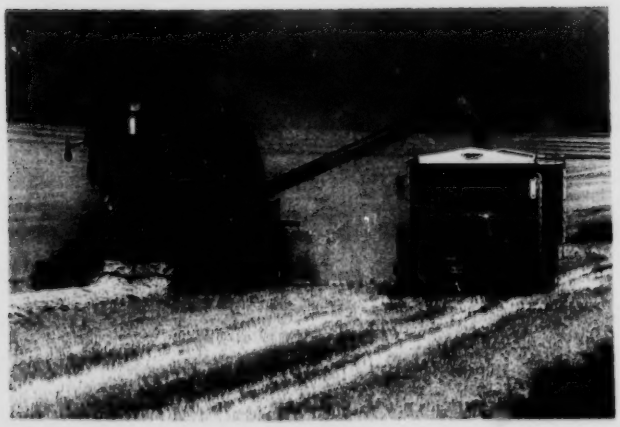

Les prix de l'orge de brasserie sur le marché intérieur étaient très fermes au début de la campagne 1989-1990. Les prix de l'orge de brasserie à deux rangs, en magasin à Thunder Bay, se tenaient à plus de 260 $ par tonne.

Les prix ont commencé leur mouvement à la baisse vers le printemps de 1990. En avril 1990, les prix de l'orge de brasserie à deux rangs n'étaient plus que de 221 $ par tonne sur le marché intérieur. Le tassement des prix s'est poursuivi en raison de l'augmentation des emblavements en orge et des bonnes conditions de l'été de 1990 si bien que, vers la fin de la campagne, l'orge de brasserie à deux rangs était tombée à moins de 190 $ par tonne sur le marché intérieur.

LES VENTES A CREDIT

Un total de six pays ont bénéficié des ventes à crédit de la Commission du blé au cours de la campagne 1989-1990. Le tableau 14 en donne la ventilation par quantité et par destination.

La Commission du blé, lorsqu'elle fait une vente à crédit, emprunte l'argent nécessaire. Les fonds ainsi obtenus servent à payer le compte de mise en commun et ils sont inclus dans l'ajustement de fin de campagne.

TABLEAU 14
LES EXPORTATIONS DE CEREALES EN VERTU D'ACCORDS DE CREDIT

du 1er août 1989 au 31 juillet 1990
(en tonnes)

BLE ET BLE DUR	
Algérie	604 552
Brésil	199 733
Cuba	80 424
Iraq	782 587
Jamaïque	59 096
URSS	3 447 350
Sous-total	5 173 742
ORGE	
Iraq	223 873
URSS	913 827
Sous-total	1 137 700
TOTAL BLE ET ORGE	6 311 442

Source: CCB Directorat de la Planification et de la Coordination et Directorat des Finances, au 30 janvier 1991.

Le gouvernement fédéral garantit les emprunts que la Commission doit faire pour financer les ventes à crédit auprès des banques. Si le capital et les intérêts dûs ne peuvent pas être recouvrés, le gouvernement fédéral devra, en vertu de sa garantie, fournir les fonds pour rembourser les emprunts bancaires de la Commission, si bien que le risque ne retombe pas sur les producteurs.

LES PROGRAMMES D'AIDE ALIMENTAIRE

Les expéditions de blé et de farine de blé au titre de l'aide alimentaire ont atteint, en 1989-1990, les mêmes chiffres que la campagne précédente. Les quantités expédiées au titre du Programme Alimentaire Mondial, de l'Agence Canadienne de Développement International, de l'aide du Gouvernement fédéral et de la *Canadian Foodgrains Bank* ont atteint 833 500 tonnes environ.

Le tableau 15 fait ressortir que 44 pays ont reçu de l'aide alimentaire au cours de la campagne. Le Bangladesh a, encore une fois, été le plus gros bénéficiaire.

TABLEAU 15

LES EXPORTATIONS DE L'OUEST-CANADIEN A TITRE D'AIDE ALIMENTAIRE EN 1989-1990

(août/juillet)

(tonnes)

	A.C.D.I.			P.A.M.			Total		
Pays	Blé	Farine	Sous-total	Blé	Farine	Sous-total	Blé	Farine	Sous-total
Algérie	–	–	–	–	12 210	12 210	–	12 210	12 210
Bangladesh	200 390	–	200 390	160 291	–	160 291	360 681	–	360 681
Barbade	–	–	–	3 500	–	3 500	3 500	–	3 500
Bolivie	11 420	–	11 420	–	869	869	11 420	869	12 289
Brésil	–	–	–	17 497	–	17 497	17 497	–	17 497
Burundi	–	–	–	–	938	938	–	938	938
Chine	–	–	–	14 000	–	14 000	14 000	–	14 000
Colombie	–	–	–	–	2 760	2 760	–	2 760	2 760
Costa Rica	–	–	–	–	538	538	–	538	538
Rép. dominicaine	–	–	–	10 300	–	10 300	10 300	–	10 300
Egypte	–	–	–	–	7 314	7 314	–	7 314	7 314
El Salvador	–	–	–	–	4 002	4 002	–	4 002	4 002
Equateur	–	–	–	–	4 140	4 140	–	4 140	4 140
Ethiopie	15 320	–	15 320	29 795	16 804	46 599	45 115	16 804	61 919
Gambie	–	–	–	–	483	483	–	483	483
Ghana	25 000	–	25 000	–	–	–	25 000	–	25 000
Guatemala	–	–	–	–	2 708	2 708	–	2 708	2 708
Guyane	–	–	–	–	124	124	–	124	124
Inde	–	–	–	11 586	–	11 586	11 586	–	11 586
Indonésie	–	–	–	10 250	–	10 250	10 250	–	10 250
Iran	–	–	–	6 925	–	6 925	6 925	–	6 925
Jamaïque	–	–	–	6 600	704	7 304	6 600	704	7 304
Jordanie	6 419	–	6 419	–	–	–	6 419	–	6 419
Liban	–	–	–	–	2 760	2 760	–	2 760	2 760
Mali	3 731	–	3 731	–	–	–	3 731	–	3 731
Mauritanie	–	–	–	3 080	207	3 287	3 080	207	3 287
Maurice	–	–	–	–	2 652	2 652	–	2 652	2 652
Maroc	11 185	–	11 185	–	9 598	9 598	11 185	9 598	20 783
Mozambique	40 179	–	40 179	–	–	–	40 179	–	40 179
Nicaragua	–	–	–	–	2 507	2 507	–	2 507	2 507
Paraguay	–	–	–	–	2 587	2 587	–	2 587	2 587
Pérou	–	–	–	–	4 513	4 513	–	4 513	4 513
Rwanda	1 450	–	1 450	–	–	–	1 450	–	1 450
Sénégal	16 403	–	16 403	–	–	–	16 403	–	16 403
Somalie	–	–	–	–	2 594	2 594	–	2 594	2 594
Sri Lanka	–	–	–	6 000	–	6 000	6 000	–	6 000
Soudan	–	–	–	–	13 110	13 110	–	13 110	13 110
Syrie	–	–	–	–	28 380	28 380	–	28 380	28 380
Trinité	–	–	–	1 800	–	1 800	1 800	–	1 800
Tunisie	19 400	–	19 400	–	1 242	1 242	19 400	1 242	20 642
Uganda	–	–	–	4 901	–	4 901	4 901	–	4 901
Viêt-nam	–	–	–	–	13 042	13 042	–	13 042	13 042
Yemen, Rép. arabe du	–	–	–	–	8 349	8 349	–	8 349	8 349
Yemen, Rép dém. et pop.	–	–	–	–	13 338	13 338	–	13 338	13 338
Sous-Total	350 897	–	350 897	286 525	158 473	444 998	637 422	158 473	795 895

FCBA: **Ethiopie 11 842 tonnes; Jamaïque 850 tonnes; Kenya 13 200 tonnes; Mozambique 3 500 tonnes; Soudan 21 570 tonnes; Zimbabwe 5 138 tonnes** 56 100

Aide du gouvernement du Canada: Pologne 32 000 32 000

TOTAL GENERAL 883 995

CHAPITRE III
LES RESSOURCES EN CEREALES ET LEUR MOUVEMENT

INTRODUCTION

Les ressources totales en grain ont remonté dans des proportions importantes en 1989-1990 par rapport aux chiffres de la campagne précédente alors que la récolte était décimée par la sécheresse. La production des six principaux grains de l'Ouest est évaluée à 40,9 millions de tonnes, soit 10 millions de tonnes de plus qu'en 1988-1989. Malgré la sécheresse en fin de saison, la récolte atteignait presque la moyenne. Le tableau 16 donne les chiffres par grain et par province.

TABLEAU 16
RENDEMENTS ET PRODUCTION DES PRAIRIES EN 1990 [1]

	ALBERTA				SASKATCHEWAN			
	RENDEMENT		PRODUCTION		RENDEMENT		PRODUCTION	
	1989	Moyenne de 10 ans 1979-88	1989	Moyenne de 10 ans 1979-88	1989	Moyenne de 10 ans 1979-88	1989	Moyenne de 10 ans 1979-88
	(bx/acre)		(Mlot)		(bx/acre)		(Mlot)	
Blé	31,2	30,1	6,4	5,6	23,4	24,6	12,6	13,2
Orge	51,4	49,5	5,7	5,8	37,3	41,9	3,0	3,0
Avoine	61,8	62,5	1,6	1,2	43,3	48,1	0,8	0,7
Seigle	29,2	29,4	0,2	0,2	24,7	23,0	0,4	0,2
Lin	20,0	19,3	0,1	0,1	13,3	16,5	0,2	0,2
Canola	21,9	21,9	1,3	1,3	17,8	22,4	1,3	1,3
PRODUCTION TOTALE	–	–	15,3	14,2	–	–	18,3	18,6

	MANITOBA				TOTAL OUEST DU CANADA [2]			
	RENDEMENT		PRODUCTION		RENDEMENT		PRODUCTION	
	1989	Moyenne de 10 ans 1979-88	1989	Moyenne de 10 ans 1979-88	1989	Moyenne de 10 ans 1979-88	1989	Moyenne de 10 ans 1979-88
	(bx/acre)		(Mlot)		(bx/acre)		(Mlot)	
Blé	28,9	29,1	4,1	3,4	26,1	26,5	23,3	22,4
Orge	44,4	47,3	1,5	1,8	45,3	46,6	10,4	10,9
Avoine	44,0	52,2	0,3	0,4	53,0	56,1	2,8	2,4
Seigle	33,9	29,5	0,2	0,1	27,5	26,4	0,8	0,6
Lin	12,4	16,4	0,2	0,4	13,2	16,6	0,5	0,7
Canola	15,3	21,4	0,4	0,5	19,0	21,9	3,1	3,1
PRODUCTION TOTALE	–	–	6,7	6,6	–	–	40,9	40,1

[1] Chiffres provisoires.
[2] dont la Colombie britannique.
Source: Statistique Canada.

La Campagne 1989-1990 n'a pas connu de grands problèmes de manutention ou de transport. Les exportations de grain canadien ont atteint 24,9 millions de tonnes contre 18,2 millions de tonnes en 1988-1989. A la fin de la campagne 1989-1990, les stocks de report étaient retombés à des niveaux extrêmement bas, presque des records.

LA RECOLTE, DEVELOPPEMENT ET QUALITE

Au printemps de 1989, l'humidité des sols laissait fort à désirer en raison de la sécheresse des années précédentes (voir page 22). Toutefois, en mai et plus encore en juin, des pluies générales ont redonné de l'espoir dans la plupart des régions. Un temps sec et chaud est revenu en juillet et pendant la première quinzaine d'août. La chaleur et le peu de réserves hydriques des sols ont eu un effet désastreux sur les récoltes, surtout sur celles qui avaient été semées très tard.

Malgré ce temps peu favorable en fin de saison, le blé et le blé dur ont donné d'assez bons rendements. L'orge, l'avoine et surtout les oléagineux n'ont pas aussi bien réussi, la sécheresse de la fin de l'été ayant causé des pertes de rendements plus élevées. Le temps chaud et sec a entraîné un nombre élevé de grains maigres et une forte teneur en protéines dans l'orge de brasserie si bien que les malteurs ne disposaient pas des quantités qu'ils auraient aimé avoir.

Les conditions ont changé du tout au tout vers la mi-août, alors qu'un temps froid et de la pluie envahissaient les Prairies. La moisson s'est arrêtée pendant ce temps. La pluie a entraîné une forte détérioration de la qualité du blé, du blé dur et de l'orge. Le temps sec revenu, la température est demeurée très basse en Alberta et la moisson s'y est poursuivie jusqu'à la fin d'octobre. L'automne, exceptionnellement pluvieux dans le sud de la Peace River, a provoqué de grosses difficultés à la moisson.

GRAPHIQUE 1
LIVRAISONS DES PRODUCTEURS

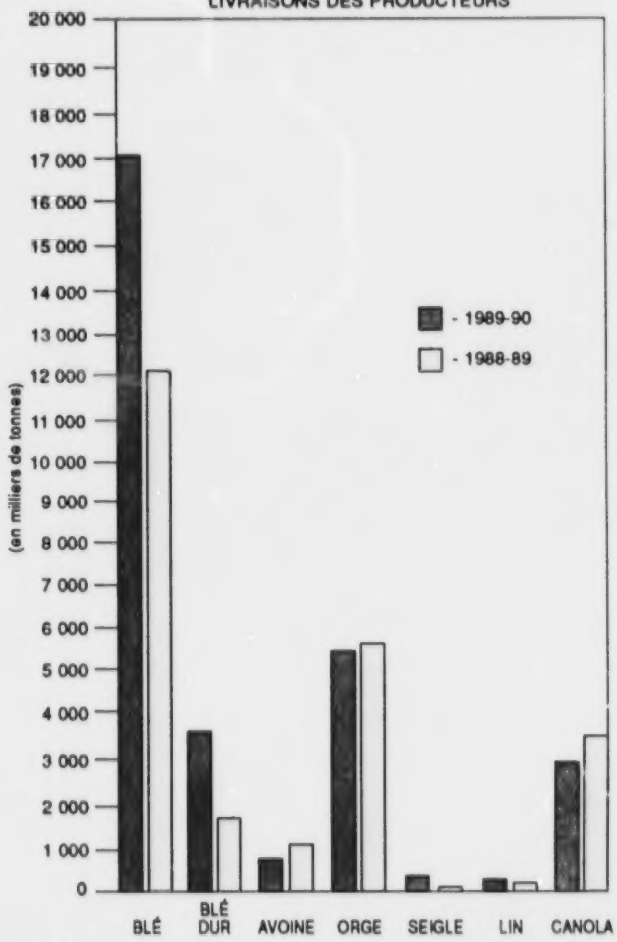

LES LIVRAISONS DES PRODUCTEURS

Grâce à un important programme d'exportations, les producteurs ont vu s'ouvrir la chance de livrer la presque totalité de leur grain en 1989-1990. Donc, compte tenu d'un retour à une production moyenne dans les Prairies, le volume des livraisons a augmenté brusquement. Les producteurs ont livré 30,6 millions de tonnes en 1989-1990 contre 24,5 millions de tonnes au cours de la campagne précédente. Le graphique 1 fait ressortir la forte augmentation des livraisons de blé et de blé dur par rapport aux autres grains.

CARTE 1

TOTAL DES PRECIPITATIONS
du 1er mai au 30 avril 1989

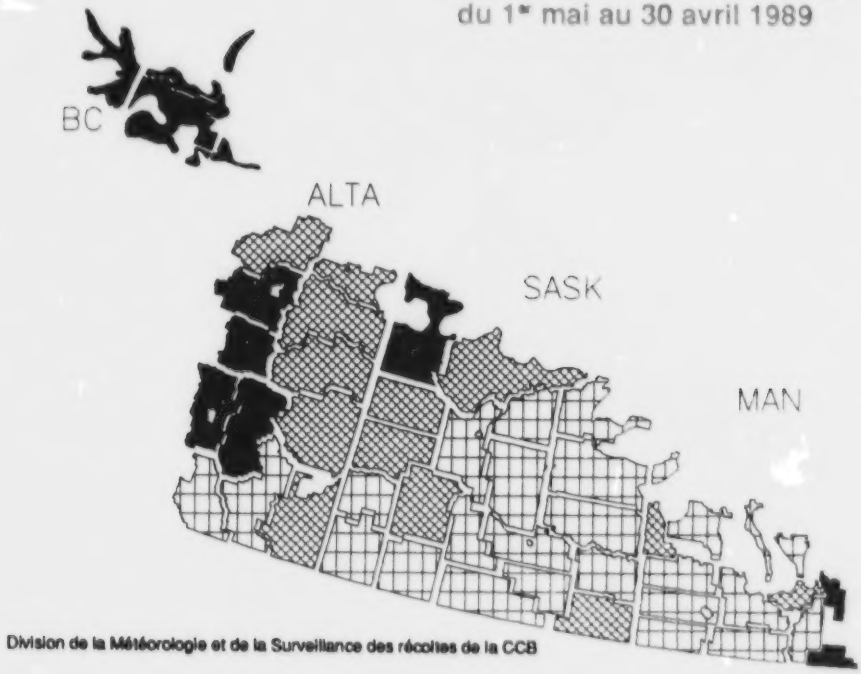

Division de la Météorologie et de la Surveillance des récoltes de la CCB

CARTE 2

PRECIPITATIONS
Août 1989

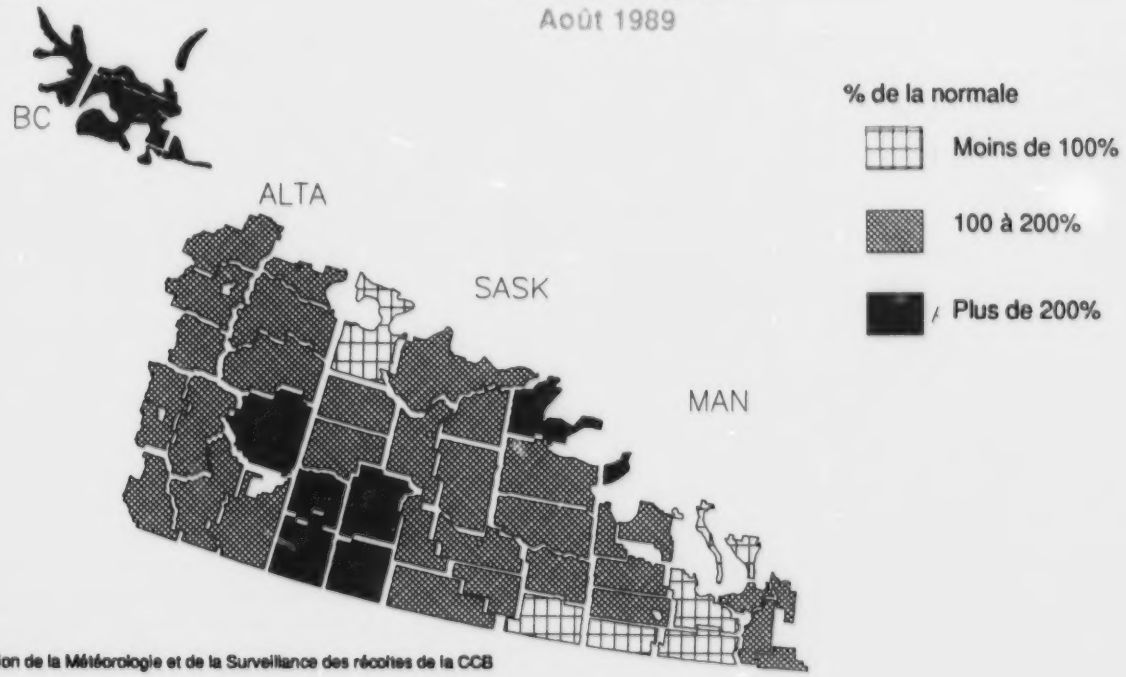

Division de la Météorologie et de la Surveillance des récoltes de la CCB

TABLEAU 17
ETATS DES CONTINGENTS DE LIVRAISON DE LA CAMPAGNE AU 31 JUILLET 1990

	Contingent	Kg/acre assignée	Bu/acre assignée	Grade	Teneur
Blé de force roux de printemps	A à J	1 000	36,7	Tous	Tous
Blé dur	A à H	1 610	59,1	Tous	Tous
Blé Canada Prairie de printemps	A à E	1 770	65,3	Tous	Tous
Blé d'utilité	A à E	2 040	75,3	Tous	Tous
Blé rouge d'hiver	A à E	1 630	60,2	Tous	Tous
Blé tendre blanc de printemps	A à D	1 505	55,4	Tous	Tous
Orge	A à C	330	15,3	Tous	Tous
Orge s/contrat	Séries A à C	2 000	91,8	1 et 2 de l'Ouest aux normes	Tous
Blé tendre blanc de printemps s/contrat		2 000	73,5	1 et 2 de l'Ouest aux normes	Tous
Blé d'utilité s/contrat		2 000	73,5	1 Cda utilité aux normes	Tous
Avoine		1 500	97,3		
Seigle		1 900	74,8		
Seigle aux distilleries	Dispensé des contingents				
Lin		1 900	74,8		
Lin aux huileries	Dispensé des contingents				
Canola		1 700	75,0		
Canola aux huileries	Dispensé des contingents				
Blé hors-commission		2 000	73,5		
Orge hors-commission		1 600	73,5		

Blé tendre blanc de printemps sélectionné — 1 wagon/60 acres ou 1360 kg/acre par camion
Orge de 1re choix — 6 wagons max. de 2/6 rgs ou une combinaison des deux

La Commission canadienne du blé a pu vendre la totalité du grain que les producteurs ont décidé de lui livrer au cours de la campagne 1989-1990. Le mouvement du grain a commencé assez lentement car les stocks de report étaient plutôt bas au début de la campagne et que la moisson prenait du retard en Saskatchewan et en Alberta. Il s'est accéléré au cours de l'automne et il a gardé un rythme soutenu pendant tout l'hiver. La campagne a pris fin calmement, l'espace se faisant disponible à la collecte à mesure que les stocks agricoles s'épuisaient.

La Commission a ouvert des contingents en tous grades en 1989-1990. La Commission a également offert des contrats à livraison garantie portant sur l'orge n° 1 et 2 de l'Ouest, le blé d'utilité et le blé tendre blanc de printemps.

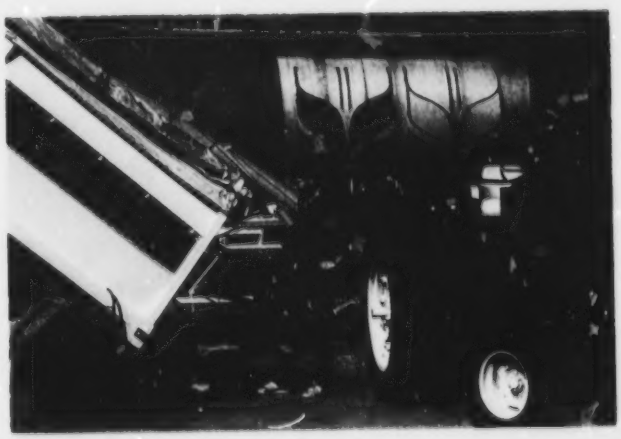

TABLEAU 18
LES STOCKS AGRICOLES DANS LES PRAIRIES AU 31 JUILLET DES CAMPAGNES 1985 A 1990

Grain	1990 [1]	1989	1988	1987	1986	1985
			(en milliers de tonnes)			
Blé	540	650	2 105	4 575	685	920
Blé dur	150	125	415	415	60	140
Avoine	660	390	660	800	455	345
Orge	920	1 000	2 370	1 330	815	700
Seigle	200	70	170	235	160	145
Lin	15	50	125	140	65	25
Canola	225	455	160	170	275	85
TOTAL	2 710	2 740	6 005	7 665	2 515	2 360

[1] Chiffres provisoires.
Source: Statistique Canada.

TABLEAU 19
LES STOCKS COMMERCIAUX, PAR GRAIN, AU 31 JUILLET DES CAMPAGNES 1885 A 1990

Grain	1990 [1]	1989	1988	1987	1986	1985
			(en milliers de tonnes)			
Blé	4 387	3 544	3 644	6 530	7 305	6 134
Blé dur	1 193	701	1 126	1 194	494	384
Avoine	174	271	207	144	171	124
Orge	1 009	1 725	1 200	1 602	2 209	1 291
Seigle	173	141	159	165	142	233
Lin	39	132	287	302	207	119
Canola	544	694	491	449	675	375
TOTAL	7 519	7 208	7 114	10 386	11 203	8 660

[1] Chiffres provisoires.
Source: 1990 – la Commission canadienne des grains.
Toutes les campagnes précédentes – Statistique Canada, «Commerce des céréales du Canada».

TABLEAU 20
LES EXPEDITIONS DEPUIS LES SILOS DE COLLECTE

Grain	1989-90				1988-89			
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta [1]	Total	Manitoba	Saskatchewan	Alberta [1]	Total
		(en milliers de tonnes)				(en milliers de tonnes)		
Blé	3 349	8 557	4 613	16 519	2 251	5 694	4 259	12 204
Blé dur	206	2 654	687	3 547	119	1 349	382	1 850
Avoine	56	146	424	626	82	189	772	1 044
Orge	761	2 091	2 921	5 773	551	1 441	3 229	5 221
Seigle	108	186	68	362	50	78	53	181
Lin	170	176	26	372	161	149	30	341
Canola	346	1 119	1 017	2 482	448	1 099	977	2 524
TOTAL	4 996	14 929	9 756	29 681	3 662	9 999	9 702	23 365

[1] dont la Colombie britannique.
Source: la Commission canadienne des grains.

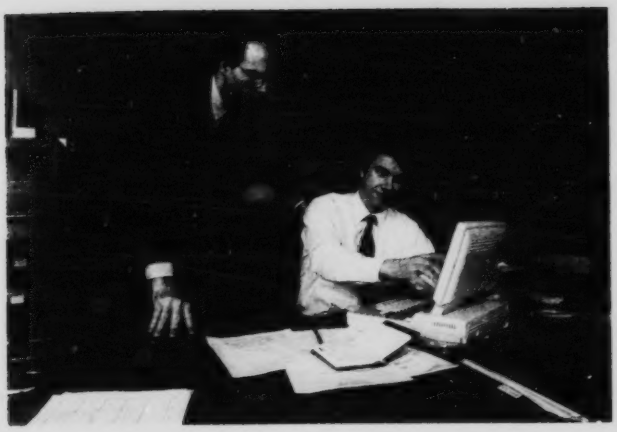

Contrairement aux autres campagnes, les producteurs devaient assigner des acres donnant droit aux contingents à ces contrats. La Commission a accepté la totalité du tonnage sous contrat que les producteurs offraient de livrer. La Commission a poursuivi sa politique d'annoncer les contingents et les appels de livraison du grain sous contrat aussitôt que possible dans le but de permettre aux producteurs de prendre des décisions quant à leurs livraisons.

LES STOCKS DE REPORT

Les stocks de report des six principaux grains se retrouvaient, à la fin de la campagne 1989-1990, parmi les niveaux records les plus bas. Le total des stocks agricoles et des stocks commerciaux n'était que de 10,2 millions de tonnes, contre 9,9 millions de tonnes à la fin de la dernière campagne, mais toujours extrêmement bas du point de vue historique. Les stocks agricoles sont restés aux environs de 2,7 millions de tonnes. Les tableaux 18 et 19 donnent la ventilation des stocks agricoles des Prairies et des stocks en positions commerciales.

LES EXPEDITIONS DEPUIS LA COLLECTE

Le volume des expéditions des six principaux grains depuis les silos de collecte ont augmenté dans des proportions importantes en 1989-1990, faisant ressortir l'amélioration des ressources en grain. Les expéditions se sont chiffrées à 29,7 millions de tonnes contre 23,4 millions de tonnes la campagne précédente. L'expédition du grain à partir du Manitoba et surtout de la Saskatchewan a fortement grimpé. Le tableau 20 donne la ventilation des expéditions depuis la collecte par grain et par province.

LA COTE OUEST

Les exportations depuis les ports de la Côte Ouest ont atteint 16,4 millions de tonnes en 1989-1990; un total qui n'a été dépassé qu'une seule fois, en 1987-1988, l'année du record. Elles se tenaient donc à 0,6 million de tonnes de moins que le record mais à 4,5 millions de tonnes de plus que la campagne précédente. Le retour à une production même moyenne après la terrible sécheresse de la dernière campagne a permis cette croissance des expéditions depuis la Côte Ouest.

La Commission a réussi un effort gigantesque aux ports de la Côte Ouest malgré l'ampleur des travaux aux silos portuaires et aux installations de chargement. Les exportations depuis le port de Vancouver se sont chiffrées à 11,6 millions de tonnes ce qui lui a valu la troisième place au tableau d'honneur, tandis qu'à Prince Rupert, il s'agissait d'un record de 4,8 millions de tonnes.

THUNDER BAY ET LE SAINT-LAURENT

Les exportations par les silos portuaires de Thunder Bay et les silos de transbordement du Saint-Laurent se sont chiffrées à 7,3 millions de tonnes en 1989-1990, contre 5,3 millions de tonnes en 1988-1989.

Le mouvement du grain par les Grands Lacs qui a commencé très lentement, a pris de la vitesse vers la fin de l'automne. Toutefois, le temps froid qui s'est abattu sur cette région a ralenti le mouvement dans la Voie maritime du Saint-Laurent et a mis fin prématurément à la navigation. Les opérations ont rencontré d'autres problèmes. Il a fallu réparer l'écluse de Saint-Lambert qu'un navire avait

TABLEAU 21
FRAIS TOTAUX DE TRANSPORT ET DE MANUTENTION
POUR LE BLE A DESTINATION DE L'EST

Thunder Bay au St-Laurent [1] (par eau)	23,252	20,908	22,364	21,565	25,586	24,489
Thunder Bay au St-Laurent (par fer en hiver)	n/d	n/d	31,345	32,940	34,229	34,185
Thunder Bay à l'Atlantique [2]	27,352	23,071	24,461	23,615	27,571	27,548

[1] dont le prix du transport par la voie des Lacs au tarif en vigueur à l'ouverture de la navigation.
[2] dont le prix du transport par la voie des Lacs jusqu'à la Baie Géorgienne au tarif en vigueur à la fin de la saison de navigation précédente et le prix du transport par fer de la Baie Géorgienne à l'Atlantique.
n/d non disponible.

endommagé, puis la grève des Garde-Côtes a interrompu la navigation pendant une courte période.

La Commission du blé a mis sur pied un programme de transport par fer au cours de l'hiver dans le but de remplir des engagements qu'elle avait pris sur janvier, février et mars. Au total, 66 trains ont transporté 557 825 tonnes de blé et de blé dur de Thunder Bay jusqu'au Saint-Laurent au cours de l'hiver de 1990.

La saison de navigation de 1990 a commencé très rapidement. Le premier navire a appareillé de Thunder Bay le 27 mars 1990. Toutes les sections des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent étaient ouvertes presque en même temps. Le rythme des exportations a ralenti vers la fin de la campagne car les ressources en grain s'amenuisaient.

L'ATLANTIQUE

Les exportations par les ports de l'Atlantique, Halifax et Saint-John Ouest, n'ont été que de 114 000 tonnes en 1989-1990, soit une baisse de 402 000 tonnes. La Commission n'a expédié que du blé et du blé dur par ces deux ports.

Le grain qui a été exporté des ports de l'Atlantique y est surtout arrivé par bateau avant la fermeture de la navigation. Une peu de ce grain y a été transporté par fer depuis la Baie Géorgienne comme cela se fait depuis toujours. Le mouvement du grain par fer à destination de ces deux ports n'a plus la même ferveur depuis que le tarif spécial dit «At and East» n'existe plus. Ce tarif permettait de compenser le coût élevé du transport par fer après la clôture de la navigation. Le tarif «At and East» qui était en vigueur depuis 1960 a été supprimé le 15 juillet 1989.

CHURCHILL

Le port de Churchill a connu un regain d'activité en 1989-1990. Le total des exportations y est en effet passé de 50 000 tonnes l'an dernier à 309 000 tonnes. Bien que la presque totalité du grain expédié par Churchill ait été de l'orge, une petite quantité de blé et de blé dur en est également partie.

Au total, neuf navires ont pris leur cargaison à Churchill au cours de la saison. Le premier navire a commencé à charger le 25 août 1989. Le dernier a appareillé le 16 octobre 1989.

LES TARIFS DE TRANSPORT ET DE MANUTENTION

Le tableau 21 donne le total des frais supportés par le grain faisant mouvement à l'est de Thunder Bay. Le coût du transport à destination du Saint-Laurent et de l'Atlantique a monté durant la saison de navigation 1990. Les augmentations du prix du fret sur les Lacs et des frais d'élévation à Thunder Bay sont les deux principales raisons de la hausse du prix du transport du grain vers l'Est.

TABLEAU 22
FRAIS DE TRANSPORT ET DE MANUTENTION
POUR LE BLE A DESTINATION DE L'EST
(en vigueur à l'ouverture de la navigation)

	1990	1989	1988	1987	1986	1985
			(en dollars par tonne)			
Thunder Bay, Coûts	5,625	5,335	5,160	5,180	5,180	5,013
Elévation [1]	4,750	4,480	4,310	4,310	4,310	4,180
Pesée et Inspection [2]	0,750	0,740	0,740	0,740	0,740	0,740
Droits de la LSCA [3]	0,055	0,055	0,050	0,070	0,043	0,043
Annulation des reçus d'entreposage [4]	0,070	0,060	0,060	0,060	0,060	0,050
Fret sur les Lacs (y compris le mazoutage)						
T.B. aux ports de la Baie	8,13	7,09	7,240	6,680	8,430	9,240
T.B. au St-Laurent	1,00	11,35	13,170	12,140	13,590	15,110
Elévation à la réception aux silos de transbordement de l'Est						
Ports de la Baie	3,53	3,430	3,430	3,430	3,430	3,430
St-Laurent	2,54	2,470	2,470	2,470	2,470	2,400
Atlantique	2,54	2,470	2,470	2,470	2,470	2,400

[1] Réception, pesée et livraison du grain.
[2] Echantillonnage et agréage du grain par un inspecteur et établissement du certificat d'inspection.
[3] Droits de la *Lake Shippers Clearance Association*.
[4] Annulation de l'inscription du reçu d'entrepôt du silo portuaire par la Commission canadienne des grains.

TABLEAU 23
MOYENNE PONDEREE DES RETENUES POUR LE TRANSPORT,
L'ELEVATION ET LE NETTOYAGE A LA COLLECTE

		1989-90	1988-89	1987-88	1986-87	1985-86	1984-85
				(en dollars par tonne)			
Blé	Transport	8,36	6,80	5,94	5,62	5,53	7,20
	Elévation et nettoyage à la collecte	9,70	9,10	8,05	8,02	7,93	7,60
	Total	18,06	15,90	13,99	13,64	13,46	14,80
Blé dur	Transport	8,80	7,05	6,21	5,79	5,71	7,55
	Elévation et nettoyage à la collecte	9,45	8,93	7,97	8,00	7,88	7,56
	Total	18,25	15,98	14,18	13,79	13,59	15,11
Orge	Transport	8,57	6,93	6,03	5,65	5,53	7,16
	Elévation & nettoyage à la collecte	11,43	10,86	9,72	9,74	9,68	9,31
	Total	20,00	17,79	15,75	15,39	15,21	16,47

Le tableau 22 donne la ventilation des frais de mise en fob au port de Thunder Bay, des prix du fret sur les Lacs et des frais d'élévation à la réception du grain aux silos de transbordement de l'Est. Presque tous les coûts, surtout le fret sur les Lacs, ont subi des augmentations par rapport à la dernière campagne.

Le tableau 23 donne la moyenne pondérée du prix du fret ferroviaire et les tarifs d'élévation à la collecte. En vertu de la *Loi sur le Transport des grains de l'Ouest (Bill C-155)*, le prix du fret devait monter d'une tranche importante en 1989-1990. La loi prévoit en effet que la portion du prix du fret qui est à la charge des producteurs va augmenter tous les ans. Au cours des deux dernières campagnes, le gouvernement fédéral avait absorbé une partie de l'augmentation grâce à un programme spécial d'aide mais, il y a mis fin en 1989-1990.

La Commission canadienne des grains a relevé les maxima des tarifs d'élévation aux silos de collecte et aux silos portuaires ainsi que le tarif de nettoyage pour la campagne 1989-1990. Le plafond des frais d'élévation aux silos portuaires étaient de 5,26 $/t sur le blé et de 6,52 $/t sur l'orge. A la collecte, ils sont passés à 8,96 $/t sur le blé et à 11,11 $/t sur l'orge. Les maxima des frais de nettoyage sont maintenant de 2,76 $/t sur le blé et de 3,42 $/t sur l'orge.

CHAPITRE IV
LES AUTRES ACTIVITES

Le développement des marchés

La Commission du blé a offert cinq programmes d'évaluation des variétés aux producteurs avant même que la récolte 1990 soit semée. Il s'agissait des blés Genesis (HY 355) et Biggar (HY 368) ainsi que des orges BT 477, TR 490 et Condor (voir tableau 24). Les programmes d'évaluation variétale que conduit la division du Développement des Marchés ont pour but d'encourager la mise au point de variétés dont le potentiel permettrait aux producteurs de l'Ouest d'élargir leurs débouchés.

TABLEAU 24
PROGRAMMES DE CULTURE SOUS CONTRACT DE 1990

Variété	Nombre de producteurs (acres)	Moyenne des contrats (acres)	Superficie totale	Classe
BLE				
Genesis	730	50-100	61 217	CPP (blanc)
Biggar	378	50-100	31 573	CPP (roux)
ORGE DE BRASSERIE				
BT 477	35	60	2 891	6-rgs bleue
TR 490	26	60	2 186	2-rgs blanche
Condor	11	60	660	2-rgs nue

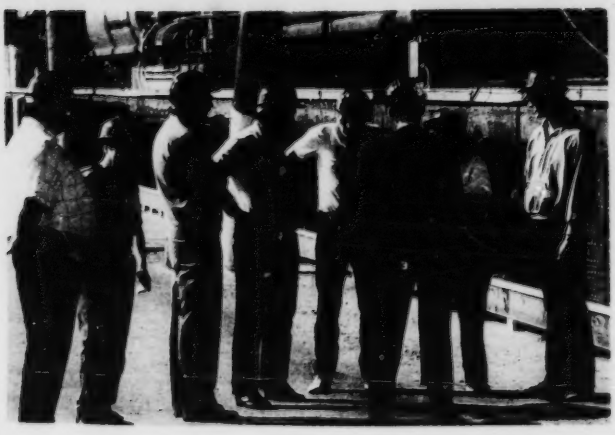

Genesis (HY 355) – Le blé Genesis est le premier blé blanc canadien à haut rendement qui semble remplir les critères de la classe Canada Prairie de printemps. Mis au point à la ferme expérimentale d'Agriculture Canada de Swift Current, c'est un blé bien adapté aux sols bruns et bruns foncés.

Biggar (HY 368) – Cette variété succède au HY 320. Lors de son homologation, il a été parrainé sous le titre de première variété à faire partie de la classe Canada Prairie (roux) de printemps. Comme son prédécesseur, le Biggar est une variété à haut rendement mise au point à la ferme expérimentale de Swift Current. Vu la dureté de son grain, le Biggar possède des valeurs meunières et boulangères nettement supérieures à celles du HY 320 et devrait, de ce fait, être plus facilement accepté des marchés d'outremer..

BT 477 – Il s'agit d'une orge de brasserie à six rangs à aleurone bleue mise au point par l'université de la Saskatchewan. La BT 477 a donné des rendements plus élevés que la Bonanza ou l'Argyle dans toutes sortes de sols au cours des essais. C'est une variété qui présente des qualités très prometteuses en malterie par une plus haute teneur en extrait et une plus forte activité amylolytique que la Bonanza. Les essais de la BT 477 à l'échelle industrielle, d'une durée de deux ans, ont pris fin cette année.

TR 490 – L'orge TR 490 est une orge de brasserie à deux rangs à aleurone blanche mise au point à l'université de la Saskatchewan. Elle a des qualités très prometteuses. La TR 490 ressemble beaucoup à la Harrington et elle a une teneur en extrait plus élevée que la Ellice. Elle a un pouvoir diastatique plus élevé que les orges Harrington et Ellice, et elle a un rendement supérieur à celui de ces deux variétés dans toutes sortes de sols. Le programme d'essais industriels de deux ans est maintenant terminé et les résultats sont très favorables. Cette variété devrait être disponible en vue d'une production générale en 1991.

Condor – L'orge Condor est une variété à deux rangs à grains nus. Elle a montré un fort potentiel de vente pour les rations de la volaille et des porcins, ainsi qu'en consommation humaine. La Commission a, au titre du programme d'essais et suite à la quantité sous contrat, envoyé des échantillons aussi bien à l'industrie alimentaire qu'à l'industrie de l'alimentation du bétail pour évaluation.

L'Institut International du Canada pour le Grain

La Commission participe au financement des activités de l'Institut International du Canada pour le Grain au nom des céréaliculteurs et conjointement avec le gouvernement fédéral. Elle lui a demandé, dans le cadre de ses efforts à l'élargissement de ses débouchés, d'offrir les programmes suivants:

Troisième cours international en technologie de la malterie et de la brasserie – du 24 juillet au 10 août 1989.
Cours en boulangerie pour le Brésil – du 31 juillet au 12 août 1989
Sixième cours international en technologie de la farine – du 28 août au 14 septembre 1989.
Séminaire philippino-canadien sur l'orge fourragère – 16 février 1990, à Manilles, Philippines.
Septième cours international sur l'alimentation animale et les oléagineux – du 3 avril au 17 mai 1990
Vingt-cinquième cours international sur l'industrie céréalière – du 28 mai au 21 juin.
Cours sur l'orge fourragère Canada-Moyen-Orient – du 16 au 26 juillet 1990

En outre, l'Institut a offert les cours suivants:

Cours international sur le canola – du 11 au 21 septembre 1989
Onzième cours canadien sur l'industrie de l'alimentation du bétail – du 6 au 9 novembre 1989
Douzième cours canadien sur l'industrie céréalière – du 4 au 8 décembre 1989.
Vingt-troisième cours sur la commercialisation des céréales – du 8 au 12 janvier 1990.
Vingt-quatrième cours sur la commercialisation des céréales – du 15 au 19 janvier 1990.
Onzième cours canadien en technologie de l'utilisation des grains – du 29 janvier au 2 février 1990
Dix-septième cours pour les chefs en agriculture – du 19 février au 2 mars.
Sixième cours pour les journalistes – du 12 au 16 mars 1990
Cours sur la commercialisation des grains pour les minotiers canadiens – du 1er au 4 avril 1990

L'Institut publie son propre rapport annuel et les éléments de ses nombreuses activités y sont notés. La Commission tient à remercier l'Institut de la haute qualité de ses programmes et de la manière dont il répond aux besoins des marchés que nous servons.

Les missions commerciales

Au cours de la campagne faisant l'objet du présent rapport, les commissaires et des membres de la direction ont visité de nombreux pays, non seulement pour y vendre du grain, mais aussi pour élargir les débouchés de la Commission. Les voici par zones géographiques:

Afrique et Moyen-Orient: l'Algérie, le Bahraïm, l'Egypte, les Emirats arabes unis, l'Iran, l'Iraq, le Koweït, l'Oman, le Quatar et la Tunisie.

Asie: la Corée du Sud, Hong Kong, l'Indonésie, le Japon, la Malaysia, les Philippines, la République populaire de Chine, Singapour, le T'ai-wan et la Thaïlande.

Amérique du Nord: Les Etats-Unis.

Amérique latine et Antilles: le Brésil, le Chili, la Jamaïque, le Mexique et le Venezuela.

Europe de l'Ouest: la Belgique, la Finlande, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, et la Suisse.

Europe de l'Est: la République démocratique allemande et l'U.R.S.S.

Les délégations étrangères

Au cours de la campagne 1989-1990, la Commission a accueilli des hauts représentants de la République populaire de Chine. Leur visite au Canada leur a permis d'observer le fonctionnement de l'industrie céréalière du Canada, des exploitations agricoles jusqu'aux silos portuaires; de se familiariser avec le contrôle de la qualité au Canada et de visiter les installations de manutention des grains de la Côte Ouest.

La Commission a également reçu des visiteurs de 16 autres pays, seuls ou en groupes, au cours de la campagne. Outre les entretiens qu'elle a eu avec eux, la Commission leur a, dans bien des cas, offert son aide pour planifier leurs itinéraires et préparer leurs plans de voyage.

La Commission tient à exprimer ici ses plus vifs remerciements aux différents paliers des gouvernements, aux universités ainsi qu'aux personnes et aux organisations qui ont participé à la préparation de ces visites.

Le programme de bourses

Voilà quatorze ans que la Commission canadienne du blé a inauguré un programme de bourses dans le but d'encourager de jeunes savants à poursuivre une carrière dans la recherche céréalière et les disciplines qui se rattachent à l'agriculture. En vertu de ce programme, des étudiants aux collèges d'agriculture des universités de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan peuvent bénéficier d'une aide financière à partir du compte spécial de la Commission. Le total des bourses d'étude accordées au cours de l'année civile 1990 s'est élevé à 224 916,63 dollars.

Un total de 18 étudiants ont reçu des bourses de recherche leur permettant de poursuivre des études postuniversitaires. Au niveau du diplôme, six nouvelles bourses de trois ans ont également été accordées. Offertes en fonction des notes académiques, les bourses de la Commission du blé sont très recherchées. Chaque boursier reçoit 15 000 $ la première année, 16 000 $ la seconde et 17 000 $ la troisième.

En outre, 29 bourses ont été données à des étudiants non diplômés en troisième et quatrième années. Les bourses de troisième année se montaient à 1 400 $ et celles de quatrième à 1 700 $. Cette année, deux étudiants non diplômés ont obtenu un emploi d'été au siège de la Commission en vertu de ce programme.

LES VISITES ORGANISEES

Environ 1 400 personnes ont visité le siège social de la Commission canadienne du blé à Winnipeg en 1989-1990. On y comptait 19 groupes agricoles, 50 groupes internationaux, 28 groupes à titre éducatif et 17 autres. Ils ont visité les principales divisions de la Commission et les opérations de chacune d'elles ont fait l'objet de discussions.

LE SERVICE DU CONTENTIEUX

Le service du contentieux a de nouveau prêté son concours à la Commission et à toutes ses divisions, y compris la préparation des règlements et ordonnances de la Commission, les questions de succession et de surestarie, et donné le point de vue juridique sur des questions se rattachant à l'activité normale de la Commission.

Le contentieux a également participé au recouvrement des comptes en défaut de paiement au titre de la *Loi fédérale sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies*. Au cours de la campagne, 1 026 comptes lui ont été référés pour règlement et 597 cas traduits devant la cour fédérale du Canada. Par comparaison, les chiffres respectifs de la campagne précédente étaient de 1 388 comptes et de 175 actions en justice.

En outre, le contentieux a préparé et suivi 82 dossiers de faillite dans des cas où les producteurs qui ont déposé leur bilan, avaient obtenu au préalable des avances au comptant en vertu de la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies* dont le remboursement est maintenant en défaut de paiement; contre 83 la dernière campagne.

Toute infraction à la *Loi sur la Commission canadienne du blé et à ses règlements*, ainsi qu'à la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies et à ses règlements*, fait toujours l'objet de poursuites en justice de la part de la Commission.

LES CADRES ET LE PERSONNEL

La campagne 1989-1990 a vu plusieurs changements importants parmi les cadres de la Commission canadienne du blé. Mlle Margaret Redmon occupe le poste d'avocate-conseil au Contentieux. M. John Morriss a quitté la Commission, il était directeur du Département de l'Information. M. Chuck Thompson a été engagé par la Commission sous contrat pour prendre le poste de directeur du Département de l'Information.

M. David Olfert qui était trésorier de la Commission, est devenu directeur exécutif, Finance et trésorier. M. Larry Nentwig a été nommé directeur général, Finance. M. Wil Enns a été promu directeur, opérations comptables, Finance. M. Edward Letkeman est devenu directeur, opérations au comptant et administration des prêts, Finance. M. Harvey Brooks a été nommé directeur, politique, analyse de l'industrie et du commerce.

Les six personnes suivantes ont fait valoir leurs droits à la retraite en 1989-1990: M. Adolphe Lipinski, M. Antonio Santos, M. Donald Kuefler, M. Trevor Code, Mme Adeline Burns et M. Nels Malmas.

La Commission tient à exprimer aux personnes qui ont démissionné et à celles qui ont pris leur retraite, ses plus sincères remerciements pour leurs bons et loyaux services.

Nous devons malheureusement noter le décès des retraités suivants: Mlle Nan McKenzie, Mlle Irène Russell, Mlle Clara Troendle, Mme Anna Pahnke, Mme Alice Mitchell, Mlle Iola Hickey, M. Douglas Steward et M. Antonio Santos. Leur passage parmi nous laisse de nombreux souvenirs.

TABLEAU 25
NOMBRE D'EMPLOYES AU 31 JUILLET

Année	Permanent	Temporaire	Total
1986	482	37	519
1987	462	42	504
1988	448	37	485
1989	434	35	469
1990	430	36	466

LES SUCCURSALES

La Commission a conservé des bureaux à Montréal avec un personnel de sept, à Vancouver avec un personnel de neuf et à Tokyo au Japon avec un personnel de trois.

CHAPITRE V
LE COMITE CONSULTATIF

Le Comité consultatif en fonction depuis janvier 1987 pour un mandat de quatre ans, a poursuivi ses travaux en 1989-1990. Il se composait des personnes suivantes:

Circonscription	Nom	Adresse
1	Wilfred A. Harder	Lowe Farm, Manitoba
2	Larry N. Maguire	Elgin, Manitoba
3	Terry L. Hanson	Fillmore, Saskatchewan
4	Micheal G. W. Halyk	Melville, Saskatchewan
5	J. Harvey Gjesdal	Birch Hills, Saskatchewan
6	Roy R. Atkinson	Landis, Saskatchewan
7	Avery K. Sahl	Regina, Saskatchewan
8	Gary Pike	Lloydminster, Saskatchewan
9	Dan Cutforth	Barons, Alberta
10	Ken D. Galloway	Fort Saskatchewan, Alberta
11	Arthur W. Macklin	Grande Prairie, Alberta

MM. A.K. Sahl et M.G.W. Halyk ont conservé leur fonction respective de président et de vice-président jusqu'à la réunion du 27 mars 1990. A cette date, le comité a fait l'évaluation de ces deux postes, selon les exigences de la *Loi sur la Commission canadienne du blé*. Messieurs Avery Sahl et Wilfred Harder ont été élus président et vice président respectivement pour un mandat d'un an.

Le Comité s'est réuni onze fois en 1989-1990 dans le but d'analyser les activités de la Commission et d'examiner les

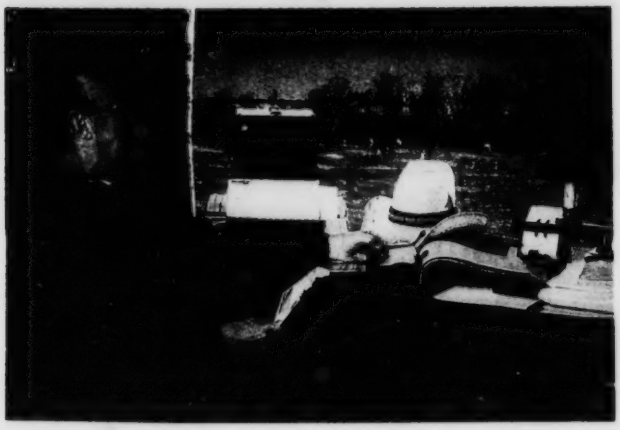

questions administratives concernant les producteurs de l'Ouest. Le comité s'est penché sur certains points d'intérêt et de préoccupations tels que la *Loi sur les Paiments anticipés pour le grain des Prairies*, l'*Accord du libre échange entre les États-Unis et le Canada*, l'amélioration de la qualité de l'orge fourragère exportée du Canada et l'étude de la Commission Internationale du Commerce sur les conditions de concurrence sur les marchés du blé dur entre les États-Unis et le Canada. Le Comité a également été tenu au courant du progrès du Comité d'examen à la Commission du blé, dont le rapport, une fois terminé, a été présenté à la Commission en octobre 1990.

Le Comité a tenu deux réunions hors de Winnipeg. La réunion des 25 et 26 octobre 1989 s'est tenue à Vancouver et comprenait une visite des installations céréalières à Vancouver ainsi qu'à Prince Rupert. La réunion des 18 et 19 juin a eu lieu à Toronto où les discussions ont porté sur des points d'intérêts communs avec l'Office de commercialisation du blé de l'Ontario.

Au cours de la campagne 1989-1990, le Comité a accueilli plusieurs invités à ses réunions. Monsieur Bonne Lemon, le coordinateur du scrutin agricole, a effectué une révision préalable des élections du Comité consultatif qui ont eu lieu à l'automne 1990. A cette occasion, l'Honorable Monsieur Charles Mayer, ministre d'État, Céréales et Oléagineux a assisté au déjeuner au cours de la réunion

régulière du comité, le 24 avril 1990. Le Dr. Harold Bjarnason, sous-ministre adjoint, Céréales et Oléagineux, et M. Jim Everson, Chef du cabinet du ministre d'État, Céréales et Oléagineux, l'accompagnaient. L'adjoint spécial du ministre, M. Phil de Kemp a assisté aux réunions du comité à d'autres occasions. Les représentants de l'Association des Producteurs de Blé dur des États-Unis ont assisté à la réunion du II juillet 1990 pour discuter d'une proposition qu'ils avaient préparée dans le but de voir les agriculteurs canadiens contribuer à la promotion des pâtes alimentaires. M. John Rice, président de l'Association des Producteurs de Blé dur des États-Unis présidait ce groupe.

Les membres du Comité ont représenté le Comité consultatif à des rencontres officielles. M. Terry Hanson a siégé comme représentant du Comité sur le groupe d'étude du gouvernement fédéral sur la protection du revenu des producteurs de produits alimentaires. M. Micheal Halyk était le représentant du Comité au banquet lors de la remise des prix aux étudiants à l'université de Saskatoon. M. Avery Sahl a siégé sur le Comité consultatif du Olds College Industry au nom du Comité.

Une fois encore, les membres du Comité consultatif ont contribué à la préparation des réunions d'information. Au cours des réunions régulières ils se sont penchés sur les questions se rapportant au format des réunions d'information, de leur contenu et du moment le plus favorable pour les tenir. En 1990, les réunions d'information ont eu lieu aux endroits suivants:

Circonscription	Lieu	Date (1990)
1	Carman, MB	19 février
	Stonewall, MB	22 février
2	Souris, MB	21 février
	Grandview, MB	20 février
3	* Avonlea, SK	16 mars
	Stroughton, SK	8 mars
4	Neudorf, SK	7 mars
	Wynyard, SK	6 mars
5	Nipawin, SK	19 mars
	* Rosthern, SK	21 mars
6	Eston, SK	22 mars
	* Rosthern, SK	21 mars
7	* Avonlea, SK	16 mars
	Frontier, SK	15 mars
8	Provost, AB	7 mars
	Lloydminster, SK	6 mars
9	Drumheller, AB	1er mars
	Lethbridge, AB	2 mars
10	Fort Sask., AB	26 février
	Red Deer, AB	27 février
11	Barrhead, AB	16 mars
	Athabasca, AB	15 mars
	Albright, AB	12 mars
	Nampa, AB	13 mars

* Rencontre partagée entre deux circonscriptions.

La Commission tient à exprimer ici ses plus vifs remerciements aux membres du Comité consultatif pour l'aide et les directions qu'ils lui ont apportées au cours de la campagne 1989-1990.

CHAPITRE VI
RESULTATS FINANCIERS ET NOTES COMPLEMENTAIRES

Les états financiers de la Commission canadienne du blé pour la campagne qui vient de s'écouler sont, ainsi que les notes qui s'y rattachent, contenus dans le présent chapitre de ce rapport. Ils consistent en un bilan (tableau I) qui expose la situation financière de la Commission au 31 juillet 1990, ainsi qu'en d'autres états (tableaux II à VIII) donnant les résultats d'exploitation de la Commission pour la campagne se terminant à cette date. L'index qui précède les états financiers en fait ressortir les grands titres.

Les résultats finals d'exploitation des comptes de mise en commun sont inclus dans les comptes de la Commission au 31 juillet lorsque les activités commerciales prennent fin avant la publication du rapport annuel. Les activités relatives aux comptes de mise en commun de l'orge et de l'orge de premier choix 1989-1990 ayant été arrêtées le 30 septembre 1990, et celles des comptes du blé et du blé dur ambré 1989-1990, le 19 octobre 1990, les résultats finals d'exploitation de ces comptes sont donc donnés ici avec les notes qui se rapportent à chacun d'eux.

Bien que l'unité de mesure du grain ait été la "tonne" depuis le 1er février 1978, pour votre gouverne, une tonne est égale à 36,74371 boisseaux de blé et 45,92963 boisseaux d'orge.

COMPTE DE MISE EN COMMUN – BLE

Acompte à la livraison

Au début de la campagne céréalière, la Commission a été autorisée à acheter du blé des producteurs moyennant un acompte à la livraison fixe de 155 $/t pour le blé roux de printemps n° 1 de l'Ouest (n° 1 CWRS). Puis, à compter du 9 janvier 1990, l'acompte à la livraison du n° 1 CWRS a été relevé à 165 $/t.

Ressources en blé

Les ressources en blé du compte de mise en commun 1989-1990 se sont élevées à 18 401 822 tonnes, soit 16 682 883 tonnes livrées par les producteurs, 111 848 tonnes acquises d'autres sources et 1 607 091 tonnes achetées du compte de mise en commun précédent.

Répartition par grade

Le grain livré au compte de mise en commun 1989-1990 était d'une qualité nettement inférieure à celle des livraisons au compte de mise en commun précédent, plus de grain des bas grades. Les livraisons de blé roux de printemps n° 1 et n° 2 de l'Ouest, à 11,069 millions de tonnes, ne représentaient que 66,35 p. cent du total livré contre 86,41 p. cent au compte de mise en commun précédent, tandis que les livraisons de blé roux de printemps n° 3 de l'Ouest, à 5,098 millions de tonnes, s'élevaient à 30,56 p. cent du total réceptionné. Les livraisons de blé d'utilité, dont le grade «Canada fourrager», se sont chiffrées à 516 000 tonnes ou 3,09 p. cent du total livré par les producteurs. Environ 1,02 p. cent du blé livré a été agréé "gourd" et 0,09 p. cent "humide", pratiquement les mêmes chiffres que la campagne précédente.

Etat des résultats d'exploitation et de l'excédent à répartir entre les producteurs – Blé – Tableau A

Les activités commerciales relatives au compte de mise en commun du blé se sont soldées par un excédent de 203 253 274 $. L'excédent net à répartir entre les producteurs, compte tenu du remboursement de 161 708 $ aux utilisateurs de wagons consignés, des frais d'établissement de l'ajustement de fin de campagne et des intérêts créditeurs estimatifs après le 19 octobre 1990, s'est chiffré à 208 191 710 $ ce qui représente une moyenne de 12,480 $/t sur une production marchande de 16 682 883 tonnes. Le tableau B donne le prix total réalisé par les producteurs pour le blé roux de printemps n° 1 de l'Ouest, soit 172,112 $/t pour contre 197,136 $/t au titre du compte de mise en commun précédent pour le même grade.

FRAIS D'EXPLOITATION

Les frais d'exploitation engagés par la Commission et imputables au compte de mise en commun du blé se sont élevés à 130 193 864 $, soit 7,804 $/t. Ils se ventilent comme suit:

Frais fixes – 107 119 376 $

Le total des frais fixes engagés sur le blé par la Commission, y compris les frais d'entreposage plus les intérêts aux silos de collecte et les frais d'entreposage aux silos portuaires, se sont chiffrés à 107 119 376 $, soit à 6,421 $/t.

Intérêts bancaires et intérêts nets d'autres comptes de la Commission – (24 312 632 $)

Ce poste comprend surtout des intérêts bancaires ainsi que des intérêts versés à d'autres comptes de la Commission ou reçus d'eux. Les intérêts créditeurs ont dépassé les intérêts débiteurs de 24 312 632 $, soit de 1,457 $/t.

TABLEAU A

ETAT DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'EXCEDENT A REPARTIR ENTRE LES PRODUCTEURS
COMPTE DE MISE EN COMMUN DU BLE 1989-1990
de la période allant du 1er août 1989 au 19 octobre 1990
(avec chiffres correspondants du compte de mise en commun 1988-1989)

	Mise en commun 1989-1990		Mise en commun 1988-1989	
	Total	la tonne	Total	la tonne
Reçu des producteurs	16 682 883 tonnes		14 218 367 tonnes	
Produit des ventes	2 968 728 228 $	177,950 $	2 904 265 681 $	204,262 $
Acomptes versés à la livraison	2 635 281 090	157,963	2 377 546 508	167,217
Excédent brut	333 447 138	19,987	526 719 173	37,045
Moins frais d'exploitation:				
Frais fixes:				
aux silos de collecte	81 947 913	4,912	43 576 178	3,065
aux silos portuaires	25 171 463	1,509	14 168 229	0,996
Total des frais fixes	107 119 376	6,421	57 744 407	4,061
Intérêts bancaires et intérêts nets d'autres comptes de la Commission	(24 312 632)	(1,457)	(33 651 756)	(2,367)
Surestarie/Bonification	(66 282)	(0,004)	(3 302 045)	(0,232)
Fret supplémentaire:				
– jusqu'aux silos portuaires	15 814 413	0,948	9 266 321	0,652
– modification aux tarifs ferroviaires	2 389 795	0,143	1 675 231	0,118
Manutention et arrêt	62 126	0,004	(19 809)	(0,001)
Séchage	76 344	0,004	32 299	0,002
Wagons-trémies de la Commission, intérêts et amortissement	8 220 815	0,493	7 627 680	0,536
Frais d'administration de la Commission	20 889 909	1,252	17 943 259	1,262
Total des frais d'exploitation	130 193 864	7,804	57 315 587	4,031
Excédent d'exploitation	203 253 274	12,183	469 403 586	33,014
Moins versement intérimaire	–	–	213 275 507	15,000
	203 253 274	12,183	256 128 079	18,014
Plus intérêts créditeurs après le 19 octobre (en 1988-1989, le 30 septembre)	5 252 584	0,315	11 714 518	0,824
Moins frais d'établissement de l'ajustement de fin de campagne (y compris le versement intérimaire de 1988-1989)	152 440	0,009	332 121	0,024
Moins remboursement sur wagons consignés	161 708	0,009	119 016	0,008
Solde à répartir entre les producteurs	208 191 710 $	12,480 $	267 391 460 $	18,806 $

Fret supplémentaire
- jusqu'aux silos portuaires – 15 814 413 $
- mod. aux tarifs ferroviaires – 2 389 795 $

Au cours de la campagne, la Commission a versé 15 814 413 $ en fret supplémentaire en raison du mouvement des grains en direction opposée pour remplir des engagements à la vente.

En vertu de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* adoptée le 31 décembre 1983, les tarifs de transport par fer sont dorénavant révisés et ajustés tous les ans. Le 1er août 1990, le prix du fret a augmenté d'environ 13 p. cent et la Commission s'est vue dans l'obligation de verser un supplément de fret sur les stocks détenus par ses agents à la collecte en date du 1er août 1990, soit la somme de 2 389 795 $ au titre du compte de mise en commun du blé.

Séchage – 76 344 $

Les frais de séchage de la campagne 1989-1990 se sont élevés à 76 344 $, une hausse par rapport aux frais de la dernière campagne, ce qui fait ressortir le pourcentage plus élevé de grain gourd et humide livré à ce compte.

Wagons-trémies de la Commission, intérêts et amortissement – 8 220 815 $

Les frais d'utilisation des 2 000 wagons-trémies de la Commission englobent l'amortissement et les intérêts. La quote-part des frais imputables au compte de mise en commun du blé 1989-1990 s'élève à 8 220 815 $ contre 7 627 680 $ au compte précédent.

Frais d'administration et frais généraux – 20 889 909 $

Ce poste représente la quote-part des frais d'exploitation de la Commission, dont les salaires, les avantages sociaux aux employé(e)s et les dépenses d'exploitation relatives au siège social de la Commission ainsi qu'aux autres bureaux au Canada et à l'étranger, imputée au compte de mise en commun du blé. Il arrive également que les exercices des comptes de mise en commun chevauchent les campagnes, dans ce cas, une certaine fraction des frais d'exploitation de deux campagnes consécutives est imputée aux comptes de mise en commun en fonction de la durée du compte et du tonnage manutentionné. Les frais imputés à ce titre au compte du blé 1989-1990 se sont élevés à

TABLEAU B

PRIX TOTAL REALISE PAR LES PRODUCTEURS SUR LES PRINCIPAUX GRADES DE BLE, BASE EN MAGASIN A THUNDER BAY OU VANCOUVER

Grade	Acompte à la livraison	Ajustement de fin de campagne	Total
		(en dollars la tonne)	
Blé roux de printemps			
N° 1 de l'Ouest, 14,5	169,21 $	11,932 $	181,142 $
No 1 de l'Ouest, 13,5	167,21	9,518	176,728
N° 1 de l'Ouest	165,00	7,112	172,112
N° 2 de l'Ouest, 13,5	160,21	11,561	171,771
N° 2 de l'Ouest	159,21	8,874	168,084
N° 3 de l'Ouest	145,21	15,918	161,128
N° 1 blé Canada Prairie de printemps	141,21	19,918	161,128
N° 2 blé Canada Prairie de printemps	139,21	19,918	159,128
N° 1 Utilité de l'Ouest	149,21	13,918	163,128
No 2 Utilité de l'Ouest	132,21	20,918	153,128
Canada fourrager de l'Ouest	110,00	28,078	138,078
Blé rouge d'hiver			
N° 1 de l'Ouest	144,21	18,918	163,128
N° 2 de l'Ouest	142,21	18,918	161,128
Blé tendre blanc de printemps			
N° 1 de l'Ouest	155,00	8,424	163,424
N° 2 de l'Ouest	152,00	8,424	160,424

20 889 909 $, soit 1,252 $/t, sur une production marchande de 16 682 883 tonnes contre 17 943 259 $, soit 1,262 $/t, sur une production marchande de 14 218 367 tonnes au compte du blé précédent.

Les frais d'administration et les frais généraux de la campagne 1989-1990, du 1er août 1989 au 31 juillet 1990, se sont chiffrés à 30 126 784 $ contre 28 483 006 $ pour la campagne 1988-1989, une augmentation de 1 643 778 $, soit 5,77 p. cent.

COMPTE DE MISE EN COMMUN – BLE DUR AMBRE

Acompte à la livraison

Au début de la campagne, la Commission a été autorisée à acheter du blé dur ambré des producteurs moyennant un acompte à la livraison fixe de 150 $/t pour le blé dur ambré n° 1 de l'Ouest (n° 1 CWAD).

TABLEAU C
ETAT DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'EXCEDENT A REPARTIR ENTRE LES PRODUCTEURS
COMPTE DE MISE EN COMMUN DU BLE DUR AMBRE 1989-1990
de la période allant du 1er août 1989 au 19 octobre 1990
(avec chiffres correspondants du compte de mise en commun 1988-1989)

	Mise en commun 1989-1990		Mise en commun 1988-1989	
	Total	la tonne	Total	la tonne
Reçu des producteurs	3 498 752 tonnes		2 254 359 tonnes	
Produit des ventes	576 605 244 $	164,803 $	468 270 301 $	207,718 $
Acomptes versés à la livraison	502 789 898	143,706	420 780 711	186,652
Excédent brut	73 815 346	21,097	47 489 590	21,066
Moins frais d'exploitation:				
Frais fixes:				
aux silos de collecte	15 557 532	4,447	10 827 316	4,803
aux silos portuaires	6 236 353	1,782	4 810 372	2,134
Total des frais fixes	21 793 885	6,229	15 637 688	6,937
Intérêts	(1 939 580)	(0,554)	1 018 487	0,452
Surestarie/Bonification	(81 889)	(0,023)	(499,446)	(0,221)
Fret supplémentaire:				
– jusqu'aux silos portuaires	922 521	0,263	414 599	0,184
– modification aux tarifs ferroviaires	359 330	0,103	444 893	0,197
Manutention et arrêt	335	–	950	–
Séchage	1 938	–	870	–
Wagons-trémies de la Commission, intérêts et amortissement	1 724 078	0,493	1 209 389	0,537
Frais d'administration de la Commission	4 391 658	1,255	2 844 951	1,262
Total des frais d'exploitation	27 172 276	7,766	21 072 381	9,348
Excédent d'exploitation	46 643 070	13,331	26 417 209	11,718
Plus intérêts créditeurs après le 19 octobre (en 1988-1989, le 30 septembre)	1 205 376	0,344	843 053	0,374
Moins frais d'établissement de l'ajustement de fin de campagne	40 285	0,011	34 023	0,015
Moins remboursement sur wagons consignés	14 790	0,004	12 197	0,005
Solde à répartir entre les producteurs	47 793 371 $	13,660 $	27 214 042 $	12,072 $

TABLEAU D
PRIX TOTAL REALISE PAR LES PRODUCTEURS SUR LES PRINCIPAUX GRADES DE BLE DUR AMBRE, BASE EN MAGASIN A THUNDER BAY OU VANCOUVER

Grade	Acompte à la livraison	Ajustement de fin de campagne	Total
		(en dollars la tonne)	
Blé dur ambré			
N° 1 de l'Ouest	150,00 $	13,851 $	163 851 $
N° 2 de l'Ouest	147,00	11,471	158,471
N° 3 de l'Ouest	143,00	10,371	153,371
N° 4 de l'Ouest	125,00	18,162	143,162
N° 5 de l'Ouest	100,00	38,162	138,162

Ressources en blé dur ambré

Les ressources en blé dur ambré du compte de mise en commun 1989-1990 se sont élevées à 3 951 019 tonnes, soit 3 498 752 tonnes livrées par les producteurs, 27 482 tonnes acquises d'autres sources et 424 785 tonnes achetées du compte de mise en commun précédent.

Répartition par grade

Les livraisons de blé dur ambré n- 1, 2 et 3 de l'Ouest se sont élevées au total à 3,139 millions de tonnes, soit 89,73 p. cent du total livré par les producteurs. Environ 0,50 p. cent du blé dur livré a été agréé "gourd" et 0,05 p. cent "humide".

Etat des résultats d'exploitation et de l'excédent à répartir entre les producteurs – Blé dur ambré – Tableau C

Le tableau C donne les résultats d'exploitation du compte de mise en commun de la campagne qui vient de s'écouler. Les activités commerciales se sont soldées par un excédent de 46 643 070 $. Les frais d'exploitation se sont chiffrés à 27 172 276 $ pour la campagne, soit 7,766 $/t. Les frais fixes, à 21 793 885 $ ou 6,229 $/t, en occupent le poste principal. Compte tenu des remboursements aux utilisateurs de wagons consignés, des frais d'établissement de l'ajustement de fin de campagne et des intérêts créditeurs estimatifs après le 19 octobre 1990, l'excédent net à répartir entre les producteurs s'est chiffré à 47 793 371 $ ce qui représente une moyenne générale de 13,660 $/t sur une production marchande de 3 498 752 tonnes. Le tableau D donne le prix total réalisé par les producteurs pour le blé dur ambré n- 1 de l'Ouest, soit 163,851 $/t contre 204,482 $/t la campagne précédente.

COMPTE DE MISE EN COMMUN – ORGE

Depuis le 1- août 1975, en vertu d'un décret du Conseil, l'orge sélectionnée et acceptée des producteurs en vue de son utilisation en malterie, ou pour la production d'orge mondé ou perlé, a été portée dans un compte de mise en commun distinct à titre d'orge de premier choix. Donc, les opérations décrites dans le compte de mise en commun de l'orge représentent surtout les résultats de la commercialisation des différents grades d'orge fourragère.

Acompte à la livraison

Au début de la campagne, la Commission a été autorisée à acheter de l'orge des producteurs moyennant des acomptes à la livraison fixes de 85 $/t pour l'orge n- 1 de l'Ouest et de 82 $/t pour l'orge n- 2 de l'Ouest. Puis, à compter du 5 octobre 1989, les acomptes à la livraison de l'orge n- 1 et 2 de l'Ouest ont été respectivement relevés à 100 $/t et à 97 $/t.

Ressources et répartition par grade

Les ressources en orge du compte de mise en commun de l'orge fourragère ordinaire se sont élevées à 3 552 714 tonnes, soit 3 067 088 tonnes livrées par les producteurs, 17 436 tonnes acquises d'autres sources et 468 190 tonnes achetées du compte de mise en commun précédent. Les livraisons d'orge n- 1 et n- 2 de l'Ouest représentaient 99,81 p. cent des livraisons des producteurs et l'orge agréée «gourde» et «humide», 1,60 p. cent du total réceptionné.

Etat des résultats d'exploitation et de l'excédent à répartir entre les producteurs – Orge – Tableau E

Les résultats d'exploitation du compte de mise en commun de l'orge de la campagne sont donnés au tableau E.

TABLEAU E

ETAT DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'EXCEDENT A REPARTIR ENTRE LES PRODUCTEURS
COMPTE DE MISE EN COMMUN DE L'ORGE 1989-1990
de la période allant du 1er août 1989 au 30 septembre 1990
(avec chiffres correspondants du compte de mise en commun 1988-1989)

	Mise en commun 1989-1990		Mise en commun 1988-1989	
	Total	la tonne	Total	la tonne
Reçue des producteurs	3 067 088 tonnes		4 035 425 tonnes	
Produit des ventes	394 905 079 $	128,756 $	524 616 931 $	130,003 $
Acomptes versés à la livraison	305 790 879	99,701	483 922 812	119,919
Excédent brut	89 114 200	29,055	40 694 119	10,084
Moins frais d'exploitation:				
Frais fixes:				
aux silos de collecte	9 327 125	3,041	10 930 743	2,709
aux silos portuaires	1 426 806	0,465	2 425 508	0,601
Total des frais fixes	10 753 931	3,506	13 356 251	3,310
Intérêts	(7 600 719)	(2,478)	288 533	0,072
Surestarie/Bonification	1 074 813	0,350	(334 009)	(0,083)
Fret supplémentaire:				
– jusqu'aux silos portuaires	5 639 416	1,839	1 755 367	0,435
– modification aux tarifs ferroviaires	126 040	0,041	1 581 659	0,392
Manutention et arrêt	864	–	–	–
Séchage	7 914	0,003	402	–
Wagons-trémies de la Commission, intérêts et amortissement	1 511 367	0,493	2 164 871	0,536
Frais d'administration de la Commission	3 730 064	1,216	5 092 615	1,262
Total des frais d'exploitation	15 243 690	4,970	23 905 689	5,924
Excédent d'exploitation	73 870 510	24,085	16 788 430	4,160
Moins paiement intérimaire	36 805 057	12,000	–	–
	37 065 453	12,085	16 788 430	4,160
Plus intérêts créditeurs après le 30 septembre	1 611 888	0,525	535 769	0,133
Moins frais d'établissement du versement intérimaire et de l'ajustement de fin de campagne (uniquement l'ajustement de fin de campagne 1988-1989)	129 003	0,042	62 033	0,015
Moins remboursement sur wagons consignés	41 044	0,013	55 037	0,014
Solde à répartir entre les producteurs	38 507 294 $	12,555 $	17 207 129 $	4,264 $

Les activités commerciales se sont soldées par un excédent de 73 870 510 $. Les frais d'exploitation se sont chiffrés pour l'exercice à 15 234 690 $, soit 4,970 $/t. Les frais fixes, à 10 753 931 $ soit 3,506 $/t, en occupent le poste principal. Compte tenu d'un versement intérimaire de 36 805 057 $ aux producteurs au mois d'octobre 1990, du remboursement de 41 044 $ aux utilisateurs de wagons consignés, des frais d'établissement du versement intérimaire et de l'ajustement de fin de campagne ainsi que des intérêts créditeurs estimatifs après le 30 septembre 1990, l'excédent net à répartir entre les producteurs s'est chiffré à 38 507 294 $, soit une moyenne générale de 12,555 $/t sur une production marchande de 3 067 088 tonnes. Le tableau F donne le prix total réalisé par les producteurs pour les principaux grades d'orge livrés au cours de la campagne.

TABLEAU F

PRIX TOTAL REALISE PAR LES PRODUCTEURS SUR LES PRINCIPAUX GRADES D'ORGE, BASE EN MAGASIN A THUNDER BAY OU VANCOUVER

Grade	Acompte à la livraison	Versement intérimaire	Ajustement de fin de campagne	Total
		(en dollars la tonne)		
Orge				
N° 1 de l'Ouest	100,00 $	12,00 $	12,384 $	124,384 $
No 2 de l'Ouest	97,00	12,00	14,694	123,694
Grain mélangé de l'Ouest – Orge	87,45	12,00	12,384	111,834

COMPTE DE MISE EN COMMUN – ORGE DE PREMIER CHOIX

Comme nous l'avons déjà mentionné, depuis le 1er août 1975, en vertu d'un décret du Conseil, l'orge sélectionnée et acceptée des producteurs en vue de son utilisation en malterie, ou pour la production d'orge mondé ou perlé, a été portée dans un compte de mise en commun distinct à titre d'orge de premier choix. Les résultats d'exploitation de ce compte et les remarques appropriées sont donnés ici.

Acompte à la livraison

Au début de la campagne, la Commission a reçu l'autorisation d'acheter de l'orge de premier choix des producteurs moyennant un acompte à la livraison fixe de 105 $/t pour l'orge extra spéciale de l'Ouest à six-rangs et de 115 $/t pour l'orge extra spéciale de l'Ouest à deux rangs. Le 5 octobre 1989, les acomptes à la livraison de l'orge extra spéciale de l'Ouest à six-rangs et de l'orge extra spéciale de l'Ouest à deux rangs ont été respectivement relevés à 135 $/t et à 145 $/t. Puis, le 9 janvier 1990, ils ont été relevés à 160 $/t pour l'orge extra spéciale de l'Ouest à six-rangs et à 170 $/t pour l'orge extra spéciale de l'Ouest à deux rangs.

Ressources et répartition par grade

Les ressources en orge du compte de mise en commun de l'orge de premier choix se sont chiffrées à 843 496 tonnes. Elles représentaient les livraisons d'orge sélectionnée et acceptée par les acheteurs pour transformation en malt, ou en orge mondé ou perlé, que les producteurs ont faites à la Commission au cours de la campagne. A l'agréage, 374 437 tonnes, soit 44,39 p. cent du total, ont été classées "Extra spéciale" et 388 577 tonnes, soit 46,07 p. cent, "Extra". Environ 9 501 tonnes, soit 1,13 p. cent de l'orge livrée à ce compte, ont été agréées «gourde» ou «humide».

Etat des résultats d'exploitation et de l'excédent à répartir entre les producteurs – Orge de premier choix – Tableau G

Le tableau G présente les résultats d'exploitation du compte de mise en commun de l'orge de premier choix de la campagne qui vient de s'écouler. Les activités commerciales se sont soldées par un excédent de 35 224 748 $. Il faut remarquer ici que les frais d'exploitation n'entrent pas en compte dans le cas de l'orge de premier choix. En effet, l'orge de premier choix n'entraîne pas les frais de manutention engagés par la Commission pour l'orge fourragère puisqu'elle n'est pas entreposée par celle-ci mais sélectionnée par le transformateur, l'acheteur, sur la base d'un échantillon du producteur et expédiée, à sa demande, directement de l'exploitation agricole à l'usine de transformation via un silo de collecte. Donc, les seuls frais imputables à ce type d'orge sont les frais se rapportant aux wagons-trémies de la Commission et les frais administratifs, soit 1 441 473 $ ou 1,709 $/t. Ces frais ont été partiellement compensés par des intérêts créditeurs de 4 087 105 $ ou 4,845 $/t. L'excédent net à répartir entre les producteurs s'est, compte tenu du versement intérimaire de 21 087 398 $ aux producteurs en octobre 1990, des frais d'établissement du versement intérimaire et de l'ajustement de fin de campagne, ainsi que des intérêts créditeurs estimatifs après le 30 septembre 1990, chiffré à 14 822 201 $, soit 17,572 $/t sur une production marchande de 843 496 tonnes. Le tableau H donne le prix total réalisé par les producteurs pour les principaux grades d'orge de premier choix livrés au cours de la campagne.

TABLEAU G

ETAT DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'EXCEDENT A REPARTIR ENTRE LES PRODUCTEURS
COMPTE DE MISE EN COMMUN DE L'ORGE DE PREMIER CHOIX 1989-1990
de la période allant du 1er août 1989 au 30 septembre 1990
(avec chiffres correspondants du compte de mise en commun 1988-1989)

	Mise en commun 1989-1990		Mise en commun 1988-1989	
	Total	la tonne	Total	la tonne
Reçue des producteurs	843 496 tonnes		1 074 488 tonnes	
Produit des ventes	170 705 524 $	202,379 $	231 435 674 $	215,391 $
Acomptes versés à la livraison	138 126 408	163,755	195 921 451	182,339
Excédent brut	32 579 116	38,624	35 514 223	33,052
Moins frais d'exploitation:				
Intérêts	(4 087 105)	(4,845)	(3 266 267)	(3,040)
Surestarie/Bonification	–	–	(48 094)	(0,045)
Wagons-trémies de la Commission, intérêts et amortissement	415 649	0,493	576 427	0,537
Frais d'administration de la Commission	1 025 824	1,216	1 355 979	1,262
Total des frais d'exploitation	(2 645 632)	(3,136)	(1 381 955)	(1,286)
Excédent d'exploitation	35 224 748	41,760	36 896 178	34,338
Moins versement intérimaire	21 087 398	25,000	16 117 320	15,000
	14 137 350	16,760	20 778 858	19,338
Plus intérêts créditeurs après le 30 septembre	709 120	0,841	935 670	0,871
Moins frais d'établissement du versement intérimaire et de l'ajustement de fin de campagne	24 269	0,029	29 077	0,027
Solde à répartir entre les producteurs	14 822 201 $	17,572 $	21 685 451 $	20,182 $

TABLEAU H

PRIX TOTAL REALISE PAR LES PRODUCTEURS SUR LES PRINCIPAUX GRADES D'ORGE DE PREMIER CHOIX, BASE EN MAGASIN A THUNDER BAY OU VANCOUVER

Grade	Acompte à la livraison	Versement intérimaire	Ajustement de fin de campagne	Total
	(en dollars la tonne)			
Orge de premier choix				
Extra spéciale de l'Ouest à deux rangs	170,00 $	25,00 $	15,911 $	210,911 $
Extra spéciale de l'Ouest à six rangs	160,00	25,00	16,411	201,411
Extra de l'Ouest à deux rangs	165,00	25,00	18,411	208,411
Extra de l'Ouest à six rangs	155,00	25,00	18,911	198,911

NOTES COMPLEMENTAIRES

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

(1) PRINCIPES COMPTABLES

(a) **Résultats d'exploitation et évaluation des stocks de céréales**

Les résultats finals d'exploitation des comptes de mise en commun de la campagne céréalière qui s'est terminée le 31 juillet sont inclus dans les comptes annuels de la Commission au 31 juillet lorsque les activités commerciales ont pris fin avant la parution du rapport annuel de ladite campagne. Les résultats financiers des comptes de mise en commun de la Commission ainsi arrêtés au 31 juillet tiennent compte:

(i) des stocks de céréales détenus à cette date à la valeur définitive reçue de leur vente, base en magasin à Thunder Bay, Vancouver ou Churchill; et

(ii) des provisions pour les frais engagés ou devant être engagés avant que le produit des ventes soit réalisé en argent comptant ou en lettres de change, y compris les frais administratifs et généraux qui seront engagés après le 31 juillet relativement à la commercialisation et à la comptabilisation des céréales des différents comptes de mise en commun avant la clôture de ces derniers.

Dans le cas des comptes de mise en commun dont les activités commerciales ne sont pas terminées avant la parution du rapport annuel, les stocks non vendus au 31 juillet sont portés dans les livres à leur prix coûtant, soit l'acompte à la livraison versé aux producteurs, et aucune provision n'est constituée pour les frais fixes, les intérêts et les frais d'administration après cette date. Le bilan fait état de tout solde créditeur ou débiteur de ces comptes.

(b) **Conversion des devises**

Les lettres de change à recevoir en devises américaines et faisant l'objet de contrats de change à terme sont converties aux taux stipulés par les contrats. Dans tous les autres cas, les lettres de change à recevoir et les emprunts bancaires à payer en devises américaines sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan.

Les résultats d'exploitation tiennent compte des écarts de conversion des lettres de change et des emprunts bancaires.

(c) **Amortissement**

Les taux d'amortissement, calculés en vue d'amortir totalement les biens sur leur durée d'utilisation estimative, s'établissent comme suit:

Wagons-trémies	30 ans
Immeuble à bureaux	40 ans
Matériel et fourniture de bureau	10 ans
Véhicules automobiles	2 ans

(jusqu'à concurrence du tiers du coût, soit la valeur résiduelle)

(d) **Frais administratifs et généraux**

Les frais administratifs et généraux, sauf les frais relatifs à la répartition des ajustements de fin de campagne aux producteurs, sont imputés aux divers comptes de mise en commun auxquels se rapportent les services, en fonction du tonnage. Les frais relatifs aux ajustements de fin de campagne sont répartis selon le nombre de producteurs qui reçoivent un chèque des différents comptes de mise en commun.

(2) LETTRES DE CHANGE PLUS INTERETS COURUS

Le montant des lettres de change à recevoir comprend la somme de 1 981 139 867 $ (1 619 309 884 $ en 1989) qui correspond aux 1 720 187 433 $ (1 371 366 772 $ en 1989) remboursables en devises américaines.

Les soldes à recevoir découlent des ventes de céréales aux pays suivants: Algérie, Bangladesh, Brésil, Egypte, Ethiopie, Haïti, Iraq, Israël, Jamaïque, Mexique, Pérou, Pologne, URSS et Zambie. Le remboursement intégral doit se faire au cours des 36 mois qui suivent la date d'expédition, sauf pour le Brésil, l'Egypte, Haïti, la Jamaïque, le Mexique, le Pérou, la Pologne et la Zambie avec qui la Commission a convenu, en accord avec le gouvernement fédéral, de reporter à plus tard les dates d'échéance de certains remboursements. En vertu des nouvelles conditions, ces pays vont verser des intérêts et rembourser le capital sur quinze ans. Au 31 juillet 1990, les nouvelles modalités de paiement portaient sur 3 323 435 622 $, dont 1 252 017 849 $ correspondant aux 1 087 104 149 $ à recevoir en devises américaines.

Au cours de la campagne, la Commission a, en accord avec le gouvernement fédéral, paraphé un accord bilatéral avec la Pologne visant à reporter sur quinze ans le remboursement des montants échus mais non réglés, couvrant tous les plans de remboursement établis avant le 31 décembre 1989 et incluant les intérêts courus postérieurement aux échéances. La signature définitive de cet accord a eu lieu après la fin de la campagne. En vertu de celui-ci, les montants qui devaient arriver à échéance entre le 1er janvier 1990 et le 31 mars 1991, feront également partie du nouvel échéancier. Le nouvel accord prévoit que soixante-dix pour cent des intérêts qui vont s'accumuler entre le 1er janvier 1990 et le 31 mars 1991 sur les montants échus et non réglés en vertu des accords de rééchelonnement précédents seront inclus dans le nouvel échéancier, le solde étant payable le 31 mars 1991 au plus tard. Les montants en cause se chiffraient, au 31 juillet 1990, à 944 217 350 $ dont l'équivalent canadien de 354 185 997 $ à recevoir en devises américaines. De ces montants respectifs, un total de 758 653 424 $, dont l'équivalent canadien de 280 005 290 $ à recevoir en devises américaines, était échu au 31 juillet 1990, et il a été consolidé dans le nouvel accord de rééchelonnement.

Au cours de la campagne, la Commission a, en accord avec le gouvernement du Canada, conclu un accord bilatéral avec la Zambie visant à reporter sur dix ans le remboursement des montants échus mais non réglés au 31 décembre 1985, ainsi que des montants échus et non réglés entre le 1er janvier 1986 et le 31 décembre 1986. Au 31 juillet 1990, les livres de la Commission portaient une somme de 14 668 425 $ qui était régie par ce plan de remboursement.

Au cours de la campagne agricole qui a pris fin le 31 juillet 1990, le gouvernement du Canada et d'autres pays créanciers ont convenu de repousser de nouveau les dates d'échéance de certaines obligations de la Zambie bien qu'elles aient déjà été reportées. L'accord bilatéral relatif au report des montants dus et non réglés au 30 juin 1990 et dont les échéances tombent entre le 1er juillet 1990 et le 31 décembre 1991 n'a toujours pas été négocié. Au 31 juillet 1990, les livres de la Commission portaient une somme de 30 426 898 $ qui sera régie par ce plan de remboursement. Au 31 juillet 1990, de ce total, un montant de 26 281 757 $ était déjà échu et tombait déjà sous le coup de cet accord.

Au cours de la campagne agricole qui a pris fin le 31 juillet 1990, le gouvernement du Canada et d'autres pays créanciers ont convenu de repousser de nouveau les dates d'échéance de certaines dettes de la Jamaïque. L'accord de rééchelonnement portera sur les montants en capital échus et non réglés de la période courant du 1er décembre 1989 au 31 mai 1991. Au 31 juillet 1990, les livres de la Commission portaient une somme de 1 720 502 $ qui sera régie par ce plan de remboursement. Au 31 juillet 1990, aucune partie de cette somme n'était échue.

Depuis la fin de la campagne, la Commission a, conjointement avec le gouvernement du Canada, apporté des modifications à l'accord bilatéral de rééchelonnement avec Haïti. En vertu de ces modifications, les montants dus et non réglés au 30 septembre 1990 qui provenaient des ventes de blé qui avaient eu lieu en 1985, sont incorporés dans l'accord de rééchelonnement précédent. Au 31 juillet 1990, les livres de la Commission portaient une somme de 5 717 736 $, soit le total qui sera régi par le plan de remboursement ainsi modifié.

Les ventes à crédit sont assujetties à des plafonds établis par le gouvernement du Canada puisque c'est lui qui garantit les emprunts de la Commission destinés au financement du capital et des intérêts de ces ventes. En raison de cette garantie, la Commission ne se considère pas à découvert s'il advenait que des montants non réglés s'avèrent irrécouvrables. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée en vue de couvrir les manquements éventuels des débiteurs à leurs engagements.

(3) COMPTES DEBITEURS

Les montants à recevoir relativement aux ventes exécutées au 31 juillet ont été encaissés peu après cette date. Les comptes débiteurs divers comprennent surtout des frais de transport qui ont été recouvrés lors de la conclusion des ventes.

(4) WAGONS-TREMIES

La Commission a acheté 2 000 wagons-trémies en 1979-1980 dont le coût initial s'élevait à 90 555 623 $. De ce nombre, 45 wagons ont été détruits lors de déraillements et démolis si bien qu'à la fin de la campagne il n'en restait que 1 955 d'une valeur initiale de 88 518 121 $, dont l'amortissement cumulé s'élevait à 30 983 516 $ au 31 juillet 1990. La valeur des wagons détruits est remboursée à la Commission en vertu d'un accord d'exploitation avec le Canadien National.

(5) OBLIGATIONS ENVERS LES BANQUES

Voici la ventilation des emprunts bancaires de la Commission:

	au 31 juillet	
	1990	1989
Activités ordinaires Fonds en dépôt	(141 351 592)$	(88 352 406)$
Emprunts pour financer les ventes à crédit	4 648 568 719 $	3 707 960 437 $
	4 507 217 127 $	3 619 608 031 $

De ces obligations, 1 979 709 692 $ (1 605 838 592 $ en 1989) représentent l'équivalent canadien des 1 718 945 638 $ (1 359 958 157 $ en 1989) remboursables en devises américaines.

Les emprunts de la Commission sont garantis par le gouvernement du Canada.

(6) OBLIGATIONS ENVERS LES AGENTS CONCERNANT LES CEREALES ACHETEES DES PRODUCTEURS

Les marchands de grains qui agissent à titre d'agent de la Commission acceptent les livraisons des producteurs aux silos de collecte et versent à ces derniers, au nom de la Commission, l'acompte alors en vigueur. Ces achats ne sont définitivement réglés qu'au moment où les agents en ont terminé la livraison à la Commission, aux silos portuaires ou aux minoteries. Les obligations de la Commission envers les agents se chiffrent au total à 551 700 354 $ (569 415 254 $ en 1989) payables relativement aux 3 734 428 (3 809 559 en 1989) tonnes de grain conservées dans les silos de collecte et en transit au 31 juillet, mais qui seront livrées et payées après la fin de la campagne.

(7) OBLIGATIONS ENVERS LES AGENTS CONCERNANT LES BONS DE LIVRAISON REPORTES

Les marchands de grains, à titre d'agents de la Commission, déposent auprès de la Commission, en fiducie, un montant égal aux bons de livraison reportés au comptant établis sur des céréales de la Commission. Les fonds en garde sont ensuite remis aux marchands de grains afin de couvrir les bons de livraison reportés venant surtout à échéance au cours des premiers jours de l'année civile suivante.

(8) FRAIS COURUS ET COMPTES CREDITEURS

Ce poste comprend surtout des intérêts, des frais fixes, des frais de stockage et de transport courus jusqu'au 31 juillet 1990, ainsi que tout autre compte divers non réglé à cette date. Il inclut également des provisions pour les frais de commercialisation engagés au titre des comptes de mise en commun de l'orge et de l'orge de premier choix entre le 1er août 1990 et la fin des activités, le 30 septembre 1990, mais le 19 octobre dans celui du blé et du blé dur ambré.

(9) COMPTE SPECIAL – SOLDE NET DES COMPTES DORMANTS

Conformément à l'article 30 de la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, le gouverneur-en-conseil peut autoriser la Commission à virer à un compte spécial le solde non réclamé des comptes qui ont été payables aux producteurs au cours d'une période de six ans ou plus. Outre le paiement des réclamations justifiées de certains producteurs à propos de ces vieux comptes, l'article prévoit que ces fonds peuvent être employés aux fins que le gouverneur-en-conseil, sur la recommandation de la Commission, pourrait juger utiles aux producteurs.

(10) PROVISION POUR LES FRAIS DE L'AJUSTEMENT DE FIN DE CAMPAGNE

Ce poste présente le solde des réserves prévues par la Commission pour couvrir les frais relatifs au versement des ajustements de fin de campagne une fois les comptes arrêtés. Six ans après la clôture d'un compte particulier, le solde est viré au compte spécial par décret du Conseil.

(11) ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX

A titre d'agent de Sa Majesté du chef du Canada, la Commission loue 2 000 wagons-trémies pour le gouvernement du Canada. Tous les frais associés à la location de ces wagons sont recouvrés auprès du gouvernement du Canada et ne sont pas à la charge de la Commission. Sous ce chef, la Commission a reçu des versements totaux se chiffrant à 15 106 298 $ (13 908 244 $ en 1989) au cours de la campagne terminée le 31 juillet 1990. Les contrats de location ont une durée de 20 et de 25 ans.

REMERCIEMENTS

La Commission tient à exprimer sa reconnaissance aux cadres et aux employés des compagnies manutentionnaires, des compagnies de chemin de fer, des compagnies dont relèvent les silos portuaires, aux agents d'exportation, aux armateurs des bateaux des Lacs et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la vente et à l'expédition des céréales des Prairies, pour les efforts qu'ils ont accomplis pendant toute la campagne.

Nous tenons également à remercier ouvertement les cadres et le personnel de la Commission pour leurs bons et loyaux services.

le commissaire en chef

L.F. Hehn

l'adjoint au commissaire en chef

F.M. Hetland

le commissaire

W.H. Smith

le commissaire

R.H. Klassen

le commissaire

G.P. Machej

INDEX DES ETATS FINANCIERS
31 juillet 1990

Tableau I
Bilan

Tableau II
**État des résultats d'exploitation,
Compte de mise en commun du blé 1989-1990**

Tableau III
**État des résultats d'exploitation,
Compte de mise en commun du blé dur ambré 1989-1990**

Tableau IV
**État des résultats d'exploitation,
Compte de mise en commun de l'orge 1989-1990**

Tableau V
**État des résultats d'exploitation,
Compte de mise en commun de l'orge de premier choix 1989-1990**

Tableau VI
État des frais d'administration, des frais généraux et des imputations à l'exploitation de la campagne terminée le 31 juillet 1990

Tableau VII
État des paiements anticipés aux céréaliculteurs en vertu de la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies*

Tableau VIII
Opérations du compte spécial

Rapport des vérificateurs

TABLEAU I

BILAN AU 31 JUILLET 1990
(avec chiffres correspondants de la campagne précédente)

	1990	1989
ACTIF		
Stocks de céréales:[note 1(a)]		
– Blé	624 797 702 $	646 419 957 $
– Blé dur	148 783 030	130 206 714
– Avoine	–	26 098 738
– Avoine de premier choix	–	2 688 284
– Orge	58 712 133	187 609 928
– Orge de premier choix	16 738 826	31 308 222
	849 031 691	1 024 331 843
Lettres de change, plus les intérêts courus (note 2)	4 625 484 239	3 701 171 827
Comptes débiteurs (note 3)		
Montants à recevoir à la conclusion des ventes	15 234 576	53 450 801
Divers	20 980 637	17 761 236
Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies	39 135 534	44 633 801
Montant à recevoir du gouvernement du Canada relativement au déficit d'exploitation		
Compte de mise en commun 1988-1989 – Avoine	–	32 361 239
Immeuble de la Commission canadienne du blé à Winnipeg, au prix coûtant moins l'amortissement	1 507 216	1 611 503
Wagons-trémies, au prix coûtant moins l'amortissement (note 4)	57 534 605	60 516 037
Mobilier, matériel et véhicules, au prix coûtant moins l'amortissement	1 187 661	1 190 416
Frais reportés et frais payés d'avance	1 653 857	1 999 562
	5 611 750 016 $	4 939 028 265 $

	1990	1989
PASSIF		
Obligations envers les banques (note 5)	4 507 217 127 $	3 619 608 031 $
Obligations envers les agents concernant les céréales achetées des producteurs (note 6)	551 700 354	569 415 257
Obligations envers les agents concernant les bons de livraison reportés (note 7)	113 558 903	102 811 770
Frais courus et comptes créditeurs (note 8)	71 990 424	86 520 811
Chèques aux producteurs en circulation, relèvement et ajustement de fin de campagne:		
– Blé	839 201	454 024
– Blé dur	105 654	305 741
– Avoine	4 796	19 060
– Avoine de premier choix	1 186	–
– Orge	59 609	44 627
– Orge de premier choix	46 897	8 396
Compte spécial – solde net des comptes dormants (note 9)	5 022 637	4 272 574
Provisions pour frais reliés aux ajustements de fin de campagne (note 10)	2 211 626	2 734 927
Excédents d'exploitation:		
Comptes de mise en commun:		
– Blé	203 253 274	469 403 586
– Blé dur	46 643 070	26 417 209
– Avoine de premier choix	–	3 327 644
– Orge	73 870 510	16 788 430
– Orge de premier choix	35 224 748	36 896 178
	5 611 750 016 $	4 939 028 265 $

TABLEAU II

COMPTE DE MISE EN COMMUN DU BLE 1989-1990

Entre le 1er août 1989 et la fin des activités le 19 octobre 1990
(avec chiffres correspondants de la campagne 1988-1989)

Blé acquis:
- Acheté des céréaliculteurs moyennant les acomptes à la livraison de la Commission; base en magasin à Thunder Bay ou Vancouver .....
- Tonnes nettes acquises suite au redressement des différences en plus ou en moins, etc., aux silos de collecte et aux silos portuaires, aux acomptes de la Commission; base en magasin à Thunder Bay ou Vancouver .....
- Acheté du compte de mise en commun du blé de la campagne précédente .....

Blé vendu:
- Ventes complétées au 31 juillet; base en magasin à Thunder Bay, Vancouver ou Churchill:
  - Marché intérieur .....
  - Exportation .....
  - Freintes .....

Stocks de blé - non vendus au 31 juillet et portés ici au montant reçu de leur vente; base en magasin à Thunder Bay, Vancouver ou Churchill:
- Ventes complétées après le 31 juillet:
  - Marché intérieur .....
  - Exportation .....
  - Vente au compte de mise en commun du blé suivant .....

Excédent sur les opérations relatives au blé .....

Frais d'exploitation:
- Frais fixes:
  - Frais fixes sur le blé entreposé dans les silos de collecte .....
  - Frais de conservation sur le blé entreposé dans les silos portuaires .....
- Intérêts, frais bancaires et intérêts nets d'autre comptes de la Commission .....
- Surestarie/Bonification .....
- Fret supplémentaire – sur le blé expédié des gares régionales aux silos portuaires .....
  – résultant de modifications aux tarifs ferroviaires .....
- Frais de manutention et d'arrêt sur le blé entreposé dans des silos industriels .....
- Frais de séchage .....
- Intérêts et amortissement sur les wagons-trémies de la Commission .....
- Frais administratifs et généraux de la Commission .....

Excédent d'exploitation de la Commission au compte de mise en commun du blé pour la période allant du 1er août 1989 au 19 octobre 1990 (au 30 septembre 1989 pour 1988-1989) .....

ETAT DES RESULTATS D'EXPLOITATION

1989-1990			1988-1989	
Tonnes	Montant		Tonnes	Montant
16 682 883	2 635 281 090	$	14 218 367	2 377 546 508 $
111 848	19 477 505		135 496	23 334 599
1 607 091	316 768 543		–	–
18 401 822	2 971 527 138		14 353 863	2 400 881 107
1 395 857			1 437 233	
12 724 571			9 691 155	
1 706			471	
14 122 134	2 680 176 574		11 128 859	2 281 180 323
420 480			258 526	
2 004 965			1 359 387	
1 854 243			1 607 091	
4 279 688	624 797 702		3 225 004	646 419 957
18 401 822	3 304 974 276		14 353 863	2 927 600 280
	333 447 138			526 719 173
	81 947 913			43 576 178
	25 171 463			14 168 229
	107 119 376			57 744 407
	(24 312 632)			(33 651 756)
	(66 282)			(3 302 045)
	15 814 413			9 266 321
	2 389 795			1 675 231
	62 126			(19 809)
	76 344			32 299
	8 220 815			7 627 680
	20 889 309			17 943 259
	130 193 864			57 315 587
	203 253 274	$		469 403 586 $

TABLEAU III

COMPTE DE MISE EN COMMUN DU BLE DUR AMBRE 1989-1990

Entre le 1er août 1989 et la fin des activités le 19 octobre 1990
(avec chiffres correspondants de la campagne 1988-1989)

Blé dur acquis:
- Acheté des céréaliculteurs moyennant les acomptes à la livraison de la Commission; base en magasin à Thunder Bay ou Vancouver .....
- Tonnes nettes acquises suite au redressement des différences en plus ou en moins, etc., aux silos de collecte et aux silos portuaires, aux acomptes de la Commission; base en magasin à Thunder Bay ou Vancouver .....
- Acheté du compte de mise en commun du blé dur de la campagne précédente .....

Blé dur vendu:
- Ventes complétées au 31 juillet; base en magasin à Thunder Bay, Vancouver ou Churchill:
  - Marché intérieur .....
  - Exportation .....
  - Freintes .....

Stocks de blé dur - non vendus au 31 juillet et portés ici au montant reçu de leur vente; base en magasin à Thunder Bay, Vancouver ou Churchill:
- Ventes complétées après le 31 juillet:
  - Marché intérieur .....
  - Exportation .....
  - Ventes au compte de mise en commun du blé dur suivant .....

Excédent sur les opérations relatives au blé dur ambré .....

Frais d'exploitation:
- Frais fixes:
  - Frais fixes sur le blé dur entreposé dans les silos de collecte .....
  - Frais de conservation sur le blé dur entreposé dans les silos portuaires .....
- Intérêts et frais bancaires .....
- Surestarie/Bonification .....
- Fret supplémentaire – sur le blé dur expédié des gares régionales aux silos portuaires .....
  – résultant de modifications aux tarifs ferroviaires .....
- Frais de manutention et d'arrêt sur le blé dur entreposé dans des silos industriels .....
- Frais de séchage .....
- Intérêts et amortissement sur les wagons-trémies de la Commission .....
- Frais administratifs et généraux de la Commission .....

Excédent d'exploitation de la Commission au compte de mise en commun du blé dur pour la période allant du 1er août 1989 au 19 octobre 1990 (au 30 septembre 1989 pour 1988-1989) .....

ETAT DES RESULTATS D'EXPLOITATION

1989-1990			1988-1989	
Tonnes	Montant		Tonnes	Montant
3 498 752	502 789 898	$	2 254 359	420 780 711 $
27 482	3 921 707		17 902	3 306 710
424 785	77 630 578		200 258	33 626 638
3 951 019	584 342 183		2 472 519	457 714 059
178 920			128 456	
2 612 712			1 627 519	
1 348			2 537	
2 792 980	509 374 499		1 758 512	374 996 935
48 398			36 667	
566 249			252 555	
543 392			424 785	
1 158 039	148 783 030		714 007	130 206 714
3 951 019	658 157 529		2 472 519	505 203 649
	73 815 346			47 489 590
	15 557 532			10 827 316
	6 236 353			4 810 372
	21 793 885			15 637 688
	(1 939 580)			1 018 487
	(81 889)			(499 446)
	922 521			414 599
	359 330			444 893
	335			950
	1 938			870
	1 724 078			1 209 389
	4 391 658			2 844 951
	27 172 276			21 072 381
	46 643 070	$		26 417 209 $

TABLEAU IV

COMPTE DE MISE EN COMMUN DE L'ORGE 1989-1990

Entre le 1er août 1989 et la fin des activités le 30 septembre 1990
(avec chiffres correspondants de la campagne 1988-1989)

Orge acquise:
- Achetée des céréaliculteurs moyennant les acomptes à la livraison de la Commission; base en magasin à Thunder Bay ou Vancouver .....
- Tonnes nettes acquises suite au redressement des différences en plus ou en moins, etc., aux silos de collecte et aux silos portuaires, aux acomptes de la Commission; base en magasin à Thunder Bay ou Vancouver .....
- Achetée du compte de mise en commun de l'orge de la campagne précédente .....

Orge vendue:
- Ventes complétées au 31 juillet; base en magasin à Thunder Bay, Vancouver ou Churchill .....
- Freintes .....
- Stocks d'orge – non vendus au 31 juillet et portés ici au montant reçu de leur vente; base en magasin à Thunder Bay, Vancouver ou Churchill:
  - Ventes complétées après le 31 juillet .....
  - Ventes au compte de mise en commun de l'orge suivant .....

Excédent sur les opérations relatives à l'orge .....

Frais d'exploitation:
- Frais fixes:
  - Frais fixes sur l'orge entreposée dans les silos de collecte .....
  - Frais de conservation sur l'orge entreposée dans les silos portuaires .....

- Intérêts et frais bancaires .....
- Surestarie/Bonification .....
- Fret supplémentaire – sur l'orge expédiée des gares régionales aux silos portuaires .....
  – résultant de modifications aux tarifs ferroviaires .....
- Frais de manutention et d'arrêt sur l'orge entreposée dans des silos industriels .....
- Frais de séchage .....
- Intérêts et amortissement sur les wagons-trémies de la Commission .....
- Frais administratifs et généraux de la Commission .....

Excédent d'exploitation de la Commission au compte de mise en commun de l'orge pour la période allant de 1er août 1989 au 30 septembre 1990 (au 30 septembre 1989 pour 1988-1989) .....

ETAT DES RESULTATS D'EXPLOITATION

1989-1990			1988-1989	
Tonnes	Montant		Tonnes	Montant
3 067 088	305 790 879	$	4 035 425	483 922 812 $
17 436	1 769 992	$	69 065	5 797 698
468 190	59 307 067		–	–
3 552 714	366 867 938		4 104 490	489 720 510
3 009 602	397 270 005		2 672 893	342 804 701
30	–		54	–
485 239	53 130 142		963 353	128 302 861
57 843	5 581 991		468 190	59 307 067
3 552 714	455 982 138		4 104 490	530 414 629
	89 114 200			40 694 119
	9 327 125			10 930 743
	1 426 806			2 425 508
	10 753 931			13 356 251
	(7 600 719)			288 533
	1 074 813			(334 009)
	5 639 416			1 755 367
	126 040			1 581 659
	864			–
	7 914			402
	1 511 367			2 164 871
	3 730 064			5 092 615
	15 243 690			23 905 689
	73 870 510	$		16 788 430 $

TABLEAU V

COMPTE DE MISE EN COMMUN DE L'ORGE DE PREMIER CHOIX 1989-1990

Entre le 1er août 1989 et la fin des activités le 30 septembre 1990
(avec chiffres correspondants de la campagne 1988-1989)

Orge de premier choix acquise:
Achetée des céréaliculteurs moyennant les acomptes à la livraison de la Commission; base en magasin à Thunder Bay ou Vancouver .....

Orge de premier choix vendue:
Ventes complétées au 31 juillet; base en magasin à Thunder Bay ou Vancouver .....

Stocks d'orge de premier choix – non vendus au 31 juillet et portés ici au montant reçu de leur vente; base en magasin à Thunder Bay ou Vancouver:
Ventes complétées après le 31 juillet .....

Excédent sur les opérations relatives à l'orge de premier choix .....

Frais d'exploitation:
Intérêts .....
Surestarie/Bonification .....
Intérêts et amortissement sur les wagons-trémies de la Commission .....
Frais administratifs et généraux de la Commission .....

Excédent d'exploitation de la Commission au compte de mise en commun de l'orge de premier choix pour la période allant du 1er août 1989 au 30 septembre 1990 (au 30 septembre 1989 pour 1988-1989) .....

ETAT DES RESULTATS D'EXPLOITATION

1989-1990		1988-1989	
Tonnes	Montant	Tonnes	Montant
843 496	138 126 408 $	1 074 488	195 921 451 $
761 788	153 966 698	942 125	200 127 452
81 708	16 738 826	132 363	31 308 222
843 496	170 705 524	1 074 488	231 435 674
	32 579 116		35 514 223
	(4 087 105)		(3 266 267)
	–		(48 094)
	415 649		576 427
	1 025 824		1 355 979
	(2 645 632)		(1 381 955)
	35 224 748 $		36 896 178 $

TABLEAU VI

ETAT DES FRAIS D'ADMINISTRATION, DES FRAIS GENERAUX

de la campagne terminée le 31 juillet 1990
(avec chiffres correspondants de la campagne 1988-1989)

Frais administratifs et généraux:	1989-1990	1988-1989
Salaires – Membres de la Commission, dirigeants et personnel	16 547 555 $	16 246 201 $
Assurance-chômage, caisse de retraite, assurance collective, assurance-maladie et autres avantages sociaux	2 334 722	2 180 867
Impôt-Santé et Éducation de la province du Manitoba	372 140	323 451
Comité consultatif	171 636	113 491
Location et éclairage des bureaux, y compris l'entretien de l'immeuble de la Commission canadienne du blé	1 615 432	1 547 222
Téléphone, télex et télécopie	616 699	599 370
Affranchissement	845 987	682 879
Imprimerie, papier et fournitures de bureau	467 183	593 153
Rapport annuel, "Mini Report", L'actualité céréalière, etc.	130 357	158 849
Réunions régionales	31 884	22 533
Frais de bureau et divers	896 364	694 451
Frais de déplacement et de mutation du personnel	972 995	873 706
Agents régionaux	235 389	183 638
Honoraires des avocats et frais de justice	191 107	67 329
Honoraires des vérificateurs	108 000	98 500
Matériel informatique – location et divers	2 811 447	2 399 736
Réparation et entretien des machines et du matériel de bureau	19 615	23 177
Publications et services du marché des céréales	136 561	98 248
Quote-part de la Commission du blé aux frais d'exploitation de l'Institut international du Canada pour le Grain	1 124 533	1 184 256
Cautions et assurance	35 185	33 896
Amortissement – Immeuble, mobilier, matériel et véhicules	348 546	358 053
Comité d'examen	113 447	–
	30 126 784 $	28 483 006 $

ET DES IMPUTATIONS A L'EXPLOITATION

Imputations à l'exploitation:	1989-1990	1988-1989
1. Commercialisation des céréales:		
Compte de mise en commun du blé 1989-1990	10 794 582 $	
Compte de mise en commun du blé dur 1989-1990	2 263 846	
Compte de mise en commun de l'orge 1989-1990	1 984 540	
Compte de mise en commun de l'orge de premier choix 1989-1990	545 779	
Compte de mise en commun du blé 1988-1989	8 728 836	
Compte de mise en commun du blé dur 1988-1989	1 383 980	
Compte de mise en commun de l'avoine 1988-1989	579 881	
Compte de mise en commun de l'avoine de premier choix 1988-1989	154 482	
Compte de mise en commun de l'orge 1988-1989	2 477 398	
Compte de mise en commun de l'orge de premier choix 1988-1989	659 642	
	29 572 966	28 059 138 $
2. Répartition des ajustements de fin de campagne aux producteurs:		
(a) Blé et Blé dur		
Compte de mise en commun du blé 1988-1989	244 698	
Compte de mise en commun du blé dur 1988-1989	53 771	
Compte de mise en commun du blé 1987-1988	40 009	
Compte de mise en commun du blé dur 1987-1988	8 972	
Compte de mise en commun du blé 1986-1987	4 831	
Compte de mise en commun du blé dur 1986-1987	658	
Compte de mise en commun du blé dur 1985-1986	3 114	
Compte de mise en commun du blé 1984-1985	3 474	
Compte de mise en commun du blé dur 1984-1985	471	
Compte de mise en commun du blé 1983-1984	2 378	
Compte de mise en commun du blé dur 1983-1984	323	
	362 699	299 170
(b) Céréales secondaires:		
Compte de mise en commun de l'avoine de premier choix 1988-1989	8 367	
Compte de mise en commun de l'orge 1988-1989	123 063	
Compte de mise en commun de l'orge de premier choix 1988-1989	28 864	
Compte de mise en commun de l'avoine 1987-1988	3 155	
Compte de mise en commun de l'avoine de premier choix 1987-1988	468	
Compte de mise en commun de l'orge 1987-1988	12 955	
Compte de mise en commun de l'orge de premier choix 1987-1988	3 229	
Compte de mise en commun de l'avoine 1986-1987	2 002	
Compte de mise en commun de l'avoine de premier choix 1986-1987	351	
Compte de mise en commun de l'avoine de premier choix 1985-1986	707	
Compte de mise en commun de l'orge de premier choix 1985-1986	2 060	
Compte de mise en commun de l'avoine 1984-1985	761	
Compte de mise en commun de l'avoine de premier choix 1984-1985	136	
Compte de mise en commun de l'orge 1984-1985	2 217	
Compte de mise en commun de l'orge de premier choix 1984-1985	389	
Compte de mise en commun de l'avoine 1983-1984	521	
Compte de mise en commun de l'avoine de premier choix 1983-1984	91	
Compte de mise en commun de l'orge 1983-1984	1 514	
Compte de mise en commun de l'orge de premier choix 1983-1984	269	
	191 119	124 698
	30 126 784 $	28 483 006 $

TABLEAU VII

ETATS DES PAIEMENTS ANTICIPES AUX CEREALICULTEURS EN VERTU DE LA *LOI SUR LES PAIEMENTS ANTICIPES POUR LE GRAIN DES PRAIRIES*

au 31 juillet 1990

	Avances comptant aux céréaliculteurs	Remboursement sur avances par les céréaliculteurs	Solde remboursable par les céréaliculteurs
Campagne 1957-1958	35 203 467 $	35 200 848 $	2 619 $
Campagne 1958-1959	34 369 653	34 366 768	2 885
Campagne 1959-1960	38 492 505	38 490 061	2 444
Campagne 1960-1961	63 912 550	63 905 269	7 281
Campagne 1961-1962	16 656 713	16 651 472	5 241
Campagne 1962-1963	29 251 526	29 245 974	5 552
Campagne 1963-1964	62 136 418	62 129 679	6 739
Campagne 1964-1965	32 961 844	32 955 727	6 117
Campagne 1965-1966	40 600 386	40 596 511	3 875
Campagne 1966-1967	36 668 270	36 664 915	3 355
Campagne 1967-1968	47 280 533	47 277 578	2 955
Campagne 1968-1969	151 852 319	151 771 755	80 564
Campagne 1969-1970	272 777 516	272 477 615	299 901
Campagne 1970-1971	91 105 890	91 076 244	29 646
Campagne 1971-1972	68 142 360	68 109 571	32 789
Campagne 1972-1973	20 754 104	20 743 234	10 870
Campagne 1973-1974	35 259 387	35 220 735	38 652
Campagne 1974-1975	46 635 399	46 609 707	25 692
Campagne 1975-1976	20 236 528	20 208 239	28 289
Campagne 1976-1977	130 592 220	130 483 318	108 902
Campagne 1977-1978	119 090 916	118 931 073	159 843
Campagne 1978-1979	151 316 450	151 197 705	118 745
Campagne 1979-1980	99 146 581	99 084 630	61 951
Campagne 1980-1981	61 640 150	61 600 433	39 717
Campagne 1981-1982	333 688 190	333 264 947	423 243
Campagne 1982-1983	309 022 755	308 279 371	743 384
Campagne 1983-1984	286 736 519	286 031 793	704 726
Campagne 1984-1985	201 289 320	200 493 538	795 782
Campagne 1985-1986	340 670 296	339 660 298	1 009 998
Campagne 1986-1987	642 511 850	640 527 019	1 984 831
Campagne 1987-1988	563 607 958	559 015 879	4 592 079
Campagne 1988-1989	319 522 186	312 493 763	7 028 423
* Campagne 1989-1990	144 260 874	105 391 639	38 869 235
	4 847 393 633 $	4 790 157 308 $	
Solde remboursable par les céréaliculteurs au 31 juillet 1990			57 236 325
Plus:			
Intérêts bancaires au 31 juillet 1990 payables par le gouvernement du Canada		174 319 664	
Moins: Montant payé par le gouvernement au 31 juillet 1990		174 348 608	(28 944)
Intérêts bancaires au 31 juillet 1990 (Campagne 1989-1990)		5 670 813	
Moins: Montant versé par les producteurs au 31 juillet 1990		2 261 059	3 409 754
			60 617 135
Moins:			
Solde des fonds reçus			
Gouvernement du Canada – pour couvrir des paiements anticipés en défaut		20 428 221	
Compagnies manutentionnaires – pour couvrir des paiements anticipés en défaut		123 823	
Compagnies manutentionnaires – pour couvrir les paiements anticipés en cours		319 369	
Intérêts encaissés sur paiements en défaut		18 781 994	
Moins: Intérêts versés au gouvernement du Canada		(18 171 806)	21 481 601
Montant dû à la Commission canadienne du blé au 31 juillet 1990			39 135 534 $

* Au cours de la campagne 1989-1990, le gouvernement du Canada a demandé des intérêts aux producteurs sur les paiements anticipés. Les campagnes précédentes, c'était lui qui les payait.

TABLEAU VIII

OPERATIONS DU COMPTE SPECIAL
de la campagne terminée le 31 juillet 1990

Solde du compte spécial au 31 juillet 1989			4 272 573 $
Virement au compte spécial autorisé par décret du conseil C.P. 1990-1536 à partir du:			
Compte du blé 1982		1 131 123 $	
Compte du blé dur 1982		96 038	
Compte de l'avoine 1982		1 960	
Compte de l'avoine de premier choix 1982		(1 213)	
Compte de l'orge de premier choix 1982		(15 724)	1 212 184
			5 484 757

Dépenses:

Autorisées par décret du conseil	Raison	Non affectées au 31 juillet 1989	Autorisation campagne 1989-1990	Non affectées au 31 juillet 1990	Effectuées pendant la campagne 1989-1990	
C.P. 1990-1537	Développement des marchés	206 363 $	150 000 $	144 559 $	211 804 $	
C.P. 1990-1538	Bourses universitaires et bourses de perfectionnement	43 141	306 859	143 359	206 641	
C.P. 1990-1539	Institut international du Canada pour le Grain – Dépenses en immobilisation	52 144	600 000	609 654	42 490	
		301 648 $	1 056 859 $	897 572 $		460 935
						5 023 822
Moins: Versements aux céréaliculteurs concernant d'anciens comptes						1 185
Solde du compte spécial au 31 juillet 1990						5 022 637 $

Au 31 juillet 1990, il existait un total de 897 572 $ en dépenses autorisées non affectées laissant un solde de 4 125 065 $ dans le compte.

Deloitte & Touche

RAPPORT DES VERIFICATEURS

A la Commission canadienne du blé

Nous avons vérifié les états financiers de la Commission canadienne du blé présentés sous la forme des tableaux I à VIII et les notes complémentaires, y compris le bilan au 31 juillet 1990 ainsi que l'état des résultats d'exploitation de l'exercice 1989-1990 pour les comptes de mise en commun des blé et blé dur ambré de la période allant au 1er août 1989 jusqu'à la fin de l'exploitation le 19 octobre 1990, l'état des résultats d'exploitation de l'exercice 1989-1990 pour les comptes de mise en commun des orge et orge de premier choix de la période allant au 1er août 1989 jusqu'à la fin de l'exploitation le 30 septembre 1990, l'état des frais d'administration, des frais généraux et des imputations à l'exploitation de l'exercice terminé le 31 juillet 1990, l'état des versements anticipés aux producteurs en vertu de la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies* en date du 31 juillet 1990, et l'état des opérations du compte spécial de l'exercice terminé le 31 juillet 1990. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 juillet 1990 ainsi que les résultats de son exploitation pour les périodes indiquées selon les principes comptables généralement reconnus.

Deloitte & Touche

Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 1er mars 1991

ADDENDA - STATISTIQUES

Les grains de l'Ouest du Canada, superficie et production

Tableau I Surfaces consacrées aux principaux grains dans les provinces de l'Ouest 1
Tableau II Rendement des principaux grains dans les provinces de l'Ouest 2
Tableau III Production des principaux grains dans les provinces de l'Ouest 3

Mouvement des grains de l'Ouest du Canada

Tableau IV Grains de l'Ouest livrés par les producteurs 4
Tableau V Expéditions depuis les silos de collecte 5
Tableau VI Expéditions, par eau, depuis la Tête-des-Lacs 6

Bilans techniques

Tableau VII Bilans techniques du blé canadien par campagne 7
Tableau VIII Bilans techniques de l'orge canadienne par campagne 8
Tableau IX Situation de l'entreposage des grains canadiens 9

Statistiques des exportations de grain canadien

Tableau X Exportations de grain canadien et des produits dérivés 10
Tableau XI Exportations de blé canadien (dont le blé dur) par zone et par pays 11
Tableau XII Exportations de blé dur canadien par zone et par pays 13
Tableau XIII Exportations d'orge canadienne par zone et par pays 15
Tableau XIV Exportations de farine de blé canadien par zone et par pays 17
Tableau XV Expéditions de grain canadien outre-mer, en vrac, par région portuaire 18

Statistiques mondiales du blé

Tableau XVI Production de blé des grands pays producteurs 19
Tableau XVII Production de céréales secondaires des principaux pays exportateurs 20
Tableau XVIII Exportations mondiales de céréales secondaires 21
Tableau XIX Importations mondiales de céréales secondaires 21
Tableau XX Exportations de blé et de farine de blé des principaux pays exportateurs 22
Tableau XXI Importations de blé et de farine de blé de certains pays de toutes sources 23

Cotes des ventes de la Commission canadienne du blé

Tableau XXII Prix à l'exportation des principaux pays exportateurs 24

Paiements de la Commission canadienne du blé

Tableau XXIII Mercuriale du blé N• 1 du Nord et du blé roux de printemps N° 1 de l'Ouest 25
Tableau XXIV Mercuriale du blé dur ambré N• 1 de l'Ouest 26
Tableau XXV Mercuriale de l'orge N• 1 de l'Ouest 27
Tableau XXVI Mercuriale de l'orge Extra spéciale de l'Ouest à deux rangs 28

Carnets de livraison

Tableau XXVII Carnets de livraison établis au nom des céréaliculteurs 29

Note: Par "grain", on entend les céréales et les oléagineux.

TABLEAU I
SURFACES CONSACREES AUX PRINCIPAUX GRAINS
DANS LES PROVINCES DE L'OUEST, DE 1966 A 1990
(en milliers d'acres)

Campagne	Blé	Blé dur	Tous blés	Avoine	Orge	Seigle	Lin [2]	Canola [3]	Total
1966	28,229	1,064	29,293	5,491	7,160	674	1,885	1,525	46,028
1967	28,369	1,302	29,671	5,157	7,780	631	999	1,635	45,873
1968	26,648	2,370	29,018	5,418	8,500	622	1,503	1,056	46,117
1969	21,396	3,154	24,550	5,506	8,970	786	2,321	2,022	44,155
1970	9,010	3,065	12,075	5,320	9,480	767	3,300	4,074	35,016
1971	16,722	2,272	18,994	5,405	13,508	907	1,762	5,341	45,917
1972	17,755	3,160	20,915	4,723	12,050	583	1,320	3,318	42,909
1973	20,865	2,350	23,215	5,370	11,520	584	1,450	3,205	45,344
1974	18,720	2,850	21,570	4,865	11,370	804	1,450	3,160	43,219
1975	19,205	3,650	22,855	4,710	10,590	747	1,400	4,520	44,822
1976	23,665	3,500	27,165	4,738	10,302	550	800	1,778	45,333
1977	22,475	1,800	24,275	4,220	11,330	566	1,475	3,590	45,456
1978	22,020	3,650	25,670	3,460	10,060	733	1,300	6,980	48,203
1979	22,580	2,800	25,380	2,750	8,730	745	2,300	8,420	48,325
1980	23,760	3,300	27,060	2,706	10,950	686	1,370	5,140	47,912
1981	25,856	4,200	30,056	3,068	12,730	999	1,150	3,463	51,466
1982	26,950	3,650	30,600	3,170	11,875	997	1,550	4,390	52,582
1983	29,660	3,500	33,160	2,620	9,830	956	1,065	5,750	53,381
1984	27,710	4,150	31,860	2,680	10,395	815	1,780	7,610	55,140
1985	28,920	4,300	33,220	2,710	10,800	830	1,830	6,875	56,265
1986	29,750	4,560	34,310	2,610	10,810	721	1,865	6,430	56,746
1987	27,230	5,400	32,630	2,520	11,240	725	1,460	6,560	55,135
1988	25,525	5,600	31,125	2,720	9,260	581	1,240	9,010	53,936
1989	26,325	6,450	32,775	3,480	10,535	1,189	1,480	7,125	56,584
1990 [1]	28,255	5,500	33,755	3,030	10,285	1,289	1,790	6,450	56,599

[1] Chiffres provisoires.
[2] Les superficies en lin de la Colombie britannique ne sont plus disponibles depuis 1972.
[3] Les superficies en colza de la Colombie britannique ne sont pas disponibles en 1966.
Source: Statistique Canada.

TABLEAU II
RENDEMENT DES PRINCIPAUX GRAINS
DANS LES PROVINCES DE L'OUEST, DE 1966 À 1990
(kg/acre)

Campagne	Blé	Blé dur	Tous blés	Avoine	Orge	Seigle	Lin	Canola
1966	754	727	754	723	862	594	297	383
1967	533	422	528	591	666	427	228	344
1968	601	522	593	722	786	470	325	418
1969	728	716	727	760	856	437	305	376
1970	705	718	708	811	890	566	366	404
1971	744	671	735	836	930	577	322	406
1972	678	633	672	786	897	518	337	397
1973	685	600	678	796	851	566	340	382
1974	595	548	588	638	738	561	241	368
1975	730	646	716	763	856	651	317	407
1976	843	817	841	856	980	706	345	471
1977	784	709	778	848	1 004	650	442	550
1978	807	781	803	805	979	772	440	501
1979	644	643	644	770	973	627	354	405
1980	689	617	680	820	971	547	323	483
1981	810	709	796	840	1 006	833	407	530
1982	860	855	859	930	1 085	821	474	512
1983	775	749	772	826	945	775	417	453
1984	655	502	635	732	885	702	389	447
1985	729	455	694	822	976	613	493	504
1986	882	854	878	957	817	775	550	577
1987	774	743	769	969	1 119	628	499	582
1988	497	353	471	894	985	391	301	475
1989	729	635	710	817	987	698	336	430
1990	914	802	895	937	1 188	695	522	509

1 Chiffres provisoires
Source: Statistique Canada.

TABLEAU III

PRODUCTION DES PRINCIPAUX GRAINS
DANS LES PROVINCES DE L'OUEST, DE 1966 A 1990
(en milliers de tonnes)

Campagne	Blé	Blé dur	Tous blés	Avoine	Orge	Seigle	Lin [2]	Canola [3]	Total
1966	21 285	773	22 058	3 975	6 169	401	559	585	33 747
1967	15 129	550	15 679	3 046	5 178	268	229	563	24 963
1968	16 005	1 236	17 241	3 908	6 689	292	490	441	29 061
1969	15 578	2 259	17 837	4 190	7 670	343	706	760	31 506
1970	6 355	2 202	8 557	4 318	8 448	435	1 214	1 646	24 618
1971	12 446	1 524	13 970	4 522	12 571	523	567	2 166	34 319
1972	12 033	2 000	14 033	3 717	10 812	304	447	1 317	30 630
1973	14 294	1 410	15 704	4 270	9 798	328	493	1 224	31 817
1974	11 145	1 562	12 707	3 108	8 391	452	351	1 163	26 172
1975	14 013	2 357	16 370	3 596	9 051	486	444	1 839	31 786
1976	19 954	2 858	22 812	4 053	10 087	387	277	837	38 453
1977	17 622	1 276	18 898	3 580	11 380	368	653	1 973	36 852
1978	17 772	2 852	20 624	2 787	9 847	566	572	3 497	37 893
1979	14 557	1 799	16 356	2 117	7 899	467	815	3 411	31 065
1980	16 368	2 036	18 404	2 219	10 649	375	442	2 483	34 572
1981	20 945	2 977	23 922	2 578	12 804	832	468	1 837	42 441
1982	23 174	3 121	26 295	2 949	12 882	819	734	2 246	45 925
1983	22 976	2 620	25 596	2 165	9 286	741	444	2 602	40 834
1984	18 137	2 085	20 222	1 961	9 197	572	693	3 407	36 052
1985	21 089	1 957	23 046	2 227	11 061	509	902	3 467	41 212
1986	26 247	3 897	30 144	2 726	13 216	559	1 026	3 713	51 384
1987	21 076	4 014	25 090	2 442	12 580	455	729	3 817	45 113
1988	12 682	1 979	14 661	2 431	9 121	227	373	4 277	31 090
1989	19 182	4 098	23 280	2 842	10 401	830	498	3 064	40 915
1990 [1]	25 827	4 410	30 237	2 838	12 217	896	935	3 282	50 405

[1] Chiffres provisoires.
[2] La production de lin de la Colombie britannique n'est plus disponible depuis 1972.
[3] La production de colza de la Colombie britannique n'est pas disponible en 1966.
Source: Statistique Canada.

TABLEAU IV

GRAINS DE L'OUEST LIVRES PAR LES PRODUCTEURS
CAMPAGNES CEREALIERES 1965-1966 A 1989-1990
(en milliers de tonnes)

Campagne	Blé	Blé dur	Tous blés	Avoine	Orge	Seigle	Lin	Canola	Total
1965-66	14 967	529	15 496	798	2 044	306	602	426	19 672
1966-67	16 577	633	17 210	593	2 454	279	511	472	21 519
1967-68	11 922	489	12 411	475	1 901	176	202	454	15 619
1968-69	10 846	670	11 516	641	1 780	97	389	399	14 822
1969-70	10 158	1 089	11 247	322	3 667	193	561	646	16 636
1970-71	8 838	1 621	10 459	898	5 136	295	856	1 395	19 039
1971-72	11 945	2 139	14 084	499	6 433	395	548	1 584	23 543
1972-73	15 359	1 875	17 234	501	5 156	235	466	1 428	25 020
1973-74	13 294	1 302	14 596	614	5 118	189	391	993	21 901
1974-75	10 182	1 315	11 497	621	4 555	265	274	935	18 147
1975-76	11 993	2 307	14 300	794	4 686	321	395	1 399	21 895
1976-77	13 410	1 532	14 942	846	5 814	301	246	1 030	23 179
1977-78	17 275	1 835	19 110	764	5 237	256	494	1 759	27 620
1978-79	12 987	1 486	14 473	363	5 364	247	425	2 945	23 817
1979-80	16 795	1 909	18 704	319	5 408	449	675	2 928	28 483
1980-81	15 902	2 722	18 624	391	6 430	354	424	2 153	28 376
1981-82	17 064	2 607	19 671	503	7 505	617	377	1 991	30 664
1982-83	22 462	2 868	25 330	365	7 023	518	536	2 016	35 788
1983-84	20 749	2 273	23 022	407	6 690	691	381	2 264	33 455
1984-85	16 398	1 784	18 182	314	5 077	331	533	2 984	27 421
1985-86	19 277	1 691	20 968	320	6 435	238	689	2 926	31 576
1986-87	19 474	2 934	22 408	457	7 448	259	777	3 364	34 713
1987-88	19 515	3 240	22 755	599	5 746	258	601	3 328	33 287
1988-89	12 073	1 791	13 864	1 095	5 571	173	295	3 493	24 491
1989-90 '	17 072	3 641	20 713	672	5 427	409	368	2 993	30 582

' Chiffres provisoires

Source: 1989-1990, Commission canadienne des grains.
Campagnes précédentes, Statistique Canada: Commerce des grains du Canada.

TABLEAU V
EXPEDITIONS DEPUIS LES SILOS DE COLLECTE
CAMPAGNES CEREALIERES 1974-1975 A 1989-1990
(en milliers de tonnes)

Campagne	Blé	Blé dur	Tous blés	Avoine	Orge	Seigle	Lin	Canola	Total
1974-75	11 173	1 577	12 750	528	4 838	213	279	679	19 287
1975-76	12 363	1 881	14 244	798	5 431	316	284	741	21 814
1976-77	13 384	1 704	15 088	942	5 232	265	317	1 035	22 879
1977-78	15 498	1 876	17 374	556	5 179	260	340	1 092	24 801
1978-79	13 508	1 478	14 986	353	5 680	219	466	1 863	23 567
1979-80	16 402	2 144	18 546	564	5 733	389	490	1 893	27 615
1980-81	15 988	2 500	18 488	406	5 740	450	508	1 280	26 872
1981-82	17 643	2 638	20 281	465	7 459	507	394	1 285	30 391
1982-83	21 089	2 871	23 960	368	6 815	388	382	1 228	33 141
1983-84	21 149	2 544	23 693	414	7 086	738	528	1 446	33 905
1984-85	17 803	1 933	19 736	303	4 551	346	490	1 757	27 183
1985-86	17 481	1 438	18 919	236	5 859	283	558	1 616	27 471
1986-87	19 849	2 550	22 399	445	7 508	197	625	2 148	33 322
1987-88	20 578	3 593	24 171	523	5 674	239	554	2 273	33 434
1988-89	12 205	1 851	14 056	1 043	5 221	181	340	2 524	23 365
1989-90 [1]	16 519	3 547	20 066	626	5 773	362	372	2 482	29 681

[1] Chiffres provisoires.
Source: 1989-1990, Commission canadienne des grains.
Campagnes précédentes, Statistique Canada: Commerce des grains du Canada.

TABLEAU VI
EXPEDITIONS, PAR EAU, DEPUIS LA TETE-DES-LACS
CAMPAGNES CEREALIERES 1970-1971 A 1989-1990
(en milliers de tonnes)

Campagne	Blé	Blé dur	Tous blés	Avoine	Orge	Seigle	Lin	Canola	Total
1970-71	6 481	1 210	7 691	427	3 398	97	363	317	12 293
1971-72	7 119	1 464	8 583	418	4 193	131	406	333	14 064
1972-73	7 765	1 403	9 168	404	2 497	68	334	391	12 862
1973-74	7 040	1 182	8 222	235	2 157	102	210	143	11 069
1974-75	6 173	1 241	7 414	215	2 068	103	168	61	10 029
1975-76	7 629	1 682	9 311	492	2 223	218	121	31	12 396
1976-77	7 448	1 212	8 660	669	2 159	67	207	161	11 923
1977-78	7 424	1 649	9 073	358	2 735	158	192	83	12 599
1978-79	7 351	1 017	8 368	201	2 859	57	333	249	12 067
1979-80	8 535	1 630	10 165	298	2 231	243	280	424	13 641
1980-81	8 285	1 783	10 068	212	1 961	315	269	127	12 952
1981-82	8 739	2 019	10 758	199	2 725	372	229	136	14 419
1982-83	10 918	2 242	13 160	163	3 182	116	249	125	16 995
1983-84	11 751	2 312	14 063	138	3 555	74	345	185	18 360
1984-85	9 559	1 741	11 300	90	1 066	12	322	150	12 940
1985-86	7 828	1 162	8 990	41	1 510	12	318	145	11 016
1986-87	8 956	1 843	10 799	122	2 312	27	417	194	13 871
1987-88	7 652	2 949	10 601	130	1 350	32	404	244	12 761
1988-89	3 992	1 449	5 441	262	595	9	187	313	6 807
1989-90 [1]	4 771	2 476	7 247	216	342	24	211	236	8 276

[1] Chiffres provisoires.
Source: 1989-90, Commission canadienne des grains-451.10.
Campagnes précédentes, Statistique Canada: Commerce des grains du Canada.

TABLEAU VII
BILAN TECHNIQUE DU BLE CANADIEN
CAMPAGNES CEREALIERES 1970-1971 A 1990-1991
(en milliers de tonnes)

	Report en début d'année au 1er août [1]				Consommation intérieure apparente [2]			
Campagne	Ferme	Secteur commercial	Production	Ressources totales	Auto-consommation	Commerce [3]	Exportations [1]	Report au 31 juillet [1]
1970-71	14 770	12 682	9 024	36 476	2 355	2 295	11 846	19 980
1971-72	10 746	9 235	14 412	34 393	2 435	2 351	13 720	15 887
1972-73	8 477	7 410	14 515	30 402	2 384	2 381	15 692	9 945
1973-74	3 130	6 815	16 162	26 107	2 280	2 292	11 446	10 089
1974-75	2 205	7 884	13 304	23 393	2 016	2 560	10 779	8 038
1975-76	1 633	6 405	17 081	25 119	2 396	2 408	12 336	7 979
1976-77	1 578	6 401	23 587	31 566	2 523	2 289	13 436	13 318
1977-78	7 158	6 160	19 858	33 176	2 460	2 561	16 040	12 115
1978-79	5 007	7 108	21 136	33 251	2 466	2 790	13 084	14 911
1979-80	8 954	5 957	17 196	32 107	2 688	2 809	15 889	10 721
1980-81	4 273	6 448	19 292	30 013	2 732	2 509	16 262	8 510
1981-82	1 585	6 925	24 803	33 313	2 831	2 322	18 447	9 713
1982-83	3 560	6 153	26 736	36 449	2 602	2 496	21 368	9 983
1983-84	2 010	7 973	26 505	36 488	3 191	2 342	21 765	9 190
1984-85	1 735	7 455	21 199	30 389	2 914	2 294	17 583	7 598
1985-86	1 080	6 518	24 252	31 850	2 958	2 583	17 725	8 584
1986-87	775	7 799	31 377	39 951	3 956	2 481	20 783	12 731
1987-88	5 007	7 724	25 991	38 722	5 169	2 730	23 518	7 305
1988-89	2 535	4 770	15 996	23 301	3 135	2 721	12 413	5 032
1989-90	787	4 245	24 578	29 610	3 133	2 617	17 418	6 442
1990-91 [4]	700	5 742	31 798	38 240				

[1] Source: Statistique Canada.
[2] Poste résiduel: L'autoconsommation se calcule en additionnant le report en début de campagne dans les exploitations agricoles et la production, puis en déduisant du total la consommation et le report en fin de campagne dans les fermes. L'utilisation par le commerce se calcule en ajoutant le report dans le secteur commercial en début de campagne et les quantités vendues, puis en déduisant du total obtenu le report commercial en fin de campagne et les exportations.
[3] La consommation humaine s'est chiffrée à 2 210 000 tonnes en 1986-1989. En 1989-1990, elle était de 2 255 000 tonnes.
[4] Chiffres provisoires.

TABLEAU VIII
BILAN TECHNIQUE DE L'ORGE CANADIENNE
CAMPAGNES CEREALIERES 1970-1971 A 1990-1991
(en milliers de tonnes)

Campagne	Report en début d'année au 1er août [1]		Production [1]	Ressources totales	Consommation intérieure apparente [2]		Exportations [2]	Report au 31 juillet [1]
	Ferme	Secteur commercial			Auto-consommation	Commerce		
1970-71	2 765	1 700	8 889	13 354	5 158	1 145	3 910	3 141
1971-72	1 342	1 799	13 098	16 239	6 121	1 270	5 020	3 828
1972-73	1 872	1 956	11 284	15 112	6 081	1 231	3 598	4 202
1973-74	1 915	2 287	10 218	14 420	5 576	1 531	2 776	4 537
1974-75	1 436	3 101	8 790	13 327	4 557	1 653	3 013	4 104
1975-76	1 110	2 994	9 510	13 614	4 837	1 688	4 326	2 763
1976-77	1 088	1 675	10 513	13 276	4 634	1 641	3 783	3 218
1977-78	1 132	2 086	11 802	15 020	4 582	1 690	3 540	5 208
1978-79	3 113	2 095	10 397	15 605	4 943	1 967	3 800	4 895
1979-80	3 200	1 695	8 478	13 373	5 139	2 142	4 086	2 006
1980-81	1 100	906	11 394	13 400	4 899	1 777	3 521	3 203
1981-82	1 140	2 063	13 724	16 927	5 370	1 424	6 002	4 131
1982-83	1 950	2 181	13 965	18 096	5 631	1 688	5 648	5 129
1983-84	3 225	1 904	10 209	15 338	5 656	2 174	5 537	1 971
1984-85	1 080	891	10 296	12 267	5 434	1 896	2 781	2 156
1985-86	865	1 291	12 387	14 543	5 713	1 726	3 795	3 309
1986-87	1 100	2 209	14 569	17 878	6 646	1 342	6 718	3 172
1987-88	1 570	1 602	13 957	17 129	7 273	1 555	4 594	3 707
1988-89	2 507	1 200	10 212	13 919	6 071	2 170	2 878	2 800
1989-90	1 075	1 725	11 666	14 466	6 277	1 640	4 503	2 046
1990-91 [3]	1 037	1 009	13 521	15 585				

[1] Source: Statistique Canada: Commerce des céréales du Canada, dont l'orge de brasserie et les orges mondés et perlés.
[2] Poste résiduel: L'autoconsommation se calcule en additionnant le report en début de campagne dans les exploitations agricoles et la production, puis en déduisant du total la consommation et le report en fin de campagne dans les fermes. L'utilisation par le commerce se calcule en ajoutant le report dans le secteur commercial en début de campagne et les quantités vendues, puis en déduisant du total obtenu le report commercial en fin de campagne et les exportations.
[3] Chiffres provisoires.

TABLEAU IX

SITUATION DE L'ENTREPOSAGE DES GRAINS CANADIENS DE 1971 A 1990
DISPONIBILITÉS EN PRINCIPAUX GRAINS AU 31 JUILLET [1]
(en milliers de tonnes)

Campagne	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Lin	Canola	Céréales des E-U et de l'étranger	Total	Capacité théorique totale [2,3]
1971	9 235	528	1 799	192	409	246	143	12 552	18 885
1972	7 410	344	1 956	261	255	609	206	11 041	18 318
1973	6 815	226	2 287	221	180	460	389	10 578	17 986
1974	7 884	299	3 101	203	163	247	313	12 210	17 626
1975	6 405	392	2 994	251	155	309	124	10 630	17 868
1976	6 401	429	1 675	223	330	697	142	9 897	17 518
1977	6 160	295	2 086	289	186	174	128	9 318	16 974
1978	7 108	472	2 095	212	367	291	201	10 746	16 858
1979	5 957	417	1 695	248	244	819	255	9 635	16 748
1980	6 448	189	906	279	440	1 137	349	9 748	16 631
1981	6 925	150	2 063	169	228	924	213	10 672	16 353
1982	6 154	215	2 181	231	221	621	176	9 799	16 071
1983	7 883	175	1 904	431	347	446	117	11 303	15 739
1984	7 358	125	891	326	130	105	83	9 018	15 533
1985	6 412	124	1 291	233	119	375	105	8 659	15 503
1986	7 702	171	2 209	142	207	675	39	11 145	15 281
1987	7 597	144	1 602	165	302	449	83	10 342	15 150
1988	4 770	207	1 200	159	287	491	147	7 159	14 798
1989	4 245	271	1 725	141	132	694	82	7 189	14 507
1990 [4]	5 704	174	1 009	173	39	544	27	7 670	14 009

[1] Y compris les stocks en moulins non agréés et tous les stocks en moulins agréés, transférés de l'entreposage en silo aux minoteries ou aux usines d'aliments du bétail.
[2] Les quantités portées ici indiquent la capacité au 31 juillet et n'incluent que la capacité agréée.
[3] La capacité en tonnes est calculée en valeur blé.
[4] Chiffres provisoires.

TABLEAU X
EXPORTATIONS DE GRAIN CANADIEN ET DES PRODUITS DÉRIVES
CAMPAGNES CEREALIERES 1965-1966 A 1989-1990
(en milliers de tonnes)

Campagne	Blé [1]	Farine [2]	Avoine et dérivés de l'avoine	Orge et dérivés de l'orge	Seigle	Lin [3]	Canola [4]	Maïs	Total
1965-66	14 881	1 038	246	828	204	495	309	9	18 010
1966-67	13 157	867	74	1 275	253	433	313	2	16 374
1967-68	8 473	672	55	901	121	349	279	2	10 852
1968-69	7 653	670	42	575	108	355	325	6	9 734
1969-70	8 696	734	80	1 923	97	500	504	2	12 536
1970-71	11 169	676	206	3 910	227	571	1 062	5	17 826
1971-72	13 047	673	161	5 020	273	692	966	29	20 861
1972-73	15 057	636	107	3 598	209	529	1 226	21	21 383
1973-74	10 902	543	13	2 776	116	400	1 063	5	15 818
1974-75	10 229	550	22	3 013	123	273	664	4	14 878
1975-76	11 637	699	281	4 326	299	212	820	233	18 507
1976-77	12 711	725	494	3 783	168	369	1 449	180	19 879
1977-78	15 246	794	90	3 540	271	282	1 476	323	22 022
1978-79	12 302	782	17	3 800	154	514	2 287	192	20 048
1979-80	15 215	674	103	4 086	397	475	2 420	344	23 714
1980-81	15 569	693	46	3 521	446	607	2 212	1 051	24 145
1981-82	17 973	474	51	6 002	561	481	2 040	1 281	28 863
1982-83	20 956	411	105	5 648	313	471	1 752	511	30 167
1983-84	21 285	480	122	5 536	747	629	2 460	429	31 688
1984-85	17 113	470	19	2 781	376	564	2 590	569	24 482
1985-86	17 354	372	44	3 794	276	626	2 365	490	25 321
1986-87	20 353	430	257	6 718	201	693	3 648	113	32 413
1987-88	23 173	342	286	4 594	221	629	3 459	369	32 704
1988-89	12 127	286	730	2 879	115	458	3 265	20	19 880
1989-90 [5]	17 255	166	548	4 503	293	460	3 026	15	26 266

[1] Les exportations de blé comprennent le blé de semence ensaché.
[2] En équivalent blé
[3] Les exportations de lin comprennent l'huile de lin pour toutes les campagnes et les tourteaux depuis 1979-1980
[4] Les exportations de canola entre 1965-1966 et 1972-1973 ne comprennent pas l'huile exportée. A compter de 1973-1974, les exportations d'huile et de tourteaux sont incluses.
[5] Chiffres provisoires
Source: 1989-1990, Commission canadienne des grains: Exportations de céréales canadiennes.
Pour les campagnes précédentes, Statistique Canada: Commerce des grains.

TABLEAU XI
EXPORTATIONS DE BLE CANADIEN (DONT LE BLE DUR)
PAR ZONE ET PAR PAYS, DE 1980-1981 A 1989-1990
(en milliers de tonnes)

Zone et pays	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90 [1]
EUROPE DE L'OUEST:										
CE-12:										
Belgique et Luxembourg	-	16	23	10	127	100	91	336	190	140
Danemark	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-
France	12	88	107	199	104	58	1	-	-	-
Rép. fed. allemande	1	18	1	26	3	3	21	6	11	-
Irlande	-	1	-	1	1	-	-	2	-	-
Italie	765	515	624	742	240	367	634	440	409	357
Pays-Bas	22	38	17	103	107	78	72	6	-	9
Portugal *	17	-	-	-	-	149	269	118	120	106
Espagne *	51	-	-	-	-	-	-	-	-	15
Royaume-Uni	1 409	1 366	1 109	955	633	702	503	413	410	271
TOTAL CE-12:	2 277	2 042	1 881	2 037	1 216	1 458	1 591	1 321	1 140	898
AUTRES EUROPE DE L'OUEST:										
Finlande	6	29	-	-	7	-	-	-	14	11
Islande	-	-	-	-	-	-	-	-	3	7
Malte	-	-	-	-	-	-	36	-	-	60
Norvège	10	57	70	148	62	68	89	128	70	83
Suède	-	-	2	-	4	2	-	-	-	-
Suisse	54	49	109	49	9	-	-	16	42	26
TOTAL AUTRES EUROPE DE L'OUEST:	70	135	181	197	82	70	125	144	129	187
EUROPE DE L'EST:										
Bulgarie	-	-	-	-	-	216	153	40	-	-
Tchécoslovaquie	-	14	5	5	5	-	11	6	3	4
Rép. dém. allemande	67	-	308	73	170	48	199	104	60	64
Pologne	1 091	1 674	622	52	91	22	31	-	-	33
URSS	3 971	5 019	6 959	6 761	6 019	5 219	5 391	4 500	2 657	3 497
TOTAL EUROPE DE L'EST:	5 129	6 707	7 894	6 891	6 285	5 505	5 785	4 650	2 720	3 598
TOTAL EUROPE:	7 476	8 884	9 956	9 125	7 583	7 033	7 501	6 115	3 989	4 683
AFRIQUE:										
Algérie	654	590	512	813	508	492	448	764	326	605
Angola	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-
Burkina	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Les Canaries	-	-	-	-	-	-	14	-	-	-
Tchad	-	-	-	7	5	-	-	-	-	-
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-
Ethiopie	81	45	92	49	126	93	91	230	102	74
Gabon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
Ghana	25	45	24	63	37	66	40	81	67	75
Côte d'Ivoire	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Kenya	-	16	-	-	39	-	2	-	-	13
Lesotho	-	-	-	-	-	-	16	-	-	-
Libye	81	291	110	93	124	174	136	96	78	170
Mali	-	-	13	-	-	-	10	-	9	4
Mauritanie	2	-	4	11	11	10	-	7	-	3
Maroc	12	15	-	-	-	-	-	22	30	11
Mozambique	5	16	25	14	21	7	21	44	62	44
Niger	-	2	4	-	2	-	-	-	2	4
Nigéria	-	-	21	66	-	133	-	-	-	-
Rwanda	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Sénégal	8	9	13	10	9	8	21	16	7	16
Somalie	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Sud	-	-	-	-	-	55	-	33	-	177
Soudan	-	-	-	2	4	5	3	2	-	22
Tanzanie	10	13	-	13	10	-	12	-	-	-
Togo	-	-	21	23	7	8	14	15	26	19
Tunisie	23	10	-	-	-	-	25	41	17	19
Uganda	-	-	9	1	-	-	6	-	-	5
Haute Volta	-	-	3	2	-	-	-	-	-	-
Zambie	-	-	-	-	12	10	16	27	14	-
Zimbabwe	-	-	-	17	17	-	11	25	14	5
TOTAL AFRIQUE:	901	1 060	852	1 184	934	1 061	886	1 411	764	1 271

TABLEAU XI (suite)
EXPORTATIONS DE BLE CANADIEN (DONT LE BLE DUR)
PAR ZONE ET PAR PAYS, DE 1980-1981 A 1989-1990
(en milliers de tonnes)

Zone et pays	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90 [1]
MOYEN-ORIENT:										
Egypte, Rép. arabe d'	-	316	23	662	450	464	208	100	-	-
Chypre	-	-	-	32	14	-	20	21	-	8
Iran	96	73	107	488	41	61	128	1 113	26	1 445
Iraq	453	258	280	608	367	347	691	884	784	783
Israël	-	-	-	18	99	25	96	18	-	-
Jordanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
Koweït	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32
Liban	119	91	158	-	-	6	-	-	-	-
Arabie Saoudite	-	-	26	-	-	-	-	-	-	-
Syrie	-	-	242	260	529	-	-	11	-	-
Turquie	-	-	-	-	-	89	-	-	-	52
Emirats Arabes Unis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16
Yemen, R.D.P.	6	-	24	-	108	-	-	1	3	-
TOTAL MOYEN-ORIENT:	674	738	860	2 068	1 608	992	1 142	2 148	813	2 342
ASIE:										
Bangladesh	134	264	312	476	65	536	358	220	291	336
Chine Rép. pop. de	2 879	3 101	4 424	3 428	2 780	2 558	4 065	7 586	2 812	4 581
Hong Kong	16	9	6	13	13	9	11	10	12	12
Inde	40	91	7	513	5	-	-	44	-	12
Indonésie	-	32	224	201	200	333	189	189	246	337
Japon	1 381	1 367	1 341	1 325	1 323	1 272	1 349	1 481	1 354	1 465
Corée, Rép. pop. de	-	-	-	-	-	-	20	28	-	21
Corée du Sud	-	-	-	6	-	472	1 173	617	38	-
Malaysia	10	-	5	-	72	9	57	61	110	106
Nepal	1	-	-	-	-	-	-	-	3	-
Pakistan	6	54	29	58	33	41	51	54	78	73
Philippines	-	-	-	-	-	21	100	32	117	360
Singapour	-	-	46	-	-	-	21	5	-	-
Sri Lanka	-	21	98	124	100	108	54	73	8	6
T'ai-wan	-	28	85	84	81	108	55	119	81	109
Thaïlande	-	-	-	-	-	-	-	17	45	83
TOTAL ASIE:	4 467	4 967	6 577	6 228	4 672	5 467	7 503	10 536	5 195	7 570
HEMISPHERE OCCIDENTAL:										
Barbade	-	5	-	2	-	-	-	-	-	3
Belize	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Bolivie	-	-	-	12	-	-	20	-	12	11
Brésil	1 284	1 314	1 503	1 362	1 145	986	780	449	14	220
Chili	-	24	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	-	-	-	-	-	57	190	75	183	167
Costa Rica	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-
Cuba	656	730	878	772	598	1 029	1 017	843	530	421
Rép. dominicaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
Equateur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
El Salvador	-	-	-	2	-	-	-	-	2	-
Grenade	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Haïti, Rép. de	37	20	-	-	25	-	-	-	-	-
Honduras	-	-	2	1	4	4	-	-	2	-
Jamaïque	45	31	23	22	24	39	38	39	37	67
Mexique	27	154	189	276	-	-	258	353	-	-
Nicaragua	-	18	-	48	-	-	10	58	-	-
Panama	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Pérou	-	8	-	49	26	47	344	209	-	-
St-Christophe	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Ste-Lucie	-	-	-	-	-	2	1	-	8	-
St-Vincent	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-
Trinité et Tobago	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Etats-Unis	-	-	115	63	159	274	344	369	255	359
Uruguay	-	-	-	-	-	-	46	35	-	-
Venezuela	-	15	-	69	294	320	112	532	323	181
TOTAL HEMISPHERE OCCIDENTAL:	2 049	2 323	2 711	2 678	2 275	2 758	3 161	2 962	1 357	1 451
TOTAL BLE EN VRAC:	15 567	17 972	20 956	21 283	17 072	17 311	20 193	23 172	12 118	17 247
TOTAL SEMENCE EN SAC:	**2**	**1**	**1**	**1**	**42**	**43**	**2**	**1**	**9**	**7**
TOTAL GENERAL:	15 569	17 973	20 957	21 284	17 114	17 354	20 195	23 173	12 127	17 254

[1] Chiffres provisoires.
[2] Le Portugal est entré dans la CEE en 1985-1986.
Source: 1989-1990, Commission canadienne des grains: Exportations de céréales canadiennes.
Pour les campagnes précédentes, Statistique Canada: Commerce des céréales du Canada.

TABLEAU XII
EXPORTATIONS DE BLE DUR CANADIEN
PAR ZONE ET PAR PAYS, DE 1980-1981 A 1989-1990
(en milliers de tonnes)

Zone et pays	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90 [1]
EUROPE DE L'OUEST:										
CE-12:										
Belgique et Luxembourg	-	13	-	-	36	10	14	78	52	66
France	12	88	99	199	104	58	-	-	-	-
Rép. féd. allemande	1	18	-	17	2	-	12	3	10	-
Irelande	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-
Italie	526	423	525	504	182	255	480	232	214	155
Pays-Bas	13	24	12	86	24	1	29	6	-	-
Portugal [1]	17	-	-	-	-	-	-	-	6	29
Espagne [1]	51	-	-	-	-	-	-	-	-	15
Royaume-Uni	12	5	2	2	4	8	5	9	11	9
TOTAL CE-12:	632	572	638	808	353	332	540	328	293	274
AUTRES EUROPE DE L'OUEST:										
Finlande	3	-	-	-	-	-	-	-	7	11
Norvège	-	-	-	-	-	-	36	-	-	-
Malte	10	-	11	13	6	11	-	13	6	7
Suède	-	-	1	-	3	-	-	-	-	-
Suisse	24	27	44	16	2	-	-	-	17	24
TOTAL AUTRES EUROPE DE L'OUEST:	37	27	56	29	11	11	36	13	30	42
EUROPE DE L'EST:										
Tchécoslovaquie	-	14	5	5	5	-	11	6	3	4
Rép. dém. allemande	32	-	26	51	50	48	47	53	60	61
Pologne	93	112	59	52	25	-	-	-	-	33
URSS	496	860	1 204	555	533	254	498	992	714	1 095
TOTAL EUROPE DE L'EST:	621	986	1 294	663	613	302	556	1 051	777	1 193
TOTAL EUROPE:	1 290	1 585	1 988	1 500	977	645	1 132	1 392	1 100	1 509
AFRIQUE:										
Algérie	654	589	512	813	508	492	423	611	326	605
Ethiopie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Libye	24	52	47	93	103	108	136	96	78	170
Mauritanie	2	-	4	8	11	10	-	7	-	-
Mozambique	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-
Tunisie	23	-	-	-	-	-	-	41	17	19
TOTAL AFRIQUE:	703	641	563	914	622	610	559	763	421	798
MOYEN-ORIENT:										
Chypre	-	-	-	-	7	-	9	10	-	-
Iran	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Iraq	-	-	-	-	52	-	-	-	-	61
Kowaït	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
TOTAL MOYEN-ORIENT:	-	-	-	-	59	-	9	10	-	72

TABLEAU XII (suite)
EXPORTATIONS DE BLE DUR CANADIEN
PAR ZONE ET PAR PAYS, DE 1980-1981 A 1989-1990
(en milliers de tonnes)

Zone et pays	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90 [1]
ASIE:										
Bangladesh	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chine, Rép. pop. de	-	-	-	-	-	-	-	-	15	30
Japon	48	32	77	60	61	18	79	94	118	141
Corée du Sud	-	-	-	-	-	-	20	53	-	-
TOTAL ASIE:	48	32	77	60	61	18	99	147	133	171
HEMISPHERE OCCIDENTAL:										
Costa Rica	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-
Cuba	34	44	59	52	59	63	58	64	47	17
Etats-Unis	-	-	-	3	-	-	62	202	186	218
Venezuela	-	4	-	16	48	49	38	175	116	53
TOTAL HEMISPHERE OCCIDENTAL:	34	52	59	71	107	112	158	441	349	288
TOTAL GENERAL:	2 075	2 310	2 687	2 545	1 826	1 385	1 957	2 753	2 003	2 839

[*] Le Portugal est entré dans la C.E.E. en 1985-1986.
[1] Chiffres provisoires
Source: 1989-1990, Commission canadienne des grains: Exportations de céréales canadiennes.
Pour les campagnes précédentes, Statistique Canada: Commerce des céréales du Canada.

TABLEAU XIII
EXPORTATIONS D'ORGE CANADIENNE PAR ZONE ET PAR PAYS
DE 1980-1981 A 1989-1990

Zone et pays	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90 [1]
EUROPE DE L'OUEST:										
CE-12:										
Belgique et Luxembourg	-	121	481	708	-	-	-	15	-	-
France	-	-	-	22	-	-	-	-	-	-
Rép. féd allemande	-	-	51	20	-	-	-	-	-	-
Italie	344	417	310	126	-	-	32	-	-	-
Pays-Bas	1	-	-	63	-	-	-	9	-	-
Portugal [1]	-	-	-	5	-	58	45	21	9	-
Espagne [1]	-	235	410	102	-	-	32	-	-	-
Royaume-Uni	10	3	-	-	2	-	-	-	-	-
TOTAL CE-12:	355	776	1 252	1 046	2	58	109	45	9	-
AUTRES EUROPE DE L'OUEST:										
Finlande	-	111	-	-	-	-	-	-	-	-
Islande	3	1	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL AUTRES EUROPE DE L'OUEST:	3	112	-	-	-	-	-	-	-	-
EUROPE DE L'EST:										
Bulgarie	-	-	-	-	-	180	-	-	-	-
Rép. dém. allemande	-	103	600	1 123	798	571	467	260	176	276
Pologne	147	-	-	105	-	-	-	-	-	-
Roumanie	-	-	-	67	-	87	284	-	-	-
URSS	1 573	2 780	1 526	472	410	439	2 149	208	-	914
TOTAL EUROPE DE L'EST:	1 720	2 883	2 126	1 767	1 208	1 277	2 900	468	176	1 190
TOTAL EUROPE:	2 078	3 771	3 378	2 813	1 210	1 335	3 009	513	185	1 190
AFRIQUE:										
Algérie	-	36	-	-	-	-	-	1	-	-
Egypte, Rép. arabe d'	-	-	-	-	-	-	-	32	-	-
Maroc	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL AFRIQUE:	-	40	-	-	-	-	-	33	-	-
MOYEN-ORIENT:										
Chypre	-	45	61	58	-	-	69	42	-	-
Iran	-	80	92	209	-	-	-	123	63	218
Iraq	-	-	101	197	135	-	-	111	115	282
Israël	124	209	252	256	187	145	193	65	53	-
Jordanie	-	-	8	-	-	-	26	-	-	-
Liban	-	15	-	-	-	-	-	3	-	-
Arabie Saoudite	-	89	-	31	-	899	1 941	1 678	1 091	1 358
Syrie	-	-	-	98	-	-	-	17	-	-
Emirats Arabes Unis										50
Turquie	-	-	-	188	-	-	-	-	-	23
TOTAL MOYEN-ORIENT:	124	438	514	1 037	322	1 044	2 234	2 039	1 322	1931

TABLEAU XIII (suite)
EXPORTATIONS D'ORGE CANADIENNE PAR ZONE ET PAR PAYS
DE 1980-1981 À 1989-1990

Zone et pays	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90 [1]
ASIE:										
Chine, Rép. pop. de	-	77	83	26	-	213	265	278	123	26
Japon	805	914	970	820	735	839	731	900	698	843
Corée du Sud	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-
Malaysia	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-
Philippines	-	-	-	-	-	-	13	100	-	-
Singapour	-	-	-	262	140	-	-	-	-	-
T'aï-wan	-	118	83	-	-	-	-	69	-	-
TOTAL ASIE:	805	1 109	1 136	1 113	875	1 052	1 009	1 351	821	869
HEMISPHERE OCCIDENTAL:										
Chili	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-
Colombie	47	86	101	115	-	-	90	80	40	20
Cuba	60	53	42	40	36	43	33	38	-	-
Equateur	-	-	-	-	-	-	21	31	8	-
Mexique	-	-	22	63	83	22	-	-	22	-
Panama	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-
Pérou	11	23	16	13	-	-	-	-	6	6
Etats-Unis	111	202	121	74	78	96	118	278	213	214
TOTAL HEMISPHERE OCCIDENTAL:	229	364	302	305	197	161	262	440	289	240
TOTAL ORGE:	3 236	5 722	5 330	5 268	2 604	3 592	6 534	4 976	2 617	4 235
MALT (en valeur orge):	285	280	318	269	177	203	185	220	261	273
TOTAL GENERAL:	3 521	6 002	5 648	5 537	2 781	3 795	6 719	4 596	2 878	4 508

[1] Chiffres provisoires.
[2] Le Portugal est entré dans la C.E.E. en 1985-1986.
Source: 1989-1990, Commission canadienne des grains: Exportations de céréales canadiennes
Pour les campagnes précédentes, Statistique Canada: Commerce des céréales du Canada.

TABLEAU XIV
EXPORTATIONS DE FARINE DE BLE CANADIEN
PAR ZONE ET PAR PAYS, DE 1980-1981 A 1989-1990
(en milliers de tonnes)

Zone et pays	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90 [1]
EUROPE DE L'OUEST:										
CE-12:	2	1	1	1	1	1	1	1	2	2
Autres Europe de l'Ouest	4	4	3	3	4	7	7	4	1	2
TOTAL EUROPE DE L'OUEST:	6	5	4	4	5	8	8	5	3	4
EUROPE DE L'EST:	248	-	-	-	-	-	-	-	8	-
TOTAL EUROPE:	254	5	4	4	5	8	8	5	11	4
AFRIQUE:										
Algérie	11	5	5	-	-	-	-	-	11	5
Autres	5	16	17	9	39	20	2	5	61	51
TOTAL AFRIQUE:	16	21	22	9	39	20	2	5	72	56
MOYEN-ORIENT:										
Egypte, Rép. arabe d'	12	32	26	23	18	18	-	1	4	7
Jordanie	1	20	15	2	-	-	-	3	13	-
Yemen, Rép. arabe du [2]	-	-	-	-	3	-	15	9	5	20
Yemen, R.D.P. [2]	3	-	-	-	7	10	3	9	20	-
Autres	17	37	30	27	99	102	53	66	6	11
TOTAL MOYEN-ORIENT:	33	89	71	52	127	130	71	88	48	38
ASIE:										
Chine, Rép. pop. de	-	-	-	86	64	56	129	78	18	-
Corée du Sud	17	-	51	-	-	-	-	-	-	-
Singapour	-	-	-	-	-	12	-	-	-	-
Thaïlande	1	1	1	1	-	-	-	-	-	-
Autres	1	1	2	2	2	4	3	2		
TOTAL ASIE:	21	3	53	88	66	70	131	82	21	2
HEMISPHERE OCCIDENTAL:										
Bahamas	4	4	5	5	5	5	5	4	4	4
Barbade	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2
Bermudes	4	3	3	2	1	1	2	2	1	1
Colombie	-	-	-	-	-	8	-	2	11	5
Cuba	326	320	223	281	181	108	175	110	75	14
Equateur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
El Salvador	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
Haïti, Rép. de	11	1	2	2	1	-	2	-	-	-
Jamaïque	4	6	2	3	1	1	6	1	6	2
Iles du Vent et Sous-le-vent	2	2	2	2	1	1	1	1	-	-
Paraguay	-	-	-	-	-	2	-	2	1	2
Trinité et Tobago	3	3	2	5	4	4	4	3	2	2
Etats-Unis	7	8	12	7	10	7	14	27	23	13
Autres	6	6	7	16	25	5	7	8	9	7
TOTAL HEMISPHERE OCCIDENTAL:	370	356	261	326	232	144	218	162	134	64
TOTAL GENERAL:	694	474	411	479	469	372	430	342	286	164

[1] Chiffres provisoires.
[2] L'unification politique du Yemen à eu lieu en 1989-1990.
Source: Statistique Canada.

TABLEAU XV

EXPEDITIONS DE GRAINS CANADIENS OUTRE-MER [1], EN VRAC [2], PAR REGIONS PORTUAIRES, DE 1969-1970 A 1989-1990

(en milliers de tonnes)

Campagne	Côte de l'Atlantique	Saint-Laurent	Directement de la Tête-des-Lacs [3]	Churchill	Côte du Pacifique	Total
1969-70	882	4 495	239	598	5 090	11 304
1970-71	818	7 681	912	637	6 660	16 708
1971-72	940	8 968	1 070	667	7 947	19 592
1972-73	942	8 653	907	638	9 036	20 176
1973-74	594	6 473	497	462	6 494	14 520
1974-75	788	6 230	816	498	5 381	13 713
1975-76	865	8 437	555	518	6 535	16 910
1976-77	792	8 144	1 050	735	7 348	18 069
1977-78	806	9 234	930	692	8 439	20 101
1978-79	575	7 946	742	495	8 303	18 061
1979-80	801	9 844	1 267	523	9 144	21 579
1980-81	730	9 638	826	289	9 547	21 030
1981-82	862	11 909	954	438	11 625	25 788
1982-83	657	14 944	782	557	11 521	28 461
1983-84	760	14 376	1 306	621	12 507	29 570
1984-85	450	9 707	1 047	437	10 617	22 258
1985-86	616	9 040	724	391	12 150	22 921
1986-87	552	11 125	1 105	558	15 966	29 306
1987-88	582	10 668	1 204	569	17 009	30 032
1988-89	402	3 863	497	50	11 832	16 644
1989-90 [4]	114	6 104	494	309	16 430	23 466

[1] Vers tous les pays, à l'exception des Etats-Unis.
[2] Blé(excepté le blé de semence ensaché), avoine, orge, seigle, lin et canola.
[3] Y compris les expéditions depuis les ports des Grands Lacs.
[4] Chiffres provisoires.

Source: 1989-1990, Commission canadienne des grains: Exportations de céréales canadiennes.
Pour les campagnes précédentes, Statistique Canada: Commerce des céréales du Canada.

TABLEAU XVI

PRODUCTION DE BLE DES GRANDS PAYS PRODUCTEURS
DE 1975-1976 A 1989-1990
(en milliers de tonnes)

Campagne	Canada	Argentine	Australie	Etats-Unis	CE-12	Chine
1975-76	17 081	8 570	11 982	57 885	44 987	45 310
1976-77	23 587	11 000	11 800	58 480	46 672	50 385
1977-78	19 858	5 300	9 370	55 670	44 312	41 075
1978-79	21 136	8 100	18 090	48 322	55 354	53 840
1979-80	17 196	8 100	16 188	58 080	53 160	62 730
1980-81	19 292	7 780	10 856	64 798	61 453	55 210
1981-82	24 803	8 300	16 360	75 805	58 006	59 640
1982-83	26 737	15 000	8 876	75 250	64 789	68 420
1983-84	26 505	13 000	21 903	65 829	64 011	81 390
1984-85	21 199	13 600	18 666	70 618	82 624	87 820
1985-86	24 252	8 700	16 167	66 001	71 248	85 810
1986-87	31 378	8 858	16 128	56 925	71 965	90 300
1987-88	25 991	8 900	12 442	57 362	71 522	87 720
1988-89	15 996	8 080	14 054	49 320	75 039	86 360
1989-90 [1]	24 578	10 302	14 121	55 428	78 632	91 000

Campagne	Inde	Turquie	URSS	Pakistan	Autres	Total
1975-76	24 235	14 750	66 224	7 673	60 503	359 200
1976-77	28 846	16 500	96 882	8 691	72 157	425 000
1977-78	29 010	16 650	92 161	9 144	63 850	386 400
1978-79	31 749	16 700	120 936	8 367	68 406	451 000
1979-80	35 508	17 500	90 207	9 950	60 181	428 800
1980-81	31 564	16 600	98 182	10 805	68 760	445 300
1981-82	36 313	17 000	81 000	11 475	65 598	454 300
1982-83	37 452	17 500	84 300	11 304	72 472	482 100
1983-84	42 794	16 438	77 500	12 414	72 520	494 304
1984-85	45 476	17 235	68 600	10 882	80 880	517 600
1985-86	44 069	17 032	78 100	11 703	81 918	505 000
1986-87	46 885	19 000	92 300	13 923	87 138	534 800
1987-88	45 577	18 932	83 312	12 200	88 827	512 744
1988-89	45 096	18 500	84 500	12 675	93 415	503 035
1989-90	53 995	16 200	92 307	14 419	91 385	542 367

[1] Chiffres provisoires.

Source: Pour le Canada: Statistique Canada.
Pour les États-Unis – "Crop Production Summary", DAA, janvier 1991.
Pour tous les autres pays – Conseil International du Blé.

TABLEAU XVII

PRODUCTION DE CEREALES SECONDAIRES DES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS [1] DE 1981-1982 A 1989-1990

(en millions de tonnes)

Pays	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90 [2]
Canada:									
Orge	13.7	14.1	10.2	10.3	12.4	14.6	14.0	10.2	11.7
Avoine	3.2	3.7	2.8	2.7	2.7	3.3	3.0	3.0	3.5
Maïs	6.7	6.5	5.9	7.0	7.0	5.9	7.0	5.4	6.4
Seigle	0.9	0.9	0.8	0.7	0.6	0.6	0.5	0.3	0.9
Mélange	1.5	1.5	1.2	1.3	1.4	1.1	1.1	0.9	1.0
Total	26.0	26.7	20.9	22.0	24.1	25.5	25.6	19.8	23.5
Etats-Unis	246.6	250.7	137.1	237.7	274.9	252.1	217.0	149.7	221.5
Australie	6.7	3.9	9.4	8.6	7.9	6.8	7.2	6.7	6.9
Argentine	18.4	17.8	17.1	19.3	17.4	13.0	13.1	7.3	8.3
Afrique du Sud	8,8	4,5	5,1	9,0	8.9	7.9	7.9	13.0	10.0
Thaïlande	4.7	3.7	4.3	4.7	5.7	4.6	2.9	4.4	4.2
CE-12	76.1	80.7	73.9	90.4	88.9	81.7	82.4	88.1	82.0
Europe de l'Est	64.5	72.0	66.9	72.8	65.5	71.1	63.8	61.3	68.0
URSS	72.0	91.8	101.9	90.5	100.0	105.9	113.7	97.5	104.8
Autres	246.1	232.6	250.4	260.3	250.0	263.2	260.3	283.6	271.4
TOTAL MONDIAL	769.9	784.4	687.0	815.3	843.3	831.8	793.9	731.4	800.6

[1] Pour tous les pays, Campagne céréalière d'octobre à septembre, sauf le Canada où la campagne va d'août à juillet.

[2] dont le maïs, l'orge, l'avoine, le sorgho, le seigle, le millet et les céréales mélangées.

[3] Chiffres provisoires.

Source: Pour tous les pays, DAA: "World Grain Situation and Outlook", décembre 1990.
Pour le Canada: "Field Crop Reporting Series No. 8".

TABLEAU XVIII
EXPORTATIONS MONDIALES DE CEREALES SECONDAIRES[1]
DE 1981-1982 A 1989-1990[2]
(en millions de tonnes)

Pays	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90[3]
Canada:									
Orge	5.7	5.3	5.3	2.6	3.6	6.5	4.4	2.6	4.2
Avoine	-	0.1	0.1	-	-	0.3	0.3	0.7	0.5
Maïs	1.3	0.5	0.4	0.6	0.5	0.1	0.4	-	-
Seigle	0.5	0.3	0.7	0.4	0.3	0.2	0.2	0.1	0.3
Total	7.5	6.2	6.5	3.6	4.4	7.1	5.3	3.4	5.0
Etats-Unis	58.4	54.0	55.8	55.4	36.4	47.5	53.5	61.3	69.3
Argentine	10.3	11.6	10.9	10.6	9.7	5.0	5.3	3.5	4.6
CE-12	4.0	4.2	4.3	8.5	8.1	5.9	8.5	10.8	7.9
Australie	3.1	1.0	5.5	6.4	5.0	3.1	2.5	1.9	2.9
Afrique du Sud	4.7	2.3	0.1	0.2	1.5	2.6	0.6	2.0	3.0
Thaïlande	3.5	2.3	3.3	3.5	4.0	2.8	0.8	1.4	1.4
Autres	5.1	8.0	6.6	12.2	14.2	9.3	6.7	10.2	6.2
TOTAL MONDIAL	96.6	89.6	93.0	100.4	83.2	83.3	83.2	94.5	100.3

[1] Campagne céréalière d'octobre à septembre, sauf pour le Canada où la campagne va d'août à juillet.
[2] dont le maïs, l'orge, l'avoine, le sorgho, le millet, le seigle et autres grains mélangés.
[3] Chiffres provisoires.
Source: Canada – 1989-1990, Commission canadienne des grains, Exportations de céréales canadiennes; pour toutes les autres campagnes, Statistique Canada, Commerce des céréales du Canada.
Etats-Unis et autres pays – DAA, "World Grain Situation and Outlook", décembre 1990.

TABLEAU XIX
IMPORTATIONS MONDIALES DE CEREALES SECONDAIRES[1]
DE 1981-1982 A 1989-1990[2]
(en millions de tonnes)

Pays	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90[3]
CE-12	18.5	14.3	12.2	9.5	5.5	3.1	5.0	3.4	4.5
Autres Europe de l'Ouest	12.7	1.6	1.3	1.3	1.1	1.6	1.3	1.1	1.0
Europe de l'Est	6.1	4.9	3.9	3.8	5.6	3.3	4.1	5.0	5.1
URSS	20.4	11.0	11.9	27.3	13.6	10.8	10.4	22.5	22.7
Japon	17.9	18.7	20.7	20.7	21.5	22.1	22.4	21.5	21.7
Autres	31.2	39.1	43.0	37.7	35.9	42.8	39.9	41.0	45.3
TOTAL MONDIAL	106.8	89.6	93.0	100.3	83.2	83.7	83.2	94.5	100.3

[1] Campagne céréalière d'octobre à septembre, sauf pour le Canada.
[2] dont le maïs, l'orge, l'avoine, le sorgho, le seigle et autres grains mélangés.
[3] Chiffres provisoires.
Source: DAA, "World Grain Situation and Outlook", décembre 1990.

TABLEAU XX

EXPORTATIONS DE BLE ET DE FARINE DE BLE PAR EXPORTATEUR PRINCIPAL
VENTILATION PAR QUANTITE ET POURCENTAGE DU COMMERCE MONDIAL
CAMPAGNES CEREALIERES (JUILLET A JUIN [1]) 1970-1971 A 1989-1990
(en milliers de tonnes)

Campagne	Argentine	Australie	Canada	Etats-Unis	CE-12	Autres	Total
1970-71	1 704	9 492	11 819	20 140	3 105	8 591	54 851
	(3.1%)	(17.3%)	(21.5%)	(36.7%)	(5.7%)	(15.7%)	(100.0%)
1971-72	1 328	8 736	13 684	16 901	4 656	7 191	52 496
	(2.5%)	(16.6%)	(26.1%)	(32.2%)	(8.9%)	(13.7%)	(100.0%)
1972-73	3 510	5 562	15 681	31 734	6 525	5 041	68 053
	(5.2%)	(8.2%)	(23.0%)	(46.6%)	(9.6%)	(7.4%)	(100.0%)
1973-74	1 106	5 509	11 436	31 273	5 467	8 184	62 975
	(1.8%)	(8.7%)	(18.1%)	(49.7%)	(8.7%)	(13.0%)	(100.0%)
1974-75	2 178	8 049	10 776	28 304	7 122	6 516	62 945
	(3.5%)	(12.8%)	(17.1%)	(45.0%)	(11.3%)	(10.3%)	(100.0%)
1975-76	3 111	8 072	12 334	31 669	7 729	3 953	66 868
	(4.6%)	(12.1%)	(18.4%)	(47.4%)	(11.6%)	(5.9%)	(100.0%)
1976-77	5 584	8 357	13 434	26 080	3 912	4 643	62 010
	(9.0%)	(13.5%)	(21.6%)	(42.1%)	(6.3%)	(7.5%)	(100.0%)
1977-78	2 670	11 144	16 030	31 538	4 479	6 677	72 538
	(3.7%)	(15.3%)	(22.1%)	(43.5%)	(6.2%)	(9.2%)	(100.0%)
1978-79	3 307	7 246	13 081	32 311	7 349	7 906	71 200
	(4.6%)	(10.2%)	(18.4%)	(45.4%)	(10.3%)	(11.1%)	(100.0%)
1979-80	4 748	15 364	15 886	37 198	10 271	4 063	87 530
	(5.4%)	(17.6%)	(18.1%)	(42.5%)	(11.7%)	(4.7%)	(100.0%)
1980-81	3 932	11 088	16 260	41 936	12 684	7 254	93 154
	(4.2%)	(11.9%)	(17.5%)	(45.0%)	(13.6%)	(7.8%)	(100.0%)
1981-82	4 281	11 405	18 445	48 776	13 990	3 984	100 881
	(4.2%)	(11.3%)	(18.3%)	(48.4%)	(13.9%)	(3.9%)	(100.0%)
1982-83	7 471	8 530	21 367	39 939	14 084	5 630	97 021
	(7.7%)	(8.8%)	(22.0%)	(41.2%)	(14.5%)	(5.8%)	(100.0%)
1983-84	9 637	11 554	21 764	33 860	15 040	4 642	101 497
	(9.5%)	(11.4%)	(21.4%)	(33.3%)	(14.8%)	(4.6%)	(100.0%)
1984-85	7 966	15 090	17 540	38 092	17 297	6 386	102 371
	(7.8%)	(14.7%)	(17.1%)	(37.2%)	(16.9%)	(6.3%)	(100.0%)
1985-86	6 197	16 014	17 683	25 000	14 386	3 190	82 470
	(7.5%)	(19.4%)	(21.4%)	(30.3%)	(17.5%)	(3.9%)	(100.0%)
1986-87	4 359	14 997	20 781	28 418	15 483	4 982	89 020
	(4.9%)	(16.9%)	(23.3%)	(31.9%)	(17.4%)	(5.6%)	(100.0%)
1987-88	3 824	12 232	23 514	43 429	14 678	7 212	104 889
	(3.6%)	(11.7%)	(22.4%)	(41.4%)	(14.0%)	(6.9%)	(100.0%)
1988-89	3 416	10 848	12 404	37 583	19 382	9 859	93 492
	(3.7%)	(11.6%)	(13.3%)	(40.2%)	(20.7%)	(10.5%)	(100.0%)
1989-90 [2]	5 621	10 866	17 411	33 516	18 854	7 126	93 394
	(6.0%)	(11.6%)	(18.7%)	(35.9%)	(20.2%)	(7.6%)	(100.0%)

[1] Canada: Août à juillet.
[2] Chiffres provisoires.

Source: Statistique Canada, Commerce des grains du Canada et Commission canadienne des grains, Exportations de céréales canadiennes; ne comprend pas les exportations de semences en sac.
DAA: 1970-71 à 1974-75, "Wheat Situation; 1975-76 à 1989-90 "World Grain Situation and Outlook".
Pour les autres pays, CIB, Statistique mondiale du blé 1987 et de 1987-88 à 1989-90, "Record of Shipments".

TABLEAU XXI

IMPORTATIONS DE BLE ET DE FARINE DE BLE DE CERTAINS PAYS, DE TOUTES SOURCES, DE 1970-1971 A 1989-1990

(en milliers de tonnes)

Campagne	Algérie	Egypte	Bangladesh	Brésil	Chine	Italie
1970-71	646	2 835	n/a	1 855	3 660	1 440
1971-72	885	2 591	690	1 475	2 967	1 379
1972-73	645	3 040	2 176	2 950	5 289	1 211
1973-74	1 600	3 180	1 750	2 440	5 831	3 088
1974-75	1 762	3 489	2 057	1 663	5 675	1 636
1975-76	1 593	3 588	1 050	3 755	2 287	1 910
1976-77	1 338	3 956	765	3 504	3 156	2 428
1977-78	1 705	4 637	1 183	3 382	8 635	4 185
1978-79	1 006	5 541	1 221	3 739	1 969	1 242
1979-80	1 986	5 156	2 171	4 868	8 680	1 294
1980-81	1 824	6 755	659	3 855	13 775	1 914
1981-82	2 294	6 012	1 165	4 589	13 223	1 552
1982-83	2 064	6 188	1 564	3 879	12 963	1 190
1983-84	2 365	7 331	1 632	4 320	9 786	1 370
1984-85	2 164	6 819	2 189	4 934	7 429	515
1985-86	2 498	6 587	1 050	2 495	6 408	651
1986-87	2 328	7 820	1 700	2 834	8 923	1 242
1987-88	3 459	7 143	2 038	2 032	15 385	867
1988-89	3 123	7 187	2 405	772	15 855	830
1989-90 [1]	3 100	7 200	1 400	1 500	13 200	400

Campagne	Japon	Pays-Bas	Pologne	République de Corée	Royaume-Uni	URSS
1970-71	4 834	1 310	1 972	1 752	5 359	315
1971-72	4 965	1 482	1 553	1 784	3 829	3 409
1972-73	5 486	2 049	1 000	1 736	4 535	15 000
1973-74	5 353	1 526	1 758	1 627	3 114	4 389
1974-75	5 404	1 684	1 234	1 703	2 935	2 934
1975-76	5 923	2 152	2 061	1 493	4 264	10 096
1976-77	5 522	1 401	2 885	1 832	3 422	4 559
1977-78	5 690	1 499	2 470	1 786	3 841	6 340
1978-79	5 584	1 218	2 323	1 702	1 491	5 024
1979-80	5 571	1 001	3 827	1 813	1 695	11 686
1980-81	5 930	1 055	3 877	2 072	1 380	14 911
1981-82	5 637	1 025	3 818	1 907	1 544	19 645
1982-83	5 597	579	2 899	1 804	1 119	20 140
1983-84	5 901	663	2 025	2 510	1 016	20 560
1984-85	5 748	518	2 057	3 043	716	28 156
1985-86	5 579	300	1 979	3 028	847	16 465
1986-87	5 576	169	2 321	4 206	546	16 008
1987-88	5 671	84	2 170	4 691	453	22 046
1988-89	5 374	101	1 882	2 520	464	14 789
1989-90	5 572	60	1 100	2 100	300	14 700

[1] Chiffres provisoires.

Source: CIB, Statistiques mondiales du blé et "Record of Operations" de 1987-88 à 1989-90.

TABLEAU XXII

PRIX A L'EXPORTATION DES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS
CAMPAGNES CEREALIERES (JUILLET A JUIN) DE 1978-1979 A 1989-1990

	CANADA [1]		ETATS-UNIS	
Campagne	St-Laurent 1 CWRS 13.5% $CAN/t	Côte du Pacifique 1 CWRS 13.5% $CAN/t	Côte du Pacifique 1 CWRS 13.5% $US/t	Côte du Pacifique DNS 14% $US/t	Golfe du Mexique HWO $US/t
1978-79	185.00	191.00	164.00	151.00	141.00
1979-80	231.00	236.00	202.00	186.00	174.00
1980-81	264.00	272.00	230.00	210.00	182.00
1981-82	238.00	244.00	201.00	184.00	171.00
1982-83	229.00	235.00	190.00	174.00	159.00
1983-84	238.00	242.00	193.00	178.00	154.00
1984-85	237.00	252.00	188.00	170.00	148.00
1985-86	252.00	249.00	180.00	161.00	128.00
1986-87	188.00	201.00	148.00	126.00	110.00
1987-88	186.00	211.00	164.00	138.00	124.00
1988-89	250.00	270.00	225.00	185.00	167.00
1989-90					
Juillet	243.00	242.00	204.00	182.00	169.00
Août	232.00	236.00	201.00	172.00	166.00
Septembre	224.00	236.00	200.00	168.00	164.00
Octobre	226.00	233.00	198.00	168.00	166.00
Novembre	226.00	232.00	199.00	165.00	169.00
Décembre	227.00	231.00	199.00	170.00	170.00
Janvier	227.00	229.00	196.00	169.00	170.00
Février	223.00	226.00	189.00	160.00	162.00
Mars	214.00	221.00	187.00	159.00	159.00
Avril	210.00	219.00	188.00	160.00	160.00
Mai	202.00	218.00	186.00	158.00	149.00
Juin	194.00	209.00	178.00	153.00	136.00

	AUSTRALIE	ARGENTINE	CE-12
Campagne	ASW $US/t	Trigo pan $US/t	Blé courant Pays tiers $US/t
1978-79	142.00	132.00	133.00
1979-80	169.00	192.00	171.00
1980-81	181.00	204.00	170.00
1981-82	165.00	178.00	150.00
1982-83	164.00	148.00	132.00
1983-84	154.00	137.00	146.00
1984-85	150.00	125.00	131.00
1985-86	133.00	102.00	111.00
1986-87	110.00	84.00	83.00
1987-88	125.00	101.00	84.00
1988-89	172.00	147.00	147.00
1989-90			
Juillet	174.00	n/d	n/d
Août	170.00	n/d	n/d
Septembre	171.00	148.00	155.00
Octobre	172.00	149.00	155.00
Novembre	174.00	147.00	149.00
Décembre	176.00	150.00	152.00
Janvier	174.00	142.00	150.00
Février	165.00	138.00	144.00
Mars	162.00	127.00	133.00
Avril	165.00	123.00	130.00
Mai	159.00	123.00	132.00
Juin	149.00	118.00	122.00

[1] Prix officiels de la Commission canadienne du blé, en magasin, convertis à fob aux tarifs courants.
Prix de vente de l'Office australien du blé, fob, blé australien courant.
n/d Non disponible.
Source: Conseil International du Blé. Prix canadiens de 1988-90, la Commission canadienne du blé.

TABLEAU XXIII

MERCURIALE DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLE,
BLE ROUX DE PRINTEMPS N° 1 DE L'OUEST [1],
EN MAGASIN, A THUNDER BAY OU VANCOUVER,
COMPTES DE MISE EN COMMUN 1966-1967 A 1990-1991
($/tonne)

Compte de mise en commun	Acompte à la livraison	Relèvement de l'acompte	Versement intérimaire	Ajustement de fin de campagne [2]	Prix total réalisé
1966-67	55.12	-	-	17.89	73.01
1967-68	62.46	-	-	4.19	66.65
1968-69	62.46	-	-	-	62.46
1969-70	55.12	-	2.68 [3]	3.93 [4]	61.73
1970-71	55.12	-	-	6.28	61.40
1971-72	53.65	-	-	4.99	58.64
1972-73	53.65	11.02	-	14.47	79.14
1973-74	82.67	55.12	-	30.42	168.21
1974-75	82.67	55.12	-	26.60	164.39
1975-76	82.67	55.12	-	8.49	146.28
1976-77	110.23	-	-	6.92	117.15
1977-78	110.23	-	-	10.07	120.30
1978-79	110.23	18.37	-	31.93	160.53
1979-80	128.60	27.56	-	40.27	196.43
1980-81 [5]	156.16	40.34	-	25.62	222.12
1981-82	174.50	-	-	25.12	199.62
1982-83	174.50	-	-	17.84	192.34
1983-84	170.00	-	-	23.98	193.98
1984-85	170.00	-	-	16.37	186.37
1985-86	160.00	-	-	-	160.00
1986-87	130.00	-	-	-	130.00
1987-88	110.00	10.00	-	14.02	134.02
1988-89	150.00	20.00	15.00	12.14	197.14
1989-90	155.00	10.00	-	7.11	172.11
1990-91	135.00	-			

[1] Avant 1971-72, le n° 1 du Nord était le grade de base.
[2] Ajustement de fin de campagne et prix total perçu après déduction des frais d'exploitation de la Commission, mais avant déduction du prélèvement au titre des frais d'administration de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, de 1986-87 à 1989-70.
[3] Versement provenant du compte de mise en commun avant celui qui provient de la Loi sur les réserves temporaires de blé.
[4] Versement provenant de la Loi sur les réserves temporaires de blé.
[5] Les cessions du blé n° 1 CWRS 13% ne sont plus données a/c de 1980-81.

TABLEAU XXIV
MERCURIALE DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLE,
BLE DUR AMBRE Nº 1 DE L'OUEST,
EN MAGASIN, A THUNDER BAY OU VANCOUVER,
COMPTES DE MISE EN COMMUN 1978-1979 A 1990-1991
($/tonne)

Compte de mise en commun	Acompte à la livraison	Relèvement de l'acompte	Ajustement de fin de campagne [1]	Prix total realise [1]
1978-79	110.23	18.37	20.33	148.93
1979-80	128.60	36.75	39.50	204.85
1980-81	183.72	55.28	0.58	239.58
1981-82	174.50	-	25.84	200.34
1982-83	174.50	-	12.95	187.45
1983-84	165.00	15.00	24.04	204.04
1984-85	180.00	-	24.85	204.85
1985-86	160.00	-	21.30	181.30
1986-87	130.00	-	20.20	150.20
1987-88	110.00	15.00	44.36	169.36
1988-89	175.00	15.00	14.48	204.48
1989-90	150.00	-	13.85	163.85
1990-91	125.00	-		

[1] Ajustement de fin de campagne et prix total réalisé après déduction des frais de la Commission.

TABLEAU XXV

MERCURIALE DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLE,
BLE DUR AMBRE N° 1 DE L'OUEST,
EN MAGASIN, A THUNDER BAY OU VANCOUVER,
COMPTES DE MISE EN COMMUN 1978-1979 A 1990-1991
($/tonne)

Compte de mise en commun	Acompte à la livraison	Relèvement de l'acompte	Versement intérimaire	Ajustement de fin de campagne [1]	Prix total réalisé [1]
1976-77	80.38	-	-	11.12	91.50
1977-78	80.38	-	-	8.01	88.39
1978-79	76.00	3.67	-	11.41	91.08
1979-80	80.38	9.19	-	17.90	107.47
1980-81	124.01	6.99	-	15.55	146.55
1981-82	124.00	-	-	7.07	131.07
1982-83	110.00	-	-	-	110.00
1983-84	95.00	15.00	-	28.02	138.02
1984-85	110.00	15.00	-	6.30	131.30
1985-86	110.00	-	-	-	110.00
1986-87	80.00	-	-	-	80.00
1987-88	60.00	5.00	-	9.08	74.08
1988-89	120.00	-	-	4.23	124.23
1989-90	85.00	15,00	12,00	12.38	124.38
1990-91	90.00				

[1] Ajustement de fin de campagne et prix total réalisé après déduction des frais de la Commission.

[2] L'orge fourragère n° 1 était le grade de base avant 1986-87.

TABLEAU XXVI

MERCURIALE DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLE,
ORGE EXTRA SPECIALE DE L'OUEST A 2 RANGS [1],
EN MAGASIN, A THUNDER BAY OU VANCOUVER,
COMPTES DE MISE EN COMMUN 1976-1977 A 1990-1991
($/tonne)

Compte de mise en commun	Acompte à la livraison	Relèvement de l'acompte	Versement intérimaire	Ajustement de fin de campagne [1]	Prix total réalisé
1976-77	106.55	–	–	43.94	
1977-78	99.67	–	–	11.59	
1978-79	100.00	–	–	20.71	
1979-80	100.00	34.45	–	34.19	
1980-81	134.47	34.80	–	38.99	
1981-82	159.27	–	–	27.52	
1982-83	159.27	–	–	10.67	
1983-84	141.27	–	–	37.63	
1984-85	141.27	15.00	–	34.13	
1985-86	166.27	–	–	38.13	
1986-87	165.00	–	–	–	
1987-88	115.00	20.00	–	16.67	
1988-89	190.00	–	15.00	17.75	
1989-90	115.00	55.00	25.00	16.41	
1990-91	125.00	12.50	–		

[1] Ajustement de fin de campagne et prix total réalisé après déduction des frais de la Commission.

[2] L'orge n° 1 de l'Ouest à 2 rangs était le grade de base avant 1986-87.

TABLEAU XXVII

NOMBRE TOTAL DE CARNETS DE LIVRAISON DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLE REMIS AUX PRODUCTEURS - CAMPAGNES CEREALIERES 1964-1965 A 1989-1990

Campagne	Manitoba	Saskatchewan	Alberta et Colombie britannique	Total
1964-65	39,027	98,028	73,888	210,943
1965-66	38,013	95,541	71,632	205,186
1966-67	36,258	92,302	69,494	198,054
1967-68	35,107	89,761	67,189	192,057
1968-69	35,332	88,304	66,970	190,606
1969-70	35,203	88,378	66,423	190,004
1970-71	33,602	85,453	63,654	182,709
1971-72	33,124	82,876	60,886	176,886
1972-73	31,963	80,706	58,943	171,612
1973-74	31,042	78,775	56,654	166,471
1974-75	29,348	77,098	53,262	159,708
1975-76	29,326	76,101	52,689	158,116
1976-77	28,579	75,440	52,638	156,657
1977-78	28,283	74,630	50,834	153,747
1978-79	27,545	73,803	50,199	151,547
1979-80	26,366	72,400	48,891	147,657
1980-81	25,784	71,400	48,464	145,648
1981-82	25,829	71,533	48,655	146,017
1982-83	25,741	71,404	48,588	145,733
1983-84	25,586	71,505	48,378	145,469
1984-85	25,180	70,778	47,605	143,563
1985-86	24,914	70,679	47,730	143,323
1986-87	24,600	70,785	48,043	143,428
1987-88	25,271	70,686	48,280	144,237
1988-89	24,810	70,014	48,417	143,241
1989-90	24,090	68,938	47,267	140,295